

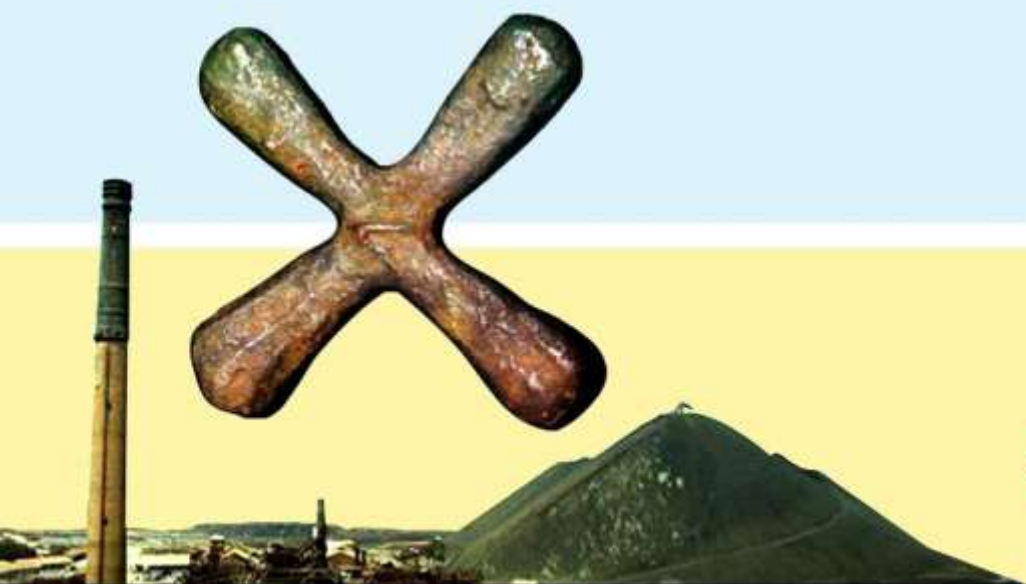
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU KATANGA

Gouvernement Provincial

PLAN QUINQUENNAL DE CROISSANCE ET DE L'EMPLOI

2011 - 2015



Katanga,
2ème Edition mars 2013

Carte des Districts et Territoires du KATANGA

This map displays the administrative divisions of Katanga province, including districts like Kongo, Haut Lomami, Haut Katanga, and others. It also shows major cities, rivers, and roads.

Zones de Santé / Health Zones

Légende

- Chef-lieu de Province
- Chef-lieu de District
- Cité
- Ville / PEA
- ✈ Aéroport
- Lacs / Fleuves
- Voie Ferrée
- Routes

Sources: DCW, Mol, ING, OMS, BCD

The boundaries and names displayed on this map do not imply official recognition by the United Nations

OCHA DRC
Geographic (WGS84)
April 2002

LISTE DES ABREVIATIONS

ANAPI	: Agence Nationale de la Promotion des Investissements.
A.R.V.	: Anti Rétroviraux.
B.I	: Budget d'Investissement.
B.I.T	: Bureau International du Travail.
CAMI	: Cadastre Minier.
CPAEA	: Comité Provincial d'Action de l'Eau et d'Assainissement.
DGI	: Direction Générale des Impôts.
DGRAD	: Direction Générale des Recettes Administratives et Domaniales.
DRKAT	: Direction des Recettes du Katanga.
DSCR	: Document Sur la Croissance et la Réduction de la Pauvreté.
F.S.U	: Fonds de Secours Urgent.
GECAMINES	: La Générale des Carrières et des Mines.
HIMO	: Haute intensité de Main-d'œuvre.
INSS	: Institut National de la Sécurité Sociale.
MONUSCO	: Mission de Nations –Unies pour la Sécurité au Congo.
NTIC	: Nouvelles Technologie de l'Information et Communication.
ND	: Données non disponibles.
O.R	: Office des Routes.
OCPT	: Office Congolais des Postes et Télécommunication.

OFIDA	: Office des Douanes et Accises.
O.M.D	: Objectifs du Millénaire.
ONG	: Organisation Non Gouvernemental.
ONUSIDA	: Organisation des Nations-Unies pour le SIDA.
OVD	: Offices des Voiries et Drainages.
P.A.P	: Programme d'Action Prioritaire.
PGAI	: Plateforme de Gestion d'Aide et d'Investissement.
P.N.C	: Police nationale Congolaise.
P.Q	: Plan Quinquennal.
P.V.V.	: Personne Vivant avec le VIH.
PAM	: Programme Alimentaire Mondial.
PME	: Petite et Moyenne Entreprise.
PNA	: Programme National d'Assainissement.
PNUD	: Programme des Nations-Unies pour le Développement.
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers.
RDC	: République Démocratique du Congo.
RTNC	: Radio et Télévision Nationale du Congo.
SNCC	: Société Nationale des Chemins de fer du Congo.
SNHR	: Service National d'Hydraulique Rural.
STAREC	: Programme de stabilisation et de Reconstruction des Zones Post conflits.
UNEF	: Fonds des Nations Unies pour la Femme.
UNICEF	: Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance.
VCT	: Vivres Contre Travail.
VIH/SIDA	: Syndrome Immuno Déficitaire Acquis.
VPF	: Vivres Pour Formation.
ZS	: Zones de santé.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABREVIATIONS	3
TABLE DES MATIÈRES	5
PREAMBULE	8
RESUME EXECUTIF	12
INTRODUCTION GENERALE	16
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE LA PROVINCE	19
1.1. CONTEXTE PHYSIQUE	19
1.2. CONTEXTE ADMINISTRATIF	19
1.3. CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUE	21
TABLEAU N° 2 : LA RÉPARTITION DE LA DENSITÉ DE LA PROVINCE DU KATANGA EN 2009	21
TABLEAUX 3. DE REPARTITION DE LA POPULATION DU KATANGA PAR TRANCHE D'AGE ET PAR SEXE 2008 ET 2009	23
CHAPITRE 2 : DIAGNOSTIC DE LA PROVINCE	25
2.1. GOUVERNANCE	25
2.1.1. GOUVERNANCE SECURITAIRE ET JUDICIAIRE	26
2.1.1.1. PAIX ET SECURITE	26
2.1.1.2. JUSTICE	30
2.1.1.3. DROITS HUMAINS	33
2.1.2. GOUVERNANCE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE	36
2.1.2.1. DECENTRALISATION	36
2.1.2.2. ELECTIONS	40
2.1.2.3. PARLEMENT	45
2.1.2.4. ADMINISTRATION TERRITORIALE	47
2.1.2.5. COMMUNICATION ET MEDIAS	52
2.1.2.6. FONCTION PUBLIQUE	55
2.1.2.7. VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS	59
2.1.3. GOUVERNANCE ECONOMIQUE	62
2.1.3.1. ECONOMIE ET FINANCES	62
2.1.3.2. CLIMAT DES AFFAIRES	62
2.1.3.3. PORTEFEUILLE DE LA PROVINCE	67
2.1.3.4. PLANIFICATION ET COORDINATION	71
ACTIONS PLANIFICATION	76
ACTIONS STATISTIQUE	ERROR! BOOKMARK NOT DE
2.2. PROFI ENVIRONNEMENTAL	79
2.2.1. SOL	79
2.2.2. SOUS-SOL	80
2.2.3. EAUX DE SURFACE ET SOUTERRAINES	87
2.2.4. AIR ET ATMOSPHERE	94
CARTE DES ZONES CLIMATIQUES	94
2.2.5. FAUNE	96
2.2.6. FLORE	99
TABLEAU N° 6 : DONNEES STATISTIQUES D'EXPLOITATION FORESTIERE	102

2.3. LE PROFIL SOCIAL-----	102
2.3.1. FACTEURS DE STABILITE -----	104
2.3.1.1. SANTE -----	104
TABLEAU 9 : SITUATION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES AU KATANGA (ELSS 2009) -----	106
2.3.1.2. EMPLOI-----	110
2.3.1.3. ALIMENTATION -----	114
2.3.1.4. AFFAIRES FONCIERES, URBANISME ET HABITAT FORCES : -----	116
2.3.1.5. ASSAINISSEMENT -----	120
2.3.1.6. CULTURE ET ARTS-----	122
2.3.1.7. SPORTS ET LOISIRS -----	128
2.3.1.8. GENRE -----	136
2.3.1.9. JEUNESSE -----	139
2.3.1.10. VIE ASSOCIATIVE -----	141
2.3.2. FACTEURS DE CHANGEMENT-----	145
2.3.2.1. EDUCATION -----	145
2.3.2.2. COMMUNICATION ET MÉDIAS (À RECLASSER DANS LA SECTION ADÉQUATE) -----	150
2.3.2.3. INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT -----	155
2.3.2.3.1. LE RÉSEAU ROUTIER -----	155
2.3.2.3.2. LE RÉSEAU FERROVIAIRE-----	158
CARTE DU RESEAU FERROVIAIRE DU KATANGA -----	159
2.3.2.3.3. LE RÉSEAU FLUVIAL ET LACUSTRE -----	161
2.3.2.3.4. LE RÉSEAU AÉRIEN -----	163
2.4. LE PROFIL ECONOMIQUE -----	165
2.4.1. LES COMPOSANTES DE L'ÉCONOMIE DE LA PROVINCE -----	165
TABLEAU : VALEUR DE L'ECONOMIE DE LA PROVINCE DU KATANGA (2007-2010) EN MILLIONS FC-----	166
2.4.1.1. AGRICULTURE, ELEVAGE ET PÊCHE -----	168
AGRICULTURE -----	168
CARTE DES ZONES AGRICOLES DU KATANGA-----	168
2.4.1.2. MINES -----	183
TABLEAU 17: UTILISATION MONDIALE DE COBALT EN 2009 -----	191
2.4.1.3. LE COMMERCE -----	194
2.4.1.4. INDUSTRIE-----	199
2.4.1.5. ENERGIE (EAU ET ELECTRICITE)-----	206
2.4.1.6. TOURISME -----	214
2.4.2. ANALYSE DU REVENU TERRITORIAL DE LA PROVINCE -----	220
2.4.2.1. INTRODUCTION -----	220
2.4.2.2. VENTE DES BIENS ET SERVICES A L'EXTERIEUR (EXPORTATIONS) -----	222
TABLEAU N°6 : PRODUCTION EXPORTEE DE LA PROVINCE DU KATANGA-----	222
2.4.2.3. ACHATS DES BIENS ET SERVICES VENANT DE L'EXTERIEUR (IMPORTATIONS)-----	224
2.4.2.4. LES TRANSFERTS FINANCIERS ENTRANTS -----	226
2.4.2.4.1. LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS -----	226
2.4.2.4.2. LES SALAIRES DES FONCTIONNAIRES DE LA PROVINCE-----	227
2.4.2.4.3. TRANSFERTS FISCAUX -----	228
2.4.2.4.4. LES TRANSFERTS PAR LES MENAGES -----	2289
2.4.2.5. TRANSFERTS FINANCIERS SORTANTS -----	2289

TABLEAU: TRANSFERTS VERSES PAR MENAGE-----	2289
SCHEMA DES FLUX FINANCIERS-----	22930
2.5. SITUATION DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT (OMD) DANS LA PROVINCE DU KATANGA -----	2301
CHAPITRE 3 : ATOUTS ET CONTRAINTES MAJEURS DE DEVELOPPEMENT -----	241
3.1. SUR LE PLAN DE LA GOUVERNANCE -----	241
3.1.1. ATOUTS MAJEURS -----	241
3.1.2. CONTRAINTES MAJEURES-----	241
3.2. SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL -----	242
3.2.1. ATOUTS MAJEURS -----	242
3.2.2. CONTRAINTES MAJEURES-----	242
3.3. SUR LE PLAN SOCIAL -----	243
3.3.1. ATOUTS MAJEURS -----	243
3.3.2. CONTRAINTES MAJEURES-----	244
3.4. SUR LE PLAN ECONOMIQUE -----	246
3.4.1. ATOUTS MAJEURS -----	246
3.4.2. CONTRAINTES MAJEURES -----	247
CHAPITRE 4 : VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES-----	250
4.1. VISION DE DEVELOPPEMENT -----	250
4.2. ORIENTATION ET OBJECTIFS GENERAUX-----	251
4.3. PILIERS STRATEGIQUES-----	254
4.3.1. PILIER 1 : PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET CONSOLIDER PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET CONSOLIDER LA PAIX LA PAIX -----	255
4.3.2. DIVERSIFIER L'ECONOMIE, ACCELERER LA CROISSANCE ET PROMOUVOIR L'EMPLOI -----	259
4.3.3. AMELIORER L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ET RENFORCER LE CAPITAL HUMAIN. -----	268
4.3.4. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE--	278
CHAPITRE 5 : CADRE DE MISE EN ŒUVRE -----	281
5.1.MÉCANISMES DE MISE EN ŒUVRE-----	281
5.1.1. ACTEURS -----	281
5.1.2. DISPOSITIF INSTITUTIONNEL -----	284
5.2. FINANCEMENT DU PLAN QUINQUENNAL -----	285
5.3. ANALYSE DES RISQUES -----	285
5.3.1. GOUVERNANCE-----	286
5.3.2. DÉCENTRALISATION -----	287
5.3.3 PROCESSUS PARTICIPATIF-----	287
5.4. MECANISMES DE SUIVI-EVALUATION-----	288
5.4.1. SYSTÈME D'INFORMATION -----	288
5.4.1.1. OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES-----	288
5.4.1.2. OUTILS DE REPORTING -----	290
TABLEAU 7. OUTILS DE REPORTING-----	290
5.4.2 INDICATEURS DE SUIVI-ÉVALUATION-----	291
5.4.3 SYSTÈME DE SUIVI-ÉVALUATION -----	292
ANNEXE-----	295
TABLEAU 1: POPULATION CONGOLAISE DE LA PROVINCE DU KATANGA EN 2009-----	295

PREAMBULE

La Constitution de la République Démocratique du Congo promulguée le 18 février 2006 consacre la décentralisation comme mode de gestion des affaires publiques et locales avec comme toile de fonds la libre administration des provinces et l'autonomie de gestions de leurs ressources économiques, humaines, financières et techniques.

Les textes légaux traitant sur cette décentralisation confèrent aux Provinces une responsabilité en matière de planification du développement. C'est dans ce cadre que le Gouvernement Provincial du Katanga, dans le souci d'un pilotage efficace de son développement économique et social, s'est donné le vœu d'élaborer un Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi 2011-2015 ;

Ce Plan Quinquennal est une occasion pour le Gouvernement du Katanga d'opérer les choix stratégiques fondamentaux en vue de maximiser ses efforts et de réaliser des résultats immédiats et tangibles en faveur des populations. il sera un cadre de référence dans lequel le Gouvernement Provincial mènera avec le concours des autorités nationales et de ses partenaires au développement des actions ciblées à la fois sur le plan sectoriel et géographique dans le but d'obtenir des résultats immédiats, visibles et d'utiliser de façon efficace et efficiente les ressources publiques et externes allouées aux actions de développement.

Avec le retour progressif de paix en RDC de façon générale et dans le Katanga en particulier, le Gouvernement Provincial se fixe pour objectifs durant cette période quinquennale 2011-2015 d'améliorer de façon notable et durable les conditions de vie de sa population et de placer la Province du Katanga parmi les provinces locomotives de l'économie de la RDC. Durant cette période les autorités se proposent d'atteindre les six objectifs spécifiques ci-après :

1. Atteindre l'autosuffisance alimentaire et dégager un surplus dans le domaine agropastoral susceptible de soutenir la naissance d'une Petite et Moyenne Industrie agro-alimentaire, pastorale et halieutique. La réalisation de cette orientation devrait être accompagnée par une valorisation des activités agropastorales en tant que sources principales d'emplois durables et de revenu pour les populations rurales ;
2. Renforcer la performance du secteur minier en vue de conforter son rôle moteur dans l'économie de la R.D.C. et soutenir le secteur agropastoral de la Province ;
3. Encourager la promotion d'une classe moyenne Katangaise susceptible de constituer la colonne vertébrale de l'économie de la croissance dans la Province et promouvoir la dynamique communautaire ;
4. Réduire de moitié la prévalence au VIH/SIDA et de couvrir tous les besoins en antirétroviraux (ARV) et Renforcer le respect du Genre et l'autonomisation de la femme ;

5. Améliorer les conditions de vie des Populations au niveau de desserte en eau potable, habitat, scolarité, santé, électrification rurale ;
6. Sauvegarder l'environnement et lutter contre les effets néfastes des changements climatiques.

La réalisation de ces objectifs ci-haut devra tenir compte de la volonté des autorités provinciales et nationales en vue d'améliorer de façon durable les conditions de vie de la population Katangaise.

A cet effet, durant cette période de la mise en œuvre de ce Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi 2011-2015, le Gouvernement provincial du Katanga devra renforcer la synergie inter sectorielle, interministérielle et la coordination de ses actions de développement. Etant participatif, dans sa mise en œuvre, ce plan devra concourir aussi à l'implication de toutes les couches en vue de la réalisation effective des objectifs que le Gouvernement provincial s'est fixés.

Tous les intervenants dans le processus de formulation du Plan Quinquennal ne devront pas perdre de vue la nécessité d'axer les actions à réaliser durant la période sur les résultats spécifiques attendus.

Les services du Gouvernement et les partenaires devront accompagner et appuyer ces actions en vue d'atteindre les résultats escomptés dans le temps précis et dans l'espace définie.

Ensemble nous vaincrons pour le développement de notre chère Province, le Katanga.

Aksanti

**Son Excellence Moïse KATUMBI TSHAPWE
Gouverneur de la Province du Katanga**

RESUME EXECUTIF

La Province du Katanga a l'ambition d'être la Province locomotrice pour le développement de la République Démocratique du Congo (RDC). En effet, de par son Produit Intérieur Brut (PIB), la qualité de ses dirigeants, le dynamisme de sa population et sa capacité contributive au budget national, le Katanga, deuxième Province du pays avec sa superficie de 496 877 Km² après la Province Orientale (503 239 Km²) et une population de plus de 10 millions d'habitants, regorge de potentialités naturelles (flore, faune, hydrographie, sol et sous sol, climat...) qui doivent faire d'elle une puissance économique, si tous les facteurs de production sont mis à profit.

L'analyse diagnostique révèle cependant que le Katanga, malgré ses potentialités immenses, renferme une population encore pauvre. La Province accuse, à cause des guerres et la présence des groupes armés dans sa partie Nord, de grands retards en matière d'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau potable, à l'assainissement et à l'électricité. Les disparités entre les sexes sont telles que la femme reste marginalisée en divers points de vue surtout dans les zones rurales.

L'habitat est indécent dans une grande partie de la Province avec la présence des habitations en paille et en briques adobes. La protection de l'environnement reste aléatoire, la destruction de la flore et de la faune atteint notamment une cote d'alerte inquiétante.

Le secteur productif, focalisé surtout sur le secteur minier, essentiellement dans sa partie Sud est plus à même de générer la richesse et les emplois, tandis que les secteurs agropastoral et manufacturier redémarrent timidement.

La dynamique communautaire ne jouit pas du soutien nécessaire pour la rendre performante. L'état de la gouvernance reste encore très préoccupant.

La vision partagée de tous que le Plan doit concrétiser à l'horizon 2015, est celle d'une Province désenclavée, dotée d'infrastructures routières et ferroviaires adéquates, des services socio-économiques de qualité et accessibles à tous ; une Province sans disparité entre les sexes et où les populations jouissent des conditions de vie meilleures, dans un environnement protégé et où la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme sont érigés en pratique.

Pour réaliser la vision de développement, le Gouvernement Provincial, à travers ce Plan, a identifié des orientations suivantes : (i) améliorer les conditions de transport et des voies de communication; (ii) améliorer l'accès aux services sociaux essentiels, (iii) contribuer à la promotion du genre, (iv) améliorer la protection de l'environnement ; (v) contribuer au développement durable par la relance de tous les secteurs productifs avec comme priorité l'agriculture en vue de préparer l'après mines; (vi) améliorer l'implication des structures communautaires de base au processus de développement et enfin, (vii) améliorer la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme.

L'objectif global de ce Plan est de contribuer au développement socio-économique de la Province du Katanga et à la protection de son environnement.

Durant cette période, le Gouvernement Provincial se propose d'atteindre les objectifs spécifiques ci-après :

- Assurer l'autosuffisance alimentaire et dégager un surplus dans le domaine agropastoral susceptible de relancer une Petite et Moyenne Industrie agro-alimentaire, pastorale et halieutique. La réalisation de cette orientation devrait être accompagnée par une valorisation des activités agropastorales en tant que sources principales d'emplois durables et de revenu pour les populations rurales ;
- Renforcer la performance du secteur minier en vue de conforter son rôle moteur dans l'économie de la RDC et soutenir le secteur agropastoral de la Province ;
- Encourager la promotion d'une classe moyenne Katangaise susceptible de constituer la colonne vertébrale de l'économie de la croissance dans la Province et promouvoir la dynamique communautaire ;
- Réduire de moitié la prévalence au VIH/SIDA et de couvrir tous les besoins en antirétroviraux (ARV) ;
- Renforcer le respect du Genre et l'autonomisation de la femme ;
- Améliorer les conditions de vie des populations au niveau de desserte en eau potable, habitat, scolarité, santé, électrification urbaine et rurale;

- Sauvegarder l'environnement et lutter contre les effets néfastes des changements climatiques.

INTRODUCTION GENERALE

Le Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi de la Province du Katanga constitue un cadre de référence de la planification de son développement.

Tenant compte des potentielites énormes que regorge le Katanga, le Plan Quinquennal vise le développement harmonieux de la Province à travers les programmes et projets pertinents retenus dans le Programme d' Actions Prioritaires.

Ce Plan constitue le cadre de consolidation des efforts des autorités centrales et provinciales ainsi que de toutes les parties prenantes en vue de remettre l' économie provinciale sur la voie de la croissance.

Le processus d'élaboration du Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi de la Province du Katanga a été conduit et guidé par les principes directeurs notamment la participation des parties prenantes, l' itération, la gestion axée sur les résultats.

L'approche suivie a été participative du fait qu'elle a impliqué tous les acteurs provinciaux du développement (Pouvoir Public, Organisations de la Société Civile et Partenaires Techniques et Financiers).

L'élaboration de ce Plan a connu les étapes essentielles ci-après: (i) la collecte et le traitement des données au cours

des concertations participatives; (ii) l'élaboration d'un draft du Plan Quinquennal de Développement sur base du Guide méthodologique de Planification Provinciale et Locale; (iii) la mise en conformité de ce draft suivant le canevas harmonisé du Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi ; (iv) la validation du document harmonisé et (v) l'organisation des séances de relecture et de toilettage de document valide.

Le document se structure en cinq chapitres :

- Le premier présente succinctement la Province du Katanga à travers les contextes physique, administratif et sociodémographique ;
- Le second propose un état des Lieux présentant une analyse actualisée (i) de la situation de gouvernance, (ii) du profil environnemental, (iii) du profil social, (iv) du profil économique en faisant un examen approfondi sur les principales composantes de l'économie de la Province et celle de Revenu Territorial et enfin (v) du clin d'œil sur la trajectoire suivie au regard des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) de la Province;
- Le troisième s'articule autour des atouts et contraintes majeurs de développement de la Province sur les plans de la gouvernance, de l'environnement, du social et de l'économie
- Le quatrième décrit la vision, les principales orientations stratégiques suivies des cibles découlant des objectifs globaux et spécifiques. Il définit ensuite les piliers stratégiques du Plan et détaille, pour chacun d'eux, les grandes lignes d'actions à mettre en œuvre.

Enfin le cinquième traite du cadre de mise en œuvre en indiquant les mécanismes de mise en Œuvre du Plan, son financement, les risques éventuels dans les domaines cibles et comment le Plan sera suivi et évalué.

Chapitre 1 : PRESENTATION DE LA PROVINCE

1.1. CONTEXTE PHYSIQUE

Située essentiellement entre 5° et 13° 27' de latitude Sud, 21°30' et 30° 45'de longitude Est, la Province du Katanga est entièrement logée dans l'hémisphère Sud.

Elle occupe la partie Sud-Est de la République Démocratique du Congo (RDC) et partage ses frontières avec la République d'Angola à l'Ouest, la Zambie au Sud et à l'Est, et la Tanzanie à l'Est.

La Province du Katanga est bornée au Nord par le Maniema, le Sud-Kivu et au Nord-ouest par les deux Kasai.

Avec une superficie de 496.877 Km², soit 21,2 % du territoire national, la Province du Katanga occupe la deuxième place après la Province Orientale (503.239 Km²).

1.2. CONTEXTE ADMINISTRATIF

La Province du Katanga est constituée de 3 villes et 4 districts ruraux. Les trois villes sont : Lubumbashi, Chef-lieu de Province (1520 457habitants), Likasi (555 151habitants) et Kolwezi (572 919 habitants) qui a un statut particulier, en ce qu'elle est aussi un District Urbino-rural.

Les 4 Districts sont : le Lualaba (80.026 Km²), le Haut-Katanga (131.059 Km²), situés dans la partie Sud de la Province ; le Haut-Lomami (108.204 Km²) et le Tanganyika (134.940 Km²) dans la partie Nord. En outre, la Province compte aussi un District Urbino- Rural de Kolwezi (40.952 Km²).

Dans sa configuration administrative actuelle, la Province du Katanga comprend, outre les districts précités, 22 territoires, 13 communes, 27 cités rurales, 37 secteurs et 55 chefferies, 298 postes administratifs, 498 groupements et plus ou moins 7000 villages. (Cfr. Division Intérieure)

Les 22 territoires sont répartis de la manière suivante :

- District du Haut –Katanga : 6;
- District du Haut – Lomami : 5 ;
- District du Lualaba : 3;
- District de Tanganyika : 6.

Quant au District Urbino-rural de Kolwezi, il est composé d'une ville et de deux territoires.

Les trois villes sont composées de 7 communes pour Lubumbashi; 3 pour Likasi et 2 pour Kolwezi.

Dans sa subdivision territoriale, la Province du Katanga est constituée de 22 Territoires, répartis de la manière suivante :

- Le District du Haut Katanga : Kambove, Kasenga, Kipushi, Mitwaba, Pweto et Sakania ;
- Le District de Haut- Lomami : Bukama, Kabongo, Kamina, Kaniama et Malemba-Nkulu ;
- Le District de Lualaba: Dilolo, Kapanga et Sandoa ;
- Le District de Tanganyika : Kabalo, Kalemie, Kongolo, Manono, Moba et Nyunzu ;
- Le District urbano-rural de Kolwezi : les Territoires de Lubudi et de Mutshatsha ainsi que la ville de Kolwezi
- La Ville de Lubumbashi : Communes Kamalondo, Kampemba, Katuba, Kenya, Lubumbashi, Ruashi et Annexe;

- La Ville de Likasi : Communes Panda, Kikula, Likasi et Shituru ;
- La Ville de Kolwezi: Communes Dilala et Manika.

1.3. CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Selon les statistiques arrêtées par la Division Provinciale de l'Intérieur, la population de la Province du Katanga était estimée en 2009 à 10.248.267 habitants, dont 5.096.174 hommes et 5.152.093 femmes, soit une densité moyenne de 21 habitants au Km². Le taux annuel de croissance démographique est de 3,7% contre la moyenne nationale de 3,0%. Ce taux emmènera la population du Katanga à l'échéance 2015 à 11.627.205 habitants (Cfr. INS).

Ce rapide accroissement démographique dû à une fécondité élevée s'explique par une structure de la population extrêmement jeune, soit 56 % de la population.

TABLEAU N° 2 : LA RÉPARTITION DE LA DENSITÉ DE LA PROVINCE DU KATANGA EN 2009

DISTRICT	DENSITÉ : Hab./KM2
Haut Katanga	12
Haut Lomami	19
Lualaba	12
Tanganyika	17
Kolwezi	14
Likasi	2266
Lubumbashi	1 963

Densité moyenne du Katanga**21****Source** : INS /Katanga ; Katanga en chiffre, 2010

Selon les enquêtes du PNUD dans le cadre du STAREC, la taille moyenne des ménages est passée de 4,5 personnes en 2001 à 6,1 personnes en 2009. Elle est moins élevée, alors que la moyenne nationale est de 6,4 personnes.

La population du Katanga, dans sa structure, comme la montre la pyramide des âges, est très jeune. La base très élargie et le sommet très pointu de la pyramide en sont les caractéristiques principales. Cette population très jeune est aussi dynamique : 61,65 % des habitants ont moins de 20 ans, 51,21 % moins de 15 ans. Suivant la configuration de la pyramide, ces populations sous-entendent à la fois une natalité élevée et une forte mortalité.

**Tableaux 3 : REPARTITION DE LA POPULATION DU KATANGA
PAR TRANCHE D'AGE ET PAR SEXE 2008 ET 2009**

POPULATION PAR TRANCHE D'AGE KATANGA 2008

Tranche d'âge	2008					
	Sexe				Total	
	Masculin	%	Féminin	%	Effectif	%
0 –4	1049	10,6	1040	10,5	2089	21,1
5 –9	830	8,4	825	8,4	1655	16,8
10-14	671	6,8	668	6,8	1339	13,6
15-19	509	5,2	503	5,1	1012	10,3
20-24	410	4,1	405	4,1	815	8,2
25-29	349	3,5	349	3,5	698	7
30-34	274	2,8	273	2,8	547	5,6
35-39	221	2,2	239	2,4	460	4,6
40-44	171	1,7	176	1,8	347	3,5
45-49	124	1,3	134	1,4	258	2,7
50-54	95	1	103	1	198	2
54-59	63	0,6	74	0,7	137	1,3
60-64	55	0,6	66	0,7	121	1,3
65-69	43	0,4	51	0,5	94	0,9
70-74	26	0,3	31	0,3	57	0,6
75 +	26	0,3	32	0,3	58	0,6
Total	4 916	49,7	4969	50,3	9885	100
					9 885	

Source : INS/Katanga ; Katanga en chiffre 2010

POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE KATANGA 2009

Tranche d'âge	2009					
	Sexe				Total	
	Masculin	%	Féminin	%	Effectif	%
0 –4	1086	10,6	1076	10,5	2162	21,1
5 –9	861	8,4	861	8,4	1722	16,8
10-14	697	6,8	697	6,8	1394	13,6
15-19	533	5,2	523	5,1	1056	10,3
20-24	420	4,1	420	4,1	840	8,2
25-29	359	3,5	359	3,5	718	7
30-34	287	2,8	287	2,8	574	5,6
35-39	225	2,2	246	2,4	471	4,6
40-44	174	1,7	184	1,8	358	3,5
45-49	133	1,3	143	1,4	276	2,7
50-54	102	1	102	1,0	204	2
54-59	61	0,6	72	0,7	133	1,3
60-64	61	0,6	72	0,7	133	1,3
65-69	41	0,4	51	0,5	92	0,9
70-74	31	0,3	31	0,3	62	0,6
75 +	31	0,3	31	0,3	62	0,6
Total	5094	49,7	5155	50,3	10 249	100
					10 249	

Source : INS/Katanga ; Katanga en chiffre 2010

CHAPITRE 2 : DIAGNOSTIC DE LA PROVINCE

2.1. GOUVERNANCE

En tant que nouveau mode de gestion consacré par la constitution actuelle de la République Démocratique du Congo et les textes subséquents relatifs à la décentralisation, la bonne gouvernance se traduit essentiellement par les indicateurs ci-après:

- (i) la restauration d'un Etat de droit;
- (ii) le degré de participation citoyenne (démocratie) ;
- (iii) la transparence dans la gestion, le sens de responsabilité, de l'efficacité et de l'équité ;
- (iv) l'indépendance de la justice et des médias ;
- (v) la communication sociale axée sur l'accès facile à l'information ;
- (vi) la dépolitisation de l'Administration ;
- (vii) le respect de l'éthique professionnelle.

Au Katanga, le diagnostic de la gouvernance est développé en cinq volets, à savoir:

- (i) la paix et la gouvernance sécuritaire ;
- (ii) la gouvernance judiciaire ;
- (iii) la gouvernance administrative ;
- (iv) la décentralisation et la gouvernance politique;
- (iv) et enfin la gouvernance économique.



Ville de Lubumbashi

2.1.1. GOUVERNANCE SECURITAIRE ET JUDICIAIRE

2.1.1.1. PAIX ET SECURITE

Malgré la persistance de certains groupes armés résiduels et étrangers, surtout dans les Districts de Tanganyika et Haut-Lomami, il s'observe une évolution positive de l'état sécuritaire au Katanga et ce, depuis :

- la signature des accords de paix entre le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, les groupes armés, les représentants de différentes communautés sans oublier celui avec le Congrès National pour la Défense du Peuple « CNDP »;

- l'avènement des institutions politiques provinciales en 2007 ;
- la mise en œuvre de différents programmes de stabilisation et de développement, entre autres, le programme « AMANI », le Programme de Stabilisation et de Reconstruction des zones sortant des Conflits armés, « STAREC » en sigle;

Forces :

Les efforts fournis dans le cadre de la mise en œuvre de ces différents programmes et accords se traduisent essentiellement par les forces ci-après :

- Organisation des missions de sensibilisation à la paix à travers tous les Territoires de la Province ;
- Renforcement des capacités des cadres territoriaux des territoires, surtout en conflits, avec l'appui des humanitaires et/ou l'accompagnement de la Communauté Internationale ;
- Processus d'installation des comités locaux de développement ;
- Renforcement des capacités des éléments de la Police Nationale Congolaise (PNC) et les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) et des services de renseignement ;
- Processus d'intégration des éléments des ex Groupes armés au sein de l'armée régulière ;
- Ramassage des armes légères et des munitions ainsi que le déminage des zones polluées.

Faiblesses :

Néanmoins, d'énormes défis jonchent encore le processus de la matérialisation de toutes les recommandations et résolutions formulées. Il s'agit notamment de :

- Circulation des armes légères dans la Province, détenues par certaines communautés pour leur protection et par les bandes armées ;
- Non casernement de tous les éléments FARDC et PNC ;
- Présence au Katanga de certains "seigneurs de guerre" et leurs bandes, criminels recherchés par la justice ;
- Modicité et la mauvaise gestion de la solde des militaires et des policiers (non séparation de la chaîne de commandement d'avec la chaîne de paie) ;
- Modicité de la prime des agents des services de renseignement ;
- Insuffisance de l'équipement et des effectifs pour l'armée, la police et les services de renseignement, au regard de l'étendue de la Province ;
- Plusieurs cas de violation des consignes et des comportements contraires à la discipline militaire sont régulièrement signalés dans les rangs de la police et des forces armées.

Opportunités :

Plusieurs opportunités s'offrent pour la province, en l'occurrence :

- la volonté politique d'améliorer les conditions sécuritaires du pays, en général et de la Province, en particulier ;

- la mise en œuvre du Programme de Reforme du Système de Sécurité de la RDC.;
- la mise en œuvre du Programme STAREC dans le Tanganyika et du Programme de Consolidation de la Paix (PCP) dans les autres Districts,
- l'instauration du recensement biométrique des militaires et des policiers ;
- La paix.
- la séparation ainsi que le fonctionnement effectif et harmonieux de trois pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire).

Menaces :

Au regard de tout ce qui précède, il y a lieu de relever un certain nombre de menaces notamment :

- Guerres et conflits armés internes au Katanga, dans les provinces voisines ou dans les provinces limitrophes des pays voisins;
- Présence et activisme des certains groupes armés dans la Province ;
- Circulation incontrôlée des armes légères ;
- Implication des certains officiers militaires dans les activités de contre bande ;
- Sous encadrement de la jeunesse désœuvrée, des enfants dits de la rue et des démobilisés ;
- Déficit de culture démocratique et de patriotisme ;
- Conflits fonciers et coutumiers incessants ;
- Mauvaise distribution de la justice ;
- Tensions politiques et sociales ainsi que l'intolérance sous toutes ses formes ;

- Crise économique avec son cortège des problèmes tels que la précarité de la vie, l'extrême pauvreté, le chômage, les inégalités sociales, etc. ;
- Convoitise permanente par les puissances étrangères des ressources naturelles dont regorge la Province ;
- Egocentrisme des communautés de la Province qui ont tendance à exclure de la gestion de la Province d'autres communautés.

2.1.1.2. JUSTICE

A l'instar de l'ensemble de la République, l'organisation du pouvoir judiciaire au Katanga est conforme au cadre édicté par la législation nationale sur l'organisation et la compétence judiciaire.

Ainsi, les instances judiciaires sont établies dans la plupart d'Entités Territoriales que compte la Province.

Il existe certains facteurs qui favorisent la bonne administration de la justice dans la Province du Katanga et d'autres qui s'érigent en aléas qui perturbent la bonne marche de la justice. Ils sont d'ordre politique, financier et matériel et humain.

Forces :

- Existence des textes légaux et réglementaires régissant l'organisation ainsi que le fonctionnement du secteur ;
- Existence et fonctionnement des cours, tribunaux et parquets civils et militaires dans la Province ;
- Existence des centres pénitentiaires et de rééducation ;
- Disponibilité des ressources humaines et matérielles ;

- Renforcement régulier des capacités de différents acteurs du secteur de la justice, à savoir les magistrats et les auxiliaires de justice (officiers de police judiciaire, avocats et défenseurs judiciaires, personnel administratif) ;
- Séparation de trois pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire).

Faiblesses :

- Faible application des textes légaux et réglementaires dans le secteur ;
- Vétusté et insuffisance des infrastructures et équipements dans le secteur de la justice ;
- Insuffisance des magistrats ainsi que des auxiliaires de la justice ;
- Surpeuplement et mauvaises conditions de vie et de travail dans les centres pénitentiaires et de rééducation ;
- Insuffisance du budget alloué au secteur de la justice et faible exécution de celui-ci ;
- Faible couverture de l'ensemble de la Province par les juridictions (cours et tribunaux) ;
- Mauvaises conditions de travail et faible motivation du personnel œuvrant dans le secteur ;
- Lenteur dans le traitement des dossiers judiciaires ;
- Mauvaise distribution de la justice dans certains cas ;
- Corruption dans le système judiciaire ;
- Faible respect par le personnel du système judiciaire ainsi que ses auxiliaires de leurs différents codes d'éthique et déontologie ;
- Faible vulgarisation des lois.

Opportunités :

En dépit de ces problèmes, quelques opportunités pourront permettre d'améliorer la gouvernance judiciaire dans la Province. Il s'agit de :

- l'existence de la volonté politique pour la réforme et l'amélioration du système judiciaire ;
- l'engagement des pouvoirs publics à combattre, par l'application de la politique de la tolérance zéro, les antivaleurs tels la corruption, l'impunité, etc. qui minent tous les secteurs de la vie nationale dont la justice ;
- la possibilité de recrutement de nouveaux magistrats ;
- l'organisation de la faculté de droit et d'autres disciplines dans les universités et établissements d'enseignement pourvoyeurs du personnel nécessaire au secteur ;
- la mondialisation avec tous ses atouts ;
- l'adhésion de la République Démocratique du Congo à plusieurs organisations sous-régionales, régionales et internationales ;
- la ratification par la République Démocratique du Congo des instruments juridiques internationaux dans le secteur de la justice ;
- la présence des organisations de promotion et de protection des droits humains et autres ;
- l'existence des partenaires tant nationaux qu'internationaux engagés à accompagner le pays dans le secteur de la justice ;
- le processus de la décentralisation en cours ;

- les nouvelles technologies de l'information.

Menaces

- Influence du politique sur la justice ;
- Clientélisme ;
- Corruption ;
- Culture de l'impunité ;
- Déni de justice.

2.1.1.3. DROITS HUMAINS

Forces :

- Existence des textes légaux et réglementaires garantissant les droits humains ;
- Existence des structures étatiques et privées pour la protection et la défense des droits humains ;
- Campagnes permanentes de sensibilisation de la population à ses droits ;
- Jouissance par la population de ses droits ;
- Activisme des organisations non gouvernementales chargées de la défense des droits humains.

Faiblesses :

- Faible application des dispositions garantissant les droits humains contenues dans plusieurs textes légaux et réglementaires ;
- Insuffisance voire absence des infrastructures et des équipements des structures étatiques chargées de la gestion du secteur ;

- Insuffisance du budget alloué au secteur des droits humains et faible exécution de celui-ci ;
- Ignorance de ses droits par la majorité de la population suite à l'insuffisance de la vulgarisation desdits textes légaux et réglementaires, à l'analphabétisme, au désintéressement coupable de la population à connaître ses droits, etc. ;
- Absence ou faible réparation des dommages subis par les victimes des violations des droits humains.

Opportunités :

- l'existence de la volonté politique pour la réforme et l'amélioration du secteur des droits humains ;
- la mondialisation avec tous ses atouts ;
- l'adhésion de la République Démocratique du Congo à plusieurs organisations sous-régionales, régionales et internationales chargées des droits humains ;
- la ratification par la République Démocratique du Congo des instruments juridiques internationaux dans le secteur des droits humains ;
- l'existence des partenaires tant nationaux qu'internationaux engagés à accompagner le pays dans le secteur des droits humains ;
- la position stratégique qu'occupe la Province du Katanga (trois frontières importantes avec la Tanzanie, la Zambie et l'Angola ; frontières communes avec 4 Provinces de la RDC : le Kasai Oriental, le Kasai Occidental, le Maniema et le Sud-Kivu) est susceptible de favoriser la promotion des droits humains ;
- les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC);

- les programmes d'enseignement secondaire et universitaire qui ont prévu des cours d'initiation aux droits humains.

Menaces :

- Mauvaise distribution de la justice qui est à la base de la violation massive des droits humains ;
- Impunité qui favorise la violation permanente des droits humains ;
- Mauvaise santé de différents secteurs sociaux qui est à la base de la violation récurrente de plusieurs droits humains notamment le droit à l'éducation, le droit à la santé, le droit au travail, le droit à une rémunération décente, le droit à l'alimentation, le droit de vivre dans un environnement sain, le droit à la sécurité, le droit à la citoyenneté, etc.

2.1.2. GOUVERNANCE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

2.1.2.1. DECENTRALISATION

Depuis l'organisation des élections provinciales en 2007, la Province du Katanga se trouve dotée d'institutions provinciales notamment l'Assemblée Provinciale et le Gouvernement Provincial.



Assemblée Provinciale du KATANGA

Ces institutions fonctionnent conformément à la décentralisation en tant que mode de gestion de l'Etat, laquelle est consacrée par la Constitution du 18 février 2006 et les lois de mise en œuvre telles qu'éditées par la loi n° 08/012 du 31 juillet 2008 portant principes fondamentaux relatifs à la libre administration des provinces, la loi organique n°08/015 du 07 octobre 2008 portant modalités

d'organisation et fonctionnement de la Conférence des Gouverneurs ainsi que de la loi organique n°08/016 du 07 octobre 2008 portant composition, organisation et fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées (ETD) et leurs rapports avec l'Etat et les Provinces.

Forces :

- Existence des textes légaux et réglementaires sur la décentralisation ;
- Existence des structures et des infrastructures pour le fonctionnement des institutions ;
- Vulgarisation des textes sur la décentralisation ;
- Installation et fonctionnement effectifs des institutions provinciales ci-haut citées ;
- Eveil de la conscience de la population pour la participation citoyenne ;
- Adhésion massive de la population à la politique de la décentralisation comme solution à ses problèmes, par l'auto-prise en charge à la base ;
- Disponibilité des ressources humaines pour la gestion et l'animation de la décentralisation ;
- Renforcement des capacités techniques et matérielles des institutions provinciales.

Faiblesses :

- Faible vulgarisation et application des textes légaux et réglementaires sur la décentralisation notamment la disposition constitutionnelle et légale sur la retenue à la source par les provinces des 40% des recettes à caractère national ;

- Retard enregistré dans la mise en place des Entités Territoriales décentralisées (retard dans l'organisation des élections urbaines, municipales et locales, retard dans la mise en place de nouvelles provinces, retard dans la disponibilisation des certains textes qui doivent accompagner la décentralisation) ;
- Faible mobilisation des recettes propres à la Province et aux ETD ;
- Retard dans la mise en œuvre des textes et la mise en place des structures indispensables à la gouvernance financière des ETD tels les textes sur la passation des marchés publics, les chaînes des dépenses et des recettes ;
- Non respect des textes dans la gestion des finances publiques des ETD caractérisée par l'absence des plans de développement, l'absence ou l'élaboration non conforme des budgets, la mauvaise exécution des budgets, l'absence de reddition des comptes, pourtant indispensable pour instaurer la confiance entre les gouvernants et la population ainsi que le déficit de contrôle de la gestion par les ETD de la chose publique ;
- Insuffisance du civisme fiscal dans le chef de la population ;
- Absence des statistiques fiables concernant la démographie suite à non organisation du recensement général de la population dont le dernier remonte à 1984.

Opportunités :

- l'existence de la volonté politique pour l'aboutissement de la décentralisation ;
- la mondialisation avec tous ses atouts ;
- l'adhésion de la République Démocratique du Congo à plusieurs organisations sous-régionales, régionales et internationales;
- la ratification par la République Démocratique du Congo des instruments juridiques internationaux;
- l'existence des partenaires tant nationaux qu'internationaux engagés à accompagner le pays dans la voie de la décentralisation ;
- la position stratégique qu'occupe la Province du Katanga avec les trois frontières importantes avec la Tanzanie, la Zambie et l'Angola ainsi que la présence sur le sol du Katanga de plusieurs représentations consulaires peuvent constituer une occasion pour la Province de s'inspirer de l'expérience des pays amis dans le domaine de la décentralisation ;
- les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC);
- La paix.
- l'existence des établissements d'enseignement scolaire et universitaire, pépinière de futurs animateurs de la décentralisation ;

Menaces :

- Lenteur dans l'application des dispositions constitutionnelles et légales essentielles à la réussite de la décentralisation ;
- Absence d'un chronogramme contraignant pour la mise en œuvre effective de la décentralisation ;
- Insécurité et conflits armés ;
- Faiblesse des ETD sur le plan économique ;
- Calculs politiques.

2.1.2.2. ELECTIONS



Elections 2006

Forces :

- Existence et vulgarisation des textes légaux et réglementaires concernant les élections ;
- Insistance dans plusieurs textes légaux sur le respect de la parité dans les différentes structures étatiques et particulièrement à l'occasion des élections ;
- Existence des structures étatiques chargées de l'organisation des élections ;
- Existence des infrastructures et des équipements indispensables à l'organisation des élections ;
- Disponibilité des citoyens (hommes et femmes) à l'accomplissement de leurs devoirs civiques notamment l'exercice de leur droit de vote et d'éligibilité ;
- Identification et enrôlement des électeurs pour la constitution d'un fichier électoral ;
- Prise de conscience accrue des femmes de jouer pleinement leur rôle dans la chose politique, suite à une sensibilisation permanente par les structures étatiques compétentes et les ONG de promotion et de défense des droits de la femme ;
- Liberté consacrée et reconnue aux citoyens par la constitution et les lois du pays, sans distinction de sexe, de créer des partis et regroupements politiques ;
- Disponibilité des formations et regroupements politiques à s'impliquer dans le jeu démocratique dont la participation aux élections constitue l'unique mode d'accession au pouvoir d'Etat ;
- Non limitation du nombre et non ségrégation du genre des candidats aux élections à tous les niveaux ;

- Allocation d'un budget par l'Etat pour l'organisation des élections.

Faiblesses :

- Violation par le personnel électoral ainsi que par les candidats des textes légaux et réglementaires régissant les élections ;
- Résignation et Désintéressement des femmes par rapport à la chose politique ;
- Insuffisance voire absence des infrastructures et équipements indispensables à une bonne organisation des élections (matériels roulants et de communication, kits électoraux, bâtiments sécurisés pour la conservation et l'archivage du matériel électoral, etc.) ;
- Difficultés de disponibilisation dans le délai du budget pour les opérations électorales ;
- Dépendance vis-à-vis des partenaires extérieurs pour le financement partiel ou non du budget électoral ;
- Dépendance technique du pays vers l'étranger pour l'acquisition du matériel électoral (urnes, isoairs, bulletins de vote, etc.) ;
- Taux élevé d'analphabétisme au sein de la population, à la base des problèmes au jour du scrutin dans le chef des électeurs analphabètes ;
- Extrême pauvreté de la population qui fait que les électeurs au lieu d'opérer leur choix en fonction du programme des candidats s'intéressent plus au matériel par le principe "du mieux offrant" ;

- Faiblesse de l'autonomie financière de nombreuses femmes désireuses de participer aux élections face aux importantes charges requises par cette participation;
- Insuffisance du leadership féminin dans les partis et regroupements politiques ;
- Manque de confiance de plusieurs femmes vis-à-vis de leurs consœurs candidates aux élections ;
- Eloignement de certains bureaux de vote par rapport au lieu de résidence des électeurs, surtout à l'intérieur de la Province et délabrement des infrastructures routières, ferroviaires et aéroportuaires qui limitent la mobilité des électeurs et retardent le déploiement des agents et des kits électoraux avec comme conséquence majeure le faible taux de participation.

Opportunités :

- La volonté politique ;
- L'existence en République Démocratique du Congo d'un régime démocratique consacré et garanti par la Constitution et les lois du pays ;
- La disponibilité des partenaires à appuyer le processus électoral ;
- La mondialisation avec tous ses atouts ;
- Les nouvelles techniques de l'information et de la communication (NTIC) ;
- L'expérience des pays voisins et autres ainsi que des organismes et ONG spécialisés en matière électorale et notamment sur la question de la parité dans tous les domaines ;

- L'appartenance du pays aux organisations sous régionales, régionales et internationales ;
- L'existence des médias (presse écrite et audiovisuelle) ainsi que de l'organe de régulation des médias, en l'occurrence le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication (CSAC) ;
- La paix.

Menaces :

- Déficit de culture démocratique caractérisé par le manque de fair-play dans le chef des candidats ainsi que de leurs partisans qui conduit à des tensions et violences (avant, pendant et après les élections) qui affectent la sécurité et la paix et menace même le processus électoral ;
- Mauvaise organisation des élections par la structure étatique compétente due à certains facteurs dont notamment l'impréparation, l'insuffisance du renforcement des capacités du personnel électoral, la pratique par ledit personnel des antivaleurs, à savoir la corruption, le clientélisme, le cafouillage dans les opérations sensibles (dépouillement, compilation et traitement des résultats, mauvais archivage, etc.) avec comme conséquences le désintéressement de la population aux élections, le déficit de crédibilité du processus électoral et les contestations postélectorales ;
- Absence de financement des partis politiques ;
- Pesanteurs culturelles et croyances religieuses qui empêchent la femme de s'affirmer dans l'exercice de

tous ses droits, particulièrement politiques, au même titre que son partenaire homme ;

- Insécurité et guerres.

2.1.2.3. PARLEMENT



Vue de l'extérieur de l'Assemblée Provinciale

Forces :

- Existence des textes légaux et réglementaires instituant et organisant le fonctionnement des Assemblées provinciales, des Conseils urbains, communaux, de secteurs ou de chefferies ;
- Election libre et démocratique des animateurs de tous ces organes délibérants repris ci-dessus ;
- Existence des infrastructures et équipements pour le fonctionnement de l'institution ;
- Fonctionnement effectif de l'Assemblée provinciale ;
- Renforcement régulier des capacités des députés provinciaux et du personnel administratif ;
- Indépendance administrative et financière de l'Assemblée provinciale ;

- Organisation par l'Assemblée provinciale des séances plénières ouvertes au public et radiotélévisées.

Faiblesses :

- Faible application des textes légaux et réglementaires instituant les organes délibérants en Province, caractérisée par l'important retard constaté dans la mise en place des Conseils urbains, communaux, de secteurs ou de chefferies, suite à la non organisation des élections y relatives ;
- Insuffisance voire absence des infrastructures et équipements pour le fonctionnement adéquat de tous les organes délibérants ;
- Insuffisance des allocations budgétaires accordées aux organes délibérants notamment l'Assemblée provinciale ;
- Insuffisance des conditions de travail des députés provinciaux.

Opportunités :

- La volonté politique ;
- L'existence en République Démocratique du Congo d'un régime démocratique consacré et garanti par la Constitution et les lois du pays ;
- La disponibilité des partenaires à appuyer le fonctionnement de l'Assemblée provinciale sur le plan technique et matériel ;
- La mondialisation avec tous ses atouts ;

- L'adhésion de la République Démocratique du Congo à plusieurs organisations sous-régionales, régionales et internationales, avec comme particularité la coopération parlementaire ;
- La ratification par la République Démocratique du Congo des instruments juridiques internationaux;
- La position stratégique qu'occupe la Province du Katanga (trois frontières importantes avec la Tanzanie, la Zambie et l'Angola ; frontières communes avec 4 Provinces de la RDC : le Kasai Oriental, le Kasai Occidental, le Maniema et le Sud-Kivu) est susceptible de favoriser une coopération interparlementaire agissante et bénéfique ;
- La paix.
- Les nouvelles techniques de l'information et de la communication (NTIC).

Menaces :

- Changement non démocratique des institutions ;
- Insécurité, guerres, tensions et troubles sociopolitiques ;
- Comportements contraires à la déontologie parlementaire des députés.

2.1.2.4. ADMINISTRATION TERRITORIALE

Forces :

- Existence des textes légaux et réglementaires régissant l'administration territoriale;
- Existence des structures, des infrastructures et des équipements pour le fonctionnement des institutions ;
- Existence du pouvoir coutumier structuré et organisé ;

- Disponibilité des ressources humaines pour la gestion et l'animation de l'administration territoriale ;
- Renforcement des capacités techniques et matérielles des administrations territoriales ;
- Existence des ressources budgétaires leur reconnues par les textes légaux pour leur fonctionnement ;
- Autonomie administrative et financière des ETD.

Faiblesses :

- Faible application des textes légaux et réglementaires régissant l'administration territoriale ;
- Délabrement, insuffisance voire absence des infrastructures et équipements (mobilier et matériel de bureau, matériels roulant et de communication, etc.) pour le fonctionnement adéquat de l'administration territoriale ;
- Retard enregistré dans la mise en place des Entités Territoriales décentralisées (retard dans l'organisation des élections urbaines, municipales et locales, retard dans la mise en place de nouvelles provinces, retard dans la disponibilisation des certains textes qui doivent accompagner la décentralisation) ;
- Faible mobilisation des recettes propres à la Province et aux ETD ;
- Retard dans la mise en œuvre des textes et la mise en place des structures indispensables à la gouvernance financière des ETD tels les textes sur la passation des marchés publics, les chaînes des dépenses et des recettes ;
- Non respect des textes dans la gestion des finances publiques des ETD caractérisée par l'absence des plans

de développement, l'absence ou l'élaboration non conforme des budgets, la mauvaise exécution des budgets, l'absence de reddition des comptes, pourtant indispensable pour instaurer la confiance entre les gouvernants et la population ainsi que le déficit de contrôle de la gestion par les ETD de la chose publique ;

- Absence des statistiques fiables concernant la démographie suite à non organisation du recensement général de la population dont le dernier remonte à 1984 ;
- Faibles budgets des ETD imputable à la faible mobilisation des recettes propres et à l'insuffisance des rétrocessions leur reconnues par la loi ;
- Insuffisance d'organisation et d'expertise pour le recouvrement et la maximisation des recettes dans le chef des responsables de la territoriale ;
- Insuffisance et irrégularité du renforcement des capacités des territoriaux ;
- Insuffisance, mauvaises conditions de travail, modicité et retard des rémunérations des fonctionnaires territoriaux, à la base de leur démotivation ;
- Incessants conflits de succession au niveau du pouvoir coutumier ;
- Vieillesse du personnel de l'administration territoriale, à cause d'une politique inadéquate de retraite due à la mauvaise application des textes légaux et réglementaires en la matière ;
- Absence d'une école nationale d'administration publique et des finances dans la Province.

Opportunités :

- L'existence de la volonté politique pour l'aboutissement de la décentralisation qui doit être assise sur l'administration territoriale ;
- L'existence des partenaires tant nationaux qu'internationaux engagés à appuyer le pays dans la mise en place de l'administration territoriale ;
- L'expérience des provinces voisines, des pays limitrophes et autres dans le domaine de l'administration territoriale ;
- L'appartenance du pays aux organisations sous régionales, régionales et internationales ;
- L'existence des médias (presse écrite et audiovisuelle), outil par excellence de vulgarisation des actions et décisions qui intéressent les animateurs de l'administration territoriale et la population ;
- Le découpage territorial en cours rapprochera davantage les gouvernants de leurs administrés ;
- Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC);
- la ratification par la République Démocratique du Congo des instruments juridiques internationaux;
- L'adhésion de la République Démocratique du Congo à plusieurs organisations sous-régionales, régionales et internationales;
- La Paix.
- La mondialisation avec tous ses atouts ;
- L'existence des établissements d'enseignement secondaire et universitaire, pépinière de futurs animateurs de l'administration territoriale.

Menaces :

- Lenteur dans l'application des dispositions constitutionnelles et légales essentielles à la réussite de la décentralisation, et donc au fonctionnement de l'administration territoriale due à l'absence d'un chronogramme contraignant pour la mise en œuvre effective de la décentralisation ;
- Insécurité, conflits armés et guerres ;
- Faiblesse sur le plan économique de la plupart des ETD ;
- Politisation de l'administration territoriale et du pouvoir coutumier;
- Insuffisance du civisme fiscal dans le chef de la population ;
- Mauvaise gestion de la fonction publique qui est à la base de plusieurs maux qui minent le fonctionnement harmonieux de la territoriale, à savoir la non mécanisation des agents, la pléthore des effectifs, les omissions, les retraites sans contrepartie, la non application des critères dans la gestion de carrières etc. ;
- Délabrement et impraticabilité des voies de communication, épine dorsale de la territoriale, empêchant donc de la sorte l'itinérance des animateurs de ce secteur qui constitue, pourtant, une de leurs missions essentielles.

2.1.2.5. COMMUNICATION ET MEDIAS



La presse

Forces :

- Liberté d'expression et droit à l'information garantis par la Constitution ;
- Existence des textes légaux et réglementaires régissant le secteur des médias et communication;
- Existence des structures étatiques chargées de la gestion du secteur notamment le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication (CSAC) ;
- Existence des syndicats de journalistes dont le JED (Journalistes en danger) ;
- Existence des organes de presse (écrite et audiovisuelle) publics et privés ;
- Existence des infrastructures et équipements.

Faiblesses :

- Faible application des textes légaux et réglementaires régissant le secteur ;
- Insuffisance des conditions de travail du personnel évoluant dans le secteur de la presse qui l'expose régulièrement à la violation de la déontologie de la profession ;
- Forte concentration des organes de presse dans les grandes agglomérations ;
- Forte propension des hommes politiques à créer et à régenter les organes de presse pour leurs fins ;
- Insuffisance des allocations budgétaires à la presse publique et absence des subventions de l'Etat à la presse privée;
- Insuffisance du professionnalisme dans plusieurs organes de presse qui conduisent à des délits de presse répétés ;
- Faible monitoring (contrôle) par les organes étatiques compétents de la production des organes de presse.

Opportunités :

- La volonté politique ;
- Le besoin permanent de la population à l'information ;
- La mondialisation avec tous les atouts qu'elle offre dans ce domaine ;
- La disponibilité des partenaires à accompagner le gouvernement dans ce secteur;
- L'appartenance de la République Démocratique du Congo aux organisations sous régionales, régionales et internationales ;

- La ratification par le pays des instruments juridiques internationaux ;
- L'existence des établissements d'enseignement secondaire, supérieur et universitaire, pourvoyeur des ressources humaines indispensables au secteur ;
- La paix.
- L'existence de Nouvelles Technologies de l'Information et Communication (NTIC).

Menaces :

- Pauvreté de la population pour faire face au coût de l'information;
- Fiscalité et parafiscalité jugées excessives par les organes de presse au regard de leur objet social ;
- Insuffisance voire absence de desserte en électricité ;
- Entrave et atteinte à la liberté d'expression (menaces, arrestation et atteinte à la vie des journalistes) ;
- Politisation de la presse ;
- Conflits armés et guerres.

2.1.2.6. FONCTION PUBLIQUE



Division Provinciale de la fonction publique

Forces :

- Existence des textes légaux et réglementaires régissant la fonction publique ;
- Existence des structures, des infrastructures et des équipements pour le fonctionnement dudit secteur ;
- Disponibilité et dévouement du personnel de l'administration publique, en général et de la fonction publique, en particulier, en dépit des conditions de travail difficiles ;
- Décentralisation partielle de la fonction publique par la création notamment de fonction publique provinciale ;
- Renforcement des capacités techniques et matérielles de la fonction publique ;
- Existence des ressources budgétaires pour son fonctionnement ;

- Caractère transversal de la fonction publique par rapport aux autres secteurs qui lui confère une importance particulière pour la bonne gestion de l'administration.

Faiblesses :

- Faible application et retard d'actualisation de certains textes légaux et réglementaires régissant la fonction publique ;
- Délabrement, insuffisance voire absence des infrastructures et équipements indispensables à la fonction publique pour le fonctionnement adéquat du secteur;
- Retard enregistré dans la réforme de la fonction publique ainsi que dans la décentralisation de la fonction publique provinciale par le transfert aux provinces par le pouvoir central de la compétence effective dans les secteurs de la santé, de l'agriculture et développement rural, de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel ainsi que les autorités coutumières ;
- Pléthore et non maîtrise des effectifs de la fonction publique ;
- Faible allocation budgétaire pour le bon fonctionnement du secteur de la fonction publique ;
- Mauvaise gestion du personnel au niveau de la fonction publique (dans le recrutement, dans la gestion de la carrière, dans la paie par la non mécanisation des agents et des omissions, dans la retraite, etc.) ;
- Insuffisance et irrégularité du renforcement des capacités des agents de la fonction publique;

- Insuffisance, mauvaises conditions de travail, modicité et retard des rémunérations des fonctionnaires, à la base de leur démotivation;
- Vieillesse du personnel de la fonction publique ;
- Absence d'une école nationale d'administration publique dans la Province.

Opportunités :

- L'existence de la volonté politique pour l'assainissement et la redynamisation de la fonction publique ;
- La restauration de l'autorité de l'état ;
- L'existence des partenaires tant nationaux qu'internationaux engagés à appuyer le pays pour l'atteinte des objectifs ci-dessus ;
- La décentralisation ainsi que le découpage territorial en cours devraient contribuer sans conteste au bon fonctionnement de la fonction publique dont la gestion est centralisée actuellement au niveau de la capitale Kinshasa ;
- L'expérience des pays limitrophes et autres dans la gestion de la fonction publique ;
- L'appartenance du pays aux organisations sous régionales, régionales et internationales ;
- Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC);
- La ratification par la République Démocratique du Congo des instruments juridiques internationaux;
- La mondialisation avec tous ses atouts ;
- La paix.

- L'existence des établissements d'enseignement secondaire et universitaire, pépinière de futurs gestionnaires de la fonction publique.

Menaces :

- Insuffisance des ressources financières de l'Etat dont la maximisation est susceptible de répondre à l'impératif de l'amélioration des conditions de travail des fonctionnaires ;
- Lenteur dans la mise en œuvre de la décentralisation et du découpage territorial ;
- Effritement de l'autorité de l'Etat ;
- Retard dans l'assainissement et redynamisation de la fonction publique par rapport au chronogramme arrêté ;
- Conflits armés et guerres ;
- Influence du politique sur la gestion de la fonction publique ;
- Délabrement et impraticabilité des voies de communication qui ne favorisent pas un fonctionnement adéquat de la fonction publique dans son besoin de suivi, de contrôle, d'inspection, etc.

2.1.2.7. VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS



Une femme violée

Forces :

- Existence des textes légaux et réglementaires pour la promotion et la protection de la femme et de l'enfant notamment des lois criminalisant les violences faites à cette catégorie de personnes ;
- Existence des structures étatiques et non étatiques, nationales et internationales, pour la promotion et la protection des droits de la femme et de l'enfant ;
- Sensibilisation des femmes et des enfants sur leurs droits en rapport avec les violences dont ils sont victimes ;
- Prise en charge des femmes et enfants victimes des violences par les structures spécialisées étatiques et non étatiques ;
- Existence des allocations budgétaires pour le secteur de la femme et de l'enfant.

Faiblesses :

- Faible application des textes légaux et réglementaires pour la promotion et la protection de la femme et de l'enfant ;
- Faibles capacités (humaines, matérielles, financières) des structures étatiques et non étatiques de promotion et de protection du droit de la femme et de l'enfant ;
- Résignation des femmes et des enfants victimes des violences ;
- Insuffisance voire absence des structures spécialisées de prise en charge des victimes des violences ;
- Faible sensibilisation des femmes et des enfants sur leurs droits en rapport avec les violences ;
- Quasi dépendance vis-à-vis des partenaires extérieurs des budgets des structures étatiques et non étatiques évoluant dans le secteur de la protection de la femme et de l'enfant ;
- Sous équipement des services spécialisés chargés de la répression des viols (investigations, expertises médico-légales, etc.).

Opportunités :

- La volonté politique d'enrayer les violences dont les femmes et les enfants sont victimes ;
- La prise de conscience collective nationale et internationale des méfaits sur la société des violences faites aux femmes et aux enfants ;
- La disponibilité des partenaires tant nationaux qu'internationaux à appuyer le pays dans la lutte contre les violences faites à la femme et à l'enfant ;

- L'appartenance du pays aux organisations sous régionales, régionales et internationales ;
- La ratification par la République Démocratique du Congo des instruments juridiques internationaux;
- L'expérience des pays limitrophes et autres dans la lutte contre les violences faites à la femme et à l'enfant ;
- La mondialisation avec tous ses atouts ;
- La paix.
- Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Menaces :

- Effritement de l'autorité de l'Etat ;
- Insécurité, conflits armés et guerres ;
- Impunité ;
- Disfonctionnement de l'appareil judiciaire ;
- Coutumes qui banalisent et tolèrent les violences faites aux femmes et aux enfants ;
- Alcoolisme avec tous ses méfaits ;
- Pauvreté, à la base d'une grande promiscuité.

2.1.3. GOUVERNANCE ECONOMIQUE

2.1.3.1. ECONOMIE ET FINANCES

2.1.3.2. CLIMAT DES AFFAIRES



Réunion de la FEC

Forces :

- Existence des textes légaux et réglementaires régissant l'exercice des affaires et particulièrement le décret 09/31 du 08 août 2009 portant création du Comité de pilotage pour l'Amélioration du Climat des Affaires et des Investissements en République Démocratique du Congo, C.P.C.A.I en sigle ;
- Existence d'un diagnostic formel sur le climat des affaires en RDC notamment les documents ci-après :
- Etat des lieux de l'économie congolaise : problèmes et pistes de solutions (publié par la FEC en 2007) ;
- Résolutions de la table ronde économique Gouvernement/Secteur privé (2008) ;

- Rapport de la Banque Mondiale sur le climat des affaires (Doing Business) ;
- Existence d'une nomenclature légale des impôts et taxes (nationaux, provinciaux et des ETD) ;
- Existence des structures étatiques garantissant l'exercice et la promotion des affaires en République Démocratique du Congo, en général et au Katanga, en particulier ;
- Existence des syndicats patronaux (FEC, FENAPEC, ANEP, COPEMECO), des travailleurs et des ligues des consommateurs ;
- Existence des banques et institutions financières ;
- Disponibilité des ressources naturelles et humaines ;
- Existence de la demande (marché de consommation de plus de 10 millions de personnes, sans compter celui des provinces voisines et même des pays étrangers, limitrophes et autres) ;
- Existence des infrastructures (de transport, d'énergie, etc.) qui facilitent l'exercice des affaires et les investissements.

Faiblesses :

- Faible vulgarisation et application des textes légaux et réglementaires pour la promotion et l'exercice des affaires, particulièrement ceux relatifs aux réformes menées par le pays pour l'amélioration du climat des affaires et des investissements ;
- Vétusté et inadaptation de la réglementation économique et commerciale en vigueur au monde actuel des affaires ;

- Multiplicité de textes juridiques et risque de contradiction dans l'application des textes ;
- Multiplicité de régies financières et risque de redondance dans les impôts, droits, taxes et autres redevances à percevoir ;
- Absence de certaines lois intermédiaires devant compléter l'arsenal juridique de la décentralisation ;
- Fiscalité complexe, élevée et peu incitative à l'investissement direct ;
- Difficultés d'accès au financement et insuffisance d'institutions bancaires et financières ;
- Absence de procédures transparentes à la base, entre autres, à la lourdeur administrative dans le traitement des dossiers ainsi que de la perception par les fonctionnaires des frais indus
- Insuffisance et défectuosité des infrastructures de base et autres notamment les voies de communication et les transports y afférents qui ne favorisent pas l'éclosion des affaires ;
- Difficultés d'accès à l'énergie électrique et à l'eau ;
- Insécurité juridique et judiciaire ainsi que tracasseries administratives et policières ;
- Faible collaboration entre le pouvoir central et provincial ainsi qu'entre les différents services intervenant dans le secteur du climat des affaires ;
- Absence d'une administration publique provinciale ;
- Multiplicité des services non autorisés aux frontières ;
- Faible motivation et mauvaises conditions de travail des fonctionnaires évoluant dans les différents services en rapport avec le climat des affaires ;

- Faibles capacités techniques des fonctionnaires évoluant dans les services intéressés dans le climat des affaires, étant donné la jeunesse de cette notion qui se trouve dans une phase de vulgarisation et de promotion dans notre pays;
- Insuffisance de la prise de conscience et de l'implication des pouvoirs publics face aux défis imposés par l'amélioration du climat des affaires, au regard de l'opportunité qu'il offre pour le développement du pays, en général et de la Province, en particulier ;
- Quasi dépendance vis-à-vis des partenaires extérieurs du financement des budgets afférents aux activités de sensibilisation à l'amélioration dudit climat ;
- Absence en Province de l'antenne du Comité de Pilotage pour l'Amélioration du Climat des Affaires et des Investissements, C.P.C.A.I en sigle.

Opportunités :

- La volonté politique d'améliorer le climat des affaires et des investissements ;
- L'existence d'une prise de conscience internationale sur l'importance du climat des affaires dans le développement d'un pays;
- La disponibilité des partenaires tant nationaux qu'internationaux à accompagner la RDC dans sa quête pour l'amélioration du climat des affaires et des investissements ;
- L'appartenance du pays aux organisations sous régionales, régionales et internationales ;

- La ratification par la République Démocratique du Congo des instruments juridiques internationaux;
- L'expérience des pays limitrophes et autres dans leurs efforts pour l'amélioration du climat des affaires et des investissements ;
- La mondialisation avec tous ses atouts ;
- Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).
- L'existence de la demande et des infrastructures de transport ;
- La position stratégique qu'occupe la Province du Katanga (trois frontières importantes avec la Tanzanie, la Zambie et l'Angola ; frontières communes avec 4 Provinces de la RDC : le Kasai Oriental, le Kasai Occidental, le Maniema et le Sud-Kivu) est propice aux affaires et aux investissements ;
- L'existence des établissements d'enseignement et de formation professionnelle.
- La paix.

Menaces :

- Effritement de l'autorité de l'Etat ;
- Impunité ;
- Disfonctionnement de l'appareil judiciaire ;
- Insécurité juridique et judiciaire des opérateurs économiques ;
- Insuffisance de la culture bancaire avec plusieurs corollaires (thésaurisation, développement exagéré du marché noir, dollarisation de l'économie, etc.) ;
- Pauvreté, à la base de la contraction de la demande et de la consommation ;
- Corruption ;
- Absence ou insuffisance des conditions d'attraction et d'incitation des investissements ;
- Insécurité, conflits armés et guerres.

2.1.3.3. PORTEFEUILLE DE LA PROVINCE

Exploitation minière

Forces :

- Reconnaissance par les textes légaux de la personnalité juridique à l'entité Province ;
- Existence des textes légaux reconnaissant aux provinces la compétence de créer des entreprises provinciales et donc le droit de détenir un portefeuille (art. 204, al. 10 de la Constitution et art. 37 et 40 de la Loi 08/012 du 31 juillet 2008 portant principes fondamentaux relatifs à la libre administration des provinces);
- Existence et fonctionnement dans la Province de plusieurs entreprises publiques ou d'économie mixte rentrant dans le portefeuille de l'Etat (pouvoir central) : Gécamines, Société Nationale des Chemins de fer du Congo, Société Nationale d'Electricité, REGIDESO, Société Nationale d'Assurances, etc. ;
- Possession par la Province des ressources naturelles, humaines, matérielles et financières.

Faiblesses :

- Faiblesse voire non respect de l'application des textes légaux et réglementaires relatifs aux ressources financières de la Province tant au niveau de la mobilisation des recettes à caractère national que celles propres à la Province ;
- Insuffisance des ressources financières de la Province dues à la raison ci-avant qui ne permet pas à celle-ci de mettre en œuvre une véritable politique de développement de son portefeuille ;

- Absence d'une volonté politique des institutions provinciales pour la création d'un portefeuille de la Province ;
- Insuffisance du civisme fiscal dans le chef de la population ;
- Faiblesse dans la perception des recettes propres à la Province ;
- Absence des structures et même de la volonté de contrôle ;
- Insuffisance de recours aux méthodes modernes de gestion (planification, budgétisation, outils statistiques, traitement automatique des données, etc.) ;
- Interférences politiques.

Opportunités :

- La volonté politique de se doter des portefeuilles au niveau de toutes les entités;
- La disponibilité des partenaires tant nationaux qu'internationaux à appuyer le pays dans l'accroissement de la richesse nationale ;
- L'appartenance du pays aux organisations sous régionales, régionales et internationales ;
- L'existence des institutions bancaires et financières ;
- La ratification par la République Démocratique du Congo des instruments juridiques internationaux;
- L'expérience des pays limitrophes et autres dans le domaine du portefeuille
- La mondialisation avec tous ses atouts ;
- La paix.

- Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Menaces :

- Non respect par les autorités de tutelle des textes (statuts) régissant des entreprises publiques tant nationales que provinciales ;
- Absence de volonté de l'Etat-proprétaire d'honorer ses engagements (dettes) vis-à-vis des entreprises de son portefeuille conduisant ces dernières à des situations de faillite ;
- Effritement de l'autorité de l'Etat ;
- Clientélisme, népotisme, impunité, corruption, collusion, etc. ;
- Insuffisance du patriotisme dans le chef des gestionnaires des entreprises publiques ;
- Insécurité juridique et judiciaire ;
- Pauvreté qui rétrécit le marché de consommation de biens et services ;
- Absence de contrôle ;
- Politisation dans la gestion des entreprises du portefeuille ;
- Insécurité, conflits armés et guerres.

2.1.3.3. PLANIFICATION ET COORDINATION

Forces :

- Existence des textes légaux et réglementaires régissant le secteur ;
- Existence des structures chargées de planification, de coordination, de suivi et évaluation déployées jusqu'au niveau de territoire ;
- Existence des plans et programmes élaborés ;
- Existence d'un personnel dont les capacités sont renforcées dans le domaine;
- Implication des structures de planification dans le processus de budgétisation ;
- Implication des structures de planification dans le processus d'élaboration du budget de la Province ;
- Implication des structures de planification dans la promotion des investissements privés et publics ;
- Existence des cadres de concertation et de pilotage multisectoriels et interministériels à des différents niveaux administratifs ainsi qu'avec les autres partenaires tant nationaux qu'internationaux ;
- Intégration des différents programmes sectoriels préparés par les autres ministères, les Entité Administratives décentralisées et les autres acteurs économiques et sociaux dans plans de développement ;
- Existence d'un cadre de concertation des travaux macroéconomiques.

Faiblesses :

- Faiblesse voire non respect de l'application des textes légaux et réglementaires relatifs au secteur ;
- Usurpation des attributions quant à la programmation, suivi des réalisations des projets d'investissements, particulièrement au niveau provincial ;
- Faiblesse, voire absence, du suivi et évaluation de l'exécution des projets d'investissements, des plans de développement ainsi que de l'établissement des rapports périodiques de leurs états d'avancement ;
- Absence de coordination et de suivi des projets sectoriels de différents ministères ainsi que du suivi des rapports interministériels ;
- Faible coordination des projets de différents partenaires (privés, ONG et autres organismes tant nationaux qu'internationaux) ;
- Faible coordination et fonctionnement des cadres de concertation ainsi que leur duplication ;
- Faible (mauvaise) planification des actions gouvernementales notamment les prévisions budgétaires, économiques et sociales ;
- Insuffisance des instruments scientifiques permettant d'appréhender la vie économique et sociale de la Province dans tous les secteurs ;
- Insuffisance des données statistiques de qualité à la base d'une bonne planification ;
- Faible implication de la population en vue de sa participation dans l'élaboration et l'exécution du plan économique et social (manque d'appui de la dynamique communautaire par le gouvernement provincial) ;

- Absence d'une politique de relance de la production dans le cadre des investissements privés ;
- Mauvaises conditions de travail et insuffisance de motivation du personnel dans le secteur ;
- Non application des méthodes modernes de planification notamment la gestion axée sur les résultats ;
- Insuffisance (voir absence) des allocations budgétaires pour la planification, la coordination, le suivi, l'évaluation ;
- Absence d'une administration provinciale chargée de la planification ;
- Délabrement des infrastructures et insuffisance des mobiliers, moyens de locomotion et de communication facilitant la coordination, le suivi et évaluation pour les structures de planification au niveau provincial, intermédiaire et des Entités Territoriales Décentralisées (ETD).

Opportunités :

- Volonté politique pour l'amélioration des conditions socio-économique de la population, traduite par la vision de la révolution de la modernité pour un Congo émergeant ;
- Décentralisation et découpage ;
- Existence des ressources humaines qualifiées ;
- Appui des partenaires, bi et multilatéraux, tant nationaux qu'internationaux, ainsi que leur disponibilité à appuyer le pays dans son programme de développement, de la gouvernance, de la lutte contre la pauvreté, etc. ;
- Nouvelle loi des finances publiques axé sur les budgets –programmes et dont le soubassement est la méthode de gestion axée sur les résultats ;
- Existence d'une dynamique communautaire sur l'auto-prise en charge ;
- L'appartenance du pays aux organisations sous régionales, régionales et internationales ;
- La ratification par la République Démocratique du Congo des instruments juridiques internationaux;
- L'expérience des pays limitrophes et autres dans le domaine de planification et du développement;
- La mondialisation avec tous ses atouts ;
- La paix.
- Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).
- Existence des structures d'enseignement supérieur et universitaire de formations diverses pourvoyeuses des ressources humaines capables de planifier ;

Menaces :

- Non application des textes en rapport avec le secteur ;
- Effritement de l'autorité de l'état ;
- Non application de la déclaration de Paris
- Méconnaissance du rôle du ministère du plan par le gouvernement, les partenaires ainsi que par le grand public ;
- Absence d'une volonté politique des institutions provinciales pour la redynamisation et le fonctionnement des cadres de planification et coordination (Conseil provincial de planification, conseil provincial de conjoncture, CP-CPD, etc.) ;
- Interférences politiques ;
- Insuffisance de recours aux méthodes modernes de gestion (planification, budgétisation, outils statistiques, traitement automatique des données, etc.) ;

ACTIONS PLANIFICATION :



Dons des savons par une ONG aux orphelins

Object : Gérer et Promouvoir le développement socio-économique de la Province.

- Rendre efficace la coordination des actions du développement.
- Redynamisation et renforcement des capacités humaines, matérielles et techniques des structures de planification et de la coordination ;
- Promotion des investissements privés et publics ;
- Appui à l'organisation des enquêtes socio-économiques ;
- Elaboration, vulgarisation, dissémination des outils de planification, programmation, budgétisation, suivi-

évaluation et autres modules (PQ, PIP, PAP, CDMT, Budget, monographie, etc.) ;

- Elaboration de la conjoncture économique ;
- Appui à élaboration des plans de développement des ETD ;
- Appui aux projets de STAREC

Actions coordination :

Object : Renforcer les mécanismes de coordination, de suivi-évaluation ;

Assurer la meilleure mise en œuvre des programmes du gouvernement conformément à la révolution de la modernité.

- Respect des textes légaux et réglementaires régissant le secteur ;
- Appui et renforcement des capacités institutionnelles de la coordination ;
- Redynamisation du CPCPD ;
- Installation et redynamisation des CLD ;
- Appui à l'opérationnalisation du Comité Technique Conjoint (CTC) et du Comité Technique de Liaison (CTL) du STAREC ;
- Installation de la structure provinciale du Programme de Gestion d'Aides et des Investissements (PGAI) ;
- Appui à l'installation des comités locaux de coordination ;
- Appui à la mise en œuvre du STAREC

Actions Statistiques :

Object : Réduire la dépendance extérieure.

Produire des statistiques fiables et diversifiées dans tous les secteurs ;

- Respect des textes légaux et réglementaires régissant le secteur ;
- Développement d'une stratégie nationale de récolte des données statistiques ;
- Création d'un cadre de concertation et d'harmonisation des statistiques sous l'égide de l'INS ;
- Financement et équipement des institutions chargées de récolte des données particulièrement l'INS;
- Sensibilisation des autorités ainsi que de la population sur l'importance des statistiques dans la planification et la prise des décisions;
- Promulgation de la loi statistique ;
- Organisation des enquêtes de conjoncture pour la récolte de certaines données en vue d'obtenir les agrégats économiques au niveau de la Province ;
- Appui à l'organisation des enquêtes de routines

2.2. LE PROFIL ENVIRONNEMENTAL

2.2.1. SOL

Le Katanga est caractérisé par la diversité des types de sol et est couvert principalement par trois types de végétations, à savoir : la savane herbeuse, la forêt claire et la prairie sur les hauts plateaux.



Dans les plaines fluviales et aux pieds des collines, les sols sont de type alluvionnaire en général d'une bonne teneur en matière organique, favorable à la culture du manioc et du maïs qui sont des aliments de base de sa population. D'autres cultures peuvent aussi y être cultivées sur ce sol sans apport de la fumure minérale.



Dans les hauts plateaux, les sols ont des caractéristiques qui se prêtent à une vocation pastorale, donc favorable à l'élevage du gros bétail.

Le Katanga est réparti en sept zones agropastorales d'importance inégale et qui se concentrent selon les Districts et Villes.

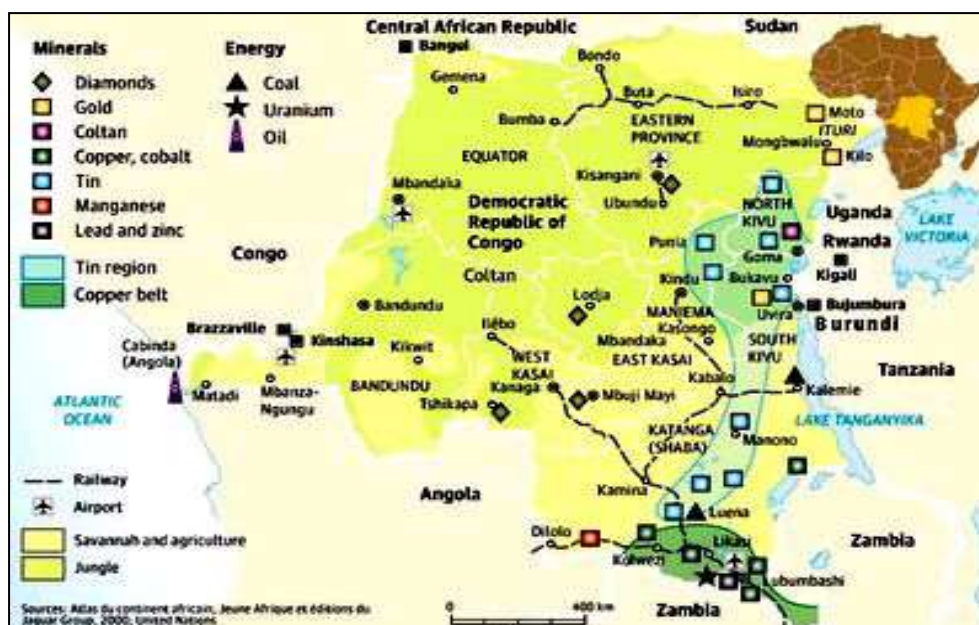
Il s'agit de : (i) Zone de Kanyama Kabongo ; (ii) Dépression de Kamalondo ; (iii) Bassin de la Lulua ; (iv) Vallée de la Lufira ; (v) Zone de Kongolo ; (vi) Plateau de Marungu et Moba ; (vii) Bassin de la Luapula – Moero.

Le Katanga recèle aussi le sol argileux qui est d'un grand apport dans la construction (fabrication des briques, tuiles ...).

2.2.2. SOUS-SOL

Actuellement, le Katanga est une Province essentiellement minière. Toute l'activité économique de la Province gravite autour de l'exploitation minière (industries, agriculture, banques, transport, eau, électricité, établissements humains, commerce, etc.).

Le Katanga regorge d'importants gisements de cuivre à haute teneur et des métaux associés. Il renferme aussi une grande diversité de minerais qui fait de lui, dans le secteur minier, la Province la plus exploitée de la République Démocratique du Congo (RDC).



Les exploitations minières et les indices minéraux indiquent la présence dans les différents Districts des ressources ci-dessous :

- Haut Katanga: cuivre, cobalt, zinc, nickel, or, germanium, salines, calcaire, uranium, platine, fer, plomb, argile, kaolin, manganèse, talc, granites, gypse...
- Lualaba: cuivre, cobalt, manganèse, or, diamant, kaolin, autres pierres précieuses ...
- Haut-Lomami: étain, or, charbon, tantale, wolfram, fer, niobium, cuivre, argent, cassitérite...
- Tanganyika: or, calcaire, tantale, wolfram, niobium, cuivre...

La législation de référence est le Code minier (Cfr. doc GODET PNUD) (Loi No 007/2002 du 11 juillet 2002). Ce code est soutenu par les Régulations minières (Décret No 028/2003 de mars 2003) qui met en œuvre les provisions du Code. Le Code

minier assure un cadre juridique pour réguler les pratiques environnementales des compagnies minières en RDC. De plus, il exige des compagnies minières de soumettre des Etudes d'Impact Environnemental (EIE) ainsi que des Plans de Gestion Environnementale du Projet (PGEP).

Faiblesses (sol et sous sol) :

Le problème foncier :

D'une manière générale, la terre appartient à l'Etat. Ce principe fondamental prévoit la consultation et l'accord des communautés autochtones et reconnaît donc la primauté du système foncier coutumier sur les terres occupées par ces communautés. Toutefois, la ruée vers l'exploitation minière, agricole et forestière, l'expansion des villes et cités provoquent des conflits fonciers de tous genres, en dépit de l'existence des codes foncier, minier et forestier.

L'exploitation du sol et du sous-sol :

- L'ensemble de l'espace physique de cette Province minière, morcelée en carrés miniers, est cédé aux opérateurs miniers pour son exploitation. A ce jour, près de 72% de la superficie du Katanga qui mesure 496.877 km² sont consacrés à l'exploitation minière. Le solde soit 28% des terres est réparti entre l'activité agropastorale, la chasse, la pêche, l'habitat, les infrastructures, la conservation de la nature (faune et flore) et le tourisme.

Cette politique de céder tout l'espace aux exploitants miniers comporte, à terme, des conflits fonciers, de sous production

agropastorale, de crise alimentaire, d'appauvrissement du sol avec des répercussions sur la santé humaine et animale ;

- L'exploitation abusive et excessive du sol et du sous sol ;
- Le manque des mesures d'encadrement avérées ;
- La dépendance étroite du Katanga à l'industrie minière ;
- L'insuffisance de suivi de l'exploitation minière artisanale ;
- L'appauvrissement du sol par les feux de brousse incontrôlés et la pratique de l'agriculture traditionnelle sur brûlis rendant de ce fait le sol inapte à l'agriculture ;
- Le manque d'une véritable politique d'urbanisation ;
- La déforestation incontrôlée.

Opportunités (sol et sous sol) :

Le Gouvernement Provincial a pris plusieurs initiatives sur l'exploitation des ressources naturelles de la Province du Katanga à travers l'organisation des Tables Rondes lesquelles ont abouti notamment aux conclusions et recommandations ci-après :

- A peine 10% d'opérateurs miniers de la Province font partie de Corporations professionnelles. Elles doivent pourtant adhérer à des Chartes de Bonne Conduite en vue d'un développement durable de la Province ;
- Les participants ont reconnu que le développement durable requiert le respect de l'environnement et des droits fonciers, le respect des droits sociaux ainsi que la prise en compte des besoins de terres pour le redéploiement des activités agricoles.

Conscient de tous ces enjeux, le Gouvernement Provincial du Katanga a fait notamment obligation aux opérateurs miniers d'emblaver un minimum de 500 hectares pour de fins agropastorales.

Sol :

La diversité de son sol, la mécanisation agricole et la réhabilitation des voies de communication (routes de desserte agricole, chemin de fer et autres) peuvent entraîner le développement de l'agriculture et la promotion des Petites et Moyennes Entreprises (PME).

L'existence de larges plateaux pouvant favoriser l'élevage et le traçage des routes internes.

Sous-sol :

L'exploitation judicieuse du sous-sol du Katanga est en mesure de booster l'économie de la Province en particulier et du Pays en général suite aux nombreux gisements des ressources minérales importantes qui ne sont pas encore exploités.

On peut citer notamment : les gisements de Fer de Kasumbalesa ; les gisements de Spodumène de Manono malgré l'importance de leurs réserves en Lithium ; les minéraux industriels comme l'argile et le gypse ; l'existence de nombreuses substances sous forme d'indices sur toute l'étendue de la Province.

Entrée d'une mine



Menaces (Sol et Sous -sol) :

Il ressort des données disponibles (Cadastre Minier) que les permis de recherche et d'exploitation délivrés à date dans le secteur minier couvrent la majeure partie de l'étendue de la Province. Cette situation risque d'hypothéquer certaines options prioritaires de la politique économique de la Province notamment le développement de l'agriculture, du tourisme et la préservation de l'écosystème. Cette menace est à

considérer, dans la mesure où le code minier prime sur tous les autres codes (foncier, forestier et agricole...).

Il y a lieu de relever également l'explosion démographique qui constitue une menace non négligeable pour le sol, à cause de nombreuses conséquences qui découlent de la concentration humaine sur un espace bien déterminé.

Le non respect des politiques environnementales et de gestion durable des ressources naturelles pourrait constituer un handicap pour le développement de la Province s'il n'est pas institué des mesures rigoureuses de contrôle.

Comme dit plus haut, la non application des textes légaux engendre des conflits de tous genres dans les domaines foncier et minier.

Aussi, l'engouement vers le secteur minier ainsi que l'exploitation de ce secteur non suffisamment planifié risque de précipiter un épuisement prématuré des gisements.

2.2.3. EAUX DE SURFACE ET SOUTERRAINES

Forces :

Le Katanga contient plusieurs cours d'eau (Fleuve Congo, ses affluents et confluents) et des lacs parmi les plus importants du pays (Tanganyika, Moero, Bangwelo, Upemba et Kisale).

De nombreux cours d'eau contiennent des biefs accidentés (chutes et rapides). A cet actif, on compte les chutes de: Nseke, Nzilo, Mwadingusha, Koni, Mpiana-Mwanga, Kalule-Sud, Kilubi, etc.) Opérationnelles après l'aménagement approprié de leurs sites.

Les centrales hydro-électriques de Nseke et Nzilo sur le Lualaba, Mwadingusha et Koni sur la Lufira totalisent une puissance installée de 520 000Kwa dans le Sud Katanga, soit une capacité annuelle moyenne de plus de 2.875 millions de KWh.

Par ailleurs, le Katanga possède des nappes phréatiques abondantes et leurs eaux sont souvent de bonne qualité. Il ya lieu d'épingler aussi la présence des sources d'eaux souterraines (froides, chaudes, thermales, salines, thermo minérales).

Ces cours d'eaux et nappes profitent d'une pluviométrie régulière et d'un niveau satisfaisant. En effet, la hauteur annuelle des pluies est plus élevée au Nord où elle se chiffre à 1.546,8 mm et 141 jours de pluies par année. Les plus faibles valeurs de précipitations annuelles moyennes (960 à 1.148,8

mm), nombre total de jours de pluies au cours de l'année (104,1 jours de pluies) sont enregistrées au Sud de la Province correspondant au type climatique CW (climat tropical humide) et AW6 (climat tropical sec avec 6 mois de saison sèche). *Cfr classification de Koppen.*

Le mois de décembre est le mois le plus pluvieux à travers toute la Province du Katanga, tandis que celui de juillet est le mois le plus sec. L'importance de la latitude accentue la sévérité de la saison sèche, elle augmente au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'Equateur.

Faiblesses (eaux de surface et souterraines) :

C'est une véritable contradiction en rapport avec l'abondance des eaux que regorge la Province. Si en milieu urbain la population accède relativement à l'eau potable 84%, il n'en est pas de même de la population rurale. Comme dit précédemment, c'est seulement 29% de la population rurale qui a accès à l'eau potable. Cette eau est souvent polluée et porteuse des germes pathogènes, responsables des maladies hydriques, telles que le choléra, la fièvre typhoïde, les vers intestinaux etc.

En particulier, on constate :

Une faible couverture en desserte d'eau potable et de la gestion technique et commerciale par la Régideso (14 stations ; il s'agit de : Lubumbashi, Likasi, Kolwezi, Dilolo, Sandoa, Kamina-ville, Kabongo, Malemba-Nkulu, Bukama, Kaniama, Kalemie, Kabalo, Kongolo et Moba.).



Pénurie d'eau

En milieu rural, malgré la présence du Service National d'Hydraulique Rural (S.N.H.R.), le problème de fourniture d'eau n'a pas été résolu.

Il faut noter aussi une faible implication de la communauté dans la gestion des systèmes existants.

Opportunités :

a) Eaux de surface :

La Province du Katanga dispose d'un grand nombre de réserves d'eau de surface.

Tous les territoires sont charriés par d'importants cours d'eau qui par moment constituent à la fois des moyens de communication, des réservoirs de poisson et des sources d'eau de consommation.

Le fleuve Congo, le Lac Moero, Tanganyika et leurs affluents, riches en poissons, constituent un gage certain pour le développement de la pêche.

Les marais, qui couvrent également des vastes étendues, peuvent être mis à profit pour développer la riziculture de bas-fond, compte tenu des importations importantes de riz au Katanga qu'il pourrait pourtant produire.



Lac Tanganyika

Le lac Tanganyika par sa richesse en poissons est un potentiel et des opportunités existent pour l'exploitation de cet énorme potentiel au niveau de Moba et de Kalemie. Ce constat est aussi valable dans tous les autres territoires du Katanga qui sont arrosés par de nombreux et importants cours d'eau très riches en poissons tels que le Lualaba, le fleuve Congo, lac Moero, lac Changalele, lac Upemba, les rivières Lwizi, la Lukuga etc. ...

La pêche est pratiquée dans les différents cours d'eau qui sillonnent la province (fleuve, rivière), ainsi que dans les lacs naturels et de retenue. Cette activité est surtout du type artisanal, mais offre des possibilités d'exploitation industrielle sur le lac Tanganyika.

D'autres cours d'eau, comme le Lualaba pourraient entraîner le tourisme et les activités balnéaires génératrices de recettes.

Pour la pisciculture la disponibilité des nombreux cours d'eau permanents offre la possibilité d'aménager des étangs piscicoles sur de nombreux sites.

Le fleuve Congo et ses nombreux affluents souvent entrecoupés des chutes peuvent être utilisés pour la création et l'exploitation de l'énergie hydroélectrique et pour l'adduction de l'eau potable.

La production de l'hydroélectricité : Plusieurs sites restent encore non exploités : chute de Kando en amont de Bukama, chute de Lufira au nord – Est de Likasi, les rapides de la Iuvua à Pweto, chute Paulsen à Kiambi, portes d'enfer au Nord de Kongolo, chutes Mulimbo sur la Lukuga au Nord de Nyunzu, chutes de la Lofoi, chutes de la Kiubo sur la Lufira au Sud de Kansenia... Ces chutes se prêtent facilement à une mise en valeur viable.

Les sources chaudes et salines sont répandues dans le Katanga. Bien exploitées, elles sont d'intérêt économique évident. Dans le secteur du Katanga septentrional, nous avons 44 sources parmi lesquelles Kafingwe (territoire de Mitwaba) est la source la plus chaude ($T^{\circ}100^{\circ}\text{C}$). Elles se répartissent en quatre secteurs dans la Province : le secteur du Triangle Lubumbashi – Kasenga- Tenke ; dans le degré carré de Kambove ; le secteur de la Région des Grabens ; les

crêtes des monts Hackanson (territoires de Bukama et Malemba) qui constituent la limite du secteur.

Les pluies abondantes en moyenne 6 sur 12 mois.

On observe des initiatives des privées d'exploiter à l'échelle industrielle des eaux des sources, laquelle exploitation est limitée autour des villes.

b) Eaux souterraines :

Avec un potentiel immense et diversifié, ce secteur peut être bien développé, les eaux traitées peuvent être fournies à la population, tandis que les sources thermales, salines, froides et thermo minérales peuvent conduire au développement de plusieurs activités industrielles, particulièrement touristique, saline et sanitaire...

Menaces : (Eaux de surface et Eaux souterraines)

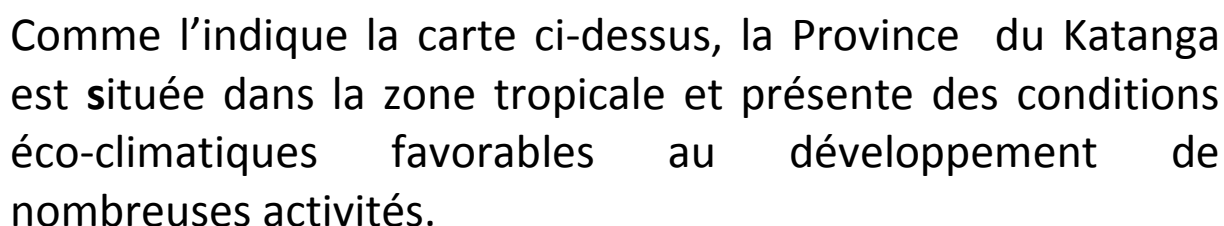
Insuffisance de l'application des politiques en matière de conservation de l'environnement, avec comme conséquence les



phénomènes ci-après : inondations, pollution de l'eau, dégradation du potentiel halieutique.

FORCES :

CARTE DES ZONES CLIMATIQUES



L'altitude, la latitude et le vent au Katanga influencent la température de la manière suivante :

- dans le Nord, l'altitude moyenne est inférieure à 900m ; la température moyenne est de 24°C ; les mois les plus froids sont juillet et août et les mois les plus chauds sont décembre et janvier ;

- dans les hauteurs du Sud, la température moyenne tombe à moins de 20° C ; le maxima de température est observée entre septembre et octobre période qui correspond avec le début de la saison des pluies ; et le minima en juin et juillet.

L'amplitude thermique annuelle augmente à mesure que l'on se dirige vers le Sud. Elle est de 5°C au Nord Katanga et atteint facilement 8°C dans le Sud. De même, l'amplitude diurne est plus marquée dans le Sud que dans le Nord.

Quant aux vents, la Province bénéficie des vents alizés de mai à octobre.

Faiblesses :

Dans les villes du Katanga et leurs environs, l'air est pollué du fait de rejets industriels dans l'atmosphère, de l'accroissement et de la concentration des véhicules qui roulent sans aucun respect des normes environnementales, des fumées provenant des feux de brousse et de la déforestation croissante.

Les effets du réchauffement climatique dus à ce qui précède ainsi qu'aux gaz à effet de serre commencent petit à petit à se manifester avec la diminution des pluies dans le Katanga. Ce qui provoque le dessèchement de quelques nappes phréatiques.

Il faut enfin signaler les difficultés de fonctionnement des services chargés du suivi de la climatologie et de la météorologie.

Opportunités:

Avec ses deux types de climats, tropical humide au Nord et tropical sec au Sud, le Katanga a la possibilité de développer les énergies solaires et éoliennes ; d'intensifier et diversifier les activités agricoles et pastorales

Menaces :

La sécheresse et les catastrophes naturelles ; l'éclosion des maladies respiratoires et autres ; la détérioration de la qualité de la vie.

2.2.5. FAUNE

Parc National

Forces :

L'existence de deux parcs nationaux, de six réserves de chasse intégrale et six réserves de chasse partielle, de deux domaines de chasse touristique et de trois domaines de

chasse rurale. Cela prouve à suffisance qu'il existe une faune diversifiée au Katanga et qu'il y a même des espèces protégées et non protégées, du fait même de l'existence des réserves de chasse.

Les parcs nationaux :

- Le Parc national de l'Upemba : il est à cheval sur trois Districts : le Haut-Lomami (en territoires de Bukama et Malemba-Nkulu,) le Haut-Katanga (en territoire de Mitwaba) et le District Urbano rural de Kolwezi (en territoire de Lubudi) ;
- Le Parc national de Kundelungu : il est en plein District du Haut Katanga, dans le Territoire de Kasenga.

Réserves intégrales et partielles:

- Réserve partielle de Kaniama dans le Haut – Lomami ;
- Réserve partielle de la Lwama – sud dans le Tanganyika.

Domaines de chasses touristique et rurale :

- Lubudi-Sampwe dans les Districts Urbano rural de Kolwezi(en territoire de Lubudi) et le Haut-Katanga, (en territoires de Kambove et Mitwaba);
- Domaine de chasse de Mulumbu dans le District de Kolwezi, (en territoire de Lubudi). Il abrite des antilopes de roseau.

Par ailleurs, le fleuve, les lacs et autres rivières sont classés parmi les plus poissonneux du Pays.

Faiblesses :

Non respect des textes et de mesures réglementant la gestion de la faune ; invasion des Parcs par les braconniers et les creuseurs miniers artisanaux; système de prédation induit par les guerres ; impossibilité de protection des animaux encore existants dans les sites.

Ainsi, du fait d'une réglementation inefficace dans ce domaine qui a donné lieu au braconnage avec comme conséquence la disparition des animaux et particulièrement des espèces rares.

Opportunités :

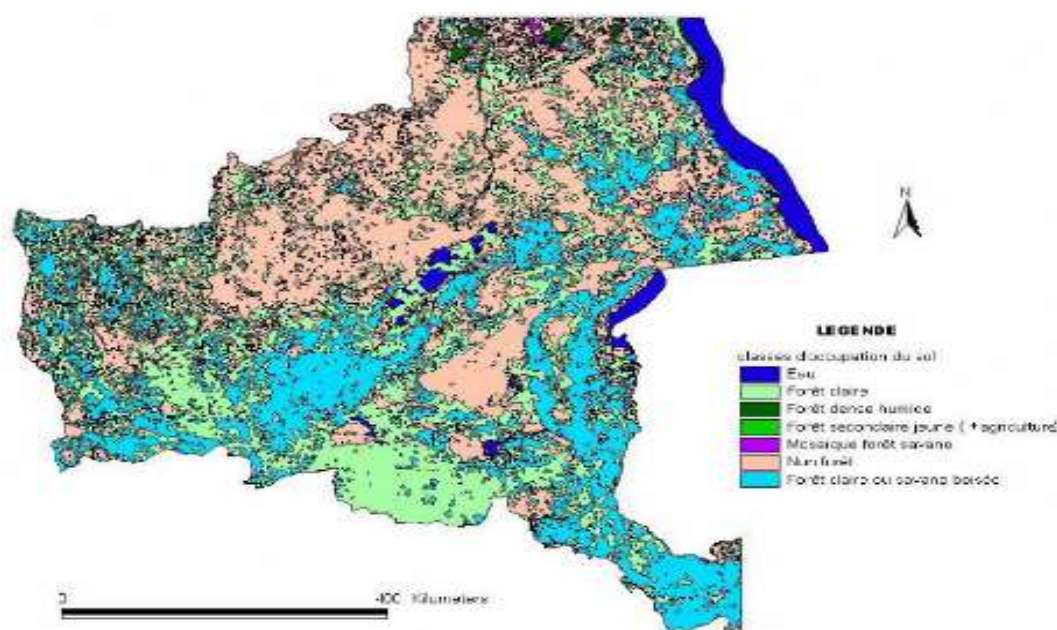
Développement de l'industrie touristique ; restauration de l'environnement naturel ; protection de la nature notamment la protection des espèces rares ou menacées de disparition ; renforcement de mesures de protection des parcs et réserves ; mise en place d'une politique de repeuplement des espèces rares ainsi que la création des jardins zoologiques ; réhabilitation des voies d'accès aux parcs et réserves ; réhabilitation des infrastructures d'accueil au niveau des parcs et réserves.

Menaces :

L'extinction de la faune due essentiellement au braconnage, à l'exploration et à l'exploitation minière.

Il y a lieu de relever également l'explosion démographique qui constitue une menace majeure pour la faune, due essentiellement aux besoins toujours pressants et croissants de l'homme pour son alimentation.

2.2.6. FLORE



Forces :

Comme on peut le constater sur la carte ci-haut, le Katanga est caractérisé par l'existence des savanes boisées et herbeuses, des forêts galeries le long des cours d'eau et des forêts claires qui regorgent plusieurs essences végétales. Le Katanga renferme aussi des steppes.

Faiblesses :

Non respect des textes et des mesures de la gestion de la flore ; déforestation inquiétante due à la grande dépendance de la majorité de la population (rurale et urbaine) à l'exploitation du bois pour besoin de combustible et de construction, ainsi qu'à la pratique de la technique de cultures sur brûlis ; feux de brousse ; absence des politiques de développement des énergies alternatives renouvelables ou pas pour garantir la conservation de la flore.

Opportunités :

La grande forêt ombrophile du Nord et la savane boisée au Sud offrent des possibilités d'exploitation forestière ; la flore du Katanga recèle des essences susceptibles de favoriser la recherche et la mise en place des industries pharmaceutiques ; la promotion de l'écotourisme est aussi envisageable ; les vastes savanes et steppes du Lualaba, du Nord et Nord –Est de la Province ainsi que du plateau de la Bianco constituent un atout pour l'élevage du gros bétail ; le reboisement comme source de revenu pour des populations.

Menaces :

Perturbation de l'écosystème (baisse des précipitations, réchauffement climatique...) due à la déforestation ; absence d'une politique réelle de reboisement due à la dépendance quasi-totale des centres urbains vis-à-vis de l'extérieur, en ce qui concerne l'approvisionnement en bois d'œuvre et surtout de construction qui est, à tort, considérée comme une solution ; désertification et appauvrissement du sol ; réduction des infiltrations avec augmentation des ruissellements avec comme conséquences : la baisse du niveau des nappes phréatiques, l'augmentation des érosions, le risque de crues, la destruction de la réserve d'eau contenue dans la biomasse forestière et réduction de l'évapotranspiration... ; les érosions autour des grands centres urbains et autres.

Il y a lieu de relever également l'explosion démographique qui constitue une menace majeure pour la flore, à cause essentiellement de l'activité humaine déployée pour avoir plus d'espace vital et pour la recherche du combustible et qui conduit à la déforestation à grande échelle.

Tableau n° 6 : DONNEES STATISTIQUES D'EXPLOITATION FORESTIERE

Indicateurs	Taux
Taux de déforestation	0,4%/an
Superficie de déforestation nette annuelle en zone de	87.000 ha
Exploitation et exportation de grumes de bois d'œuvre	72.000 m3
Bois de service (perches de construction)	800.000 m3
Consommations bois chauffe	18,7 millions de m3 (0,28 stère/personne/an)

2.3. LE PROFIL SOCIAL

L'analyse diagnostique révèle que le Katanga, malgré ses potentialités immenses, renferme une population encore pauvre.

En effet, la Province accuse à cause des guerres et de la présence des groupes armés dans sa partie Nord, de grands retards en matière d'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau potable, à l'assainissement et à l'électricité. Les disparités entre les sexes sont telles que la femme reste marginalisée en divers points de vue surtout dans les zones rurales. L'habitat est indécent dans une grande partie de la Province avec la présence des habitations en paille et en briques adobes.

Le secteur productif est focalisé davantage sur le secteur minier, surtout dans sa partie sud, où il est à même de générer la richesse et les emplois; tandis que le secteur agropastoral et manufacturier se développent timidement. La dynamique communautaire ne jouit pas du soutien nécessaire pour la rendre performante.

Eu égard à ce qui précède, il se dégage un paradoxe que le Katanga malgré ses immenses ressources, sa population est plongée dans une pauvreté généralisée avec une incidence légèrement en dessous de la moyenne nationale (69,2% de pauvres au Katanga contre 71,3 % pour la RDC).



Des femmes casseurs des pierres

2.3.1. FACTEURS DE STABILITE

2.3.1.1. SANTE

Le Katanga compte à ce jour 68 Zones de Santé. Dans le cadre de la Stratégie de Renforcement du Système de Santé, SRSS en sigle, ces zones doivent être revisitées pour l'amélioration de la qualité des services.



Campagne de vaccination

Par ailleurs, on note une fréquence élevée des pathologies liées à une hygiène défectueuse et au manque d'assainissement du milieu ainsi que de certaines maladies évitables par la vaccination.

Forces :

- Existence du cadre légal et juridique ;
- Présence d'une structure organisationnelle des organes statutaires ;
- Existence des structures étatiques chargées de la gestion du secteur ;
- Existence des syndicats ;
- Existence des structures sanitaires publiques et privées ;
- Existence des Partenariats Techniques et Financiers (PTF) ;
- Existence d'un Système National d'Information Sanitaire (SNIS);
- Organisation du perfectionnement du personnel médical ;
- Existence des programmes du système de santé ;
- Décentralisation de la gestion du secteur de la santé consacrée par la constitution (art. 204 al. 18);
- Existence du règlement minier qui enjoint les entreprises minières de s'occuper du social dans leur environnement immédiat (art.452, annexe 9 art 127 al. c) ;
- Existence d'une flore riche et diversifiée en plantes médicinales ;
- Existence du Comité Provincial de Coordination du Processus de Développement (CP-CPD) ;

**Tableau 9 : SITUATION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES
AU KATANGA (ELSS 2009)**

Type infrastruct ure	ZS avec HGR	Hôpitaux	CRS	HGR de l'Etat	HGR confession religieuse	HGR privés	Kits métalliques montés	Lits montés pour 10.000 habitants
Nombre	55	132	113	35	18	10	11.795	13,18

Faiblesses :

- Insuffisance des infrastructures de santé ;
- Vétusté des infrastructures de santé existantes ;
- Faible couverture sanitaire ;
- Concentration des activités sanitaires dans les milieux urbains ;
- Éloignement des infrastructures de santé, particulièrement dans le milieu rural ;
- Insuffisance d'approvisionnement des structures sanitaires publiques en produits pharmaceutiques ;
- Insuffisance d'équipements et matériels appropriés ;
- Démotivation du personnel de santé suite à la précarité des conditions de travail et salariales ;
- Insuffisance de médecins (1/26.396 contre 1/10.000) ;
- Insuffisance du nombre de personnel qualifié ;
- Insuffisance des établissements d'enseignement des sciences médicales ;
- Inadéquation des programmes ;
- Coût excessif de soins de santé ;
- Faible taux d'utilisation des services de santé ;
- Faible budget alloué au secteur de la santé par les pouvoirs publics;

- Insuffisance de transparence dans la gestion des ressources allouées aux structures médicales publiques ;
- Insuffisance et baisse de qualité des services et des soins surtout dans le secteur public ;
- Taux de mortalité infantile élevé;
- Absence d'une organisation adéquate de recrutement, d'affectation et de gestion des carrières du personnel de santé ;
- Non respect des textes légaux et réglementaires régissant le secteur de la santé ;
- Exploitation et manipulation incontrôlées des produits miniers radioactifs.

Opportunités :

- L'effectivité de la décentralisation du secteur de la santé ;
- Le plaidoyer pour l'accroissement du budget alloué au secteur de la santé (3,5% au niveau national et 12,24% en Province en 2011);
- La possibilité de capitaliser et de rentabiliser les apports des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ;
- La possibilité de développer des nouvelles infrastructures sanitaires et de moderniser celles existantes;
- L'existence de Nouvelles Technologies de l'Information et Communication (NTIC) ;

- La possibilité de développer des établissements d'enseignement médical et de réhabiliter celles existantes ;
- La dissémination des radios publiques et privées sur l'ensemble de la Province devrait contribuer à la sensibilisation de la population sur la prévention de certaines maladies endémo-épidémiques et sur la couverture vaccinale ;
- La possibilité de renforcement des capacités des prestataires et intervenants dans la gestion du secteur de la santé ;
- Le renforcement du contrôle, suivi et évaluation du secteur de la santé ;
- La possibilité d'implantation des industries pharmaceutiques ;
- La redynamisation du fonctionnement du Comité Provincial de Coordination du Processus de Développement (CP-CPD) ;
- La mondialisation avec tous les atouts qu'elle offre dans ce domaine ;
- L'appartenance du pays aux organisations sous régionales, africaines et internationales.

Menaces :

- Persistance et résurgence des maladies même celles déjà éradiquées ici et ailleurs ;
- Absence ou insuffisance de maintenance avec le délabrement qui s'ensuit ;
- Modicité du budget alloué au secteur de la santé ;

- Démotivation accrue du personnel médical, d'où fuite des compétences et grève à répétition ;
- Anarchie dans le secteur des santés due à la prolifération des centres de santé, des officines pharmaceutiques, sans respect des normes et des tradi-praticiens insuffisamment organisés et non contrôlés ;
- Mauvaise organisation ou planification susceptible de décourager les partenaires techniques et financiers qui viennent nous assister dans le secteur de la santé ou la mauvaise affectation des ressources;
- Coutumes et croyances avilissantes réfractaires à la médecine moderne;
- Faible pouvoir d'achat de la population au regard du coût des soins de santé ;
- Insuffisance de l'assainissement de l'environnement qui débouche sur l'insalubrité et la pollution sous toutes ses formes ;
- Risque d'irradiation de la population due à l'exposition et au contact direct ou indirect des produits radioactifs ;
- Consommation du tabac, des stupéfiants et des alcools prohibés à forte teneur ;
- Risque d'accroissement du taux de morbidité et mortalité.

2.3.1.2. EMPLOI

Le taux de chômage urbain pour la Province du Katanga est passé de 26,74 % en 2001 pour les jeunes entre 15 et 24 ans à 22,11 % en 2005, mais est monté de 10,42% pour l'année 2001 à 13,5% en 2005 pour l'ensemble de la population Katangaise.¹



Chauffeurs des poids lourds à Kasumbalesa

Forces :

- Existence des potentialités énormes dans tous les secteurs (sol, sous sol, eau, climat...);
- Disponibilité de ressources humaines dynamiques ;
- 80% de la population s'adonne à l'agriculture en milieu rural;
- Existence d'une volonté politique affirmée des dirigeants, traduite dans les 5 chantiers de la République avec, entre autres, l'emploi comme priorité ;
- Existence des structures étatiques chargées de la gestion du secteur du travail et de l'emploi ;
- Existence des syndicats.

¹ Rapport de pays, OMD

Faiblesses :

- Pénurie d'emplois due à l'accroissement rapide de la population en âge de travailler ;
- Dépendance de la quasi-totalité de l'emploi au secteur minier ;
- Dépendance du secteur minier aux facteurs exogènes en ce qui concerne notamment les cours des métaux, rendant ainsi fragile ce secteur (cas récent de la crise financière de 2008 et son impact sur les entreprises minières au Katanga qui est à la base de la perte de nombreux emplois) ;
- Insuffisance d'une politique incitative pour la promotion adéquate de l'emploi dans les entreprises du secteur productif ;
- Non maîtrise des statistiques du secteur de l'emploi, due au développement anarchique du secteur informel non encadré ni capitalisé économiquement par l'Etat ;
- Faible revenu des travailleurs entraînant grève perlée, sous-production, spoliation, corruption, concussion, avec effets néfastes sur la production et donc sur l'emploi ;
- Insuffisance de la culture du travail bien fait et d'un programme efficace de recyclage ayant un impact négatif sur le rendement et la performance professionnels ;
- Non respect des dispositions du nouveau code de travail rendant ainsi aléatoire la sécurité de l'emploi ;
- Déficience du système de protection sociale retardant pratiquement, entre autres, le départ en retraite susceptible d'offrir des opportunités de nouveaux emplois;

- Faible taux d'emplois structurés (6,8%) contre (58,4%) d'indépendants selon l'enquête 1-2-3 (INS 2005) ;
- Précarité de conditions de travail dans le secteur minier artisanal, (non respect des normes de sécurité de travail et d'exploitation minière, présence des produits radioactifs et absence des instruments de détection et de mesure de cette radioactivité) avec comme conséquence la perte à moyen et long termes de la main d'œuvre disponible dans ce secteur ;
- Utilisation des enfants dans les sites d'exploitation minière artisanale recrutés pour leur moindre coût ;
- Faible création d'emplois due à la quasi absence des institutions de micro finances ;

Opportunités :

- La mise en valeur des potentialités énormes et disponibles tant au niveau des ressources naturelles qu'humaines que regorge la Province, insuffisamment et inadéquatement exploitées à ce jour, est susceptible de générer de nouveaux emplois dans tous les secteurs : sol (agriculture et élevage), sous sol (mines), eau et climat (pêche et énergie), faune et flore (tourisme)...
- La possibilité de faire un plaidoyer auprès des institutions compétentes pour l'implantation des micro finances et des banques de crédit accompagnée de la sensibilisation de la population pour la création de petites et moyennes entreprises ainsi que de coopératives;
- L'existence de Nouvelles Technologies de l'Information et Communication (NTIC) ;

- La possibilité de faire un suivi pour l'application du code du travail ainsi que le respect de tous les textes légaux et réglementaires régissant le travail et l'emploi ;
- La possibilité de la promotion de l'entrepreneuriat féminin compte tenu du rôle socio économique remarquable joué par la femme. En plus de sa participation à l'éducation des enfants et aux travaux ménagers, elle contribue notamment au budget ménager à travers ses activités de production.

Menaces :

- Mauvaises conditions de travail quasi généralisées ;
- Inadéquation de la politique salariale comparée au coût de la vie ;
- Perte de la main-d'œuvre qualifiée découlant de deux points précédents ;
- Carence de la main-d'œuvre qualifiée suite à la régression de l'enseignement technique : inadéquation des programmes d'enseignement (insuffisance voire absence de la pratique), insuffisance des établissements d'enseignement technique ;
- Extraversion de l'économie de la Province, et particulièrement à cause du secteur minier ;
- Exposition permanente de la population, travailleurs du secteur minier ou non, aux effets dévastateurs des minerais radioactifs ;
- Perte d'emplois suite au non respect des textes légaux et réglementaires régissant de travail et de l'emploi ;
- Accroissement des taux d'accidents suite à l'insuffisance de formation et de recyclage des travailleurs évoluant

dans les secteurs dits dangereux (exploitation artisanale des minerais) ;

- Croissance exponentielle des creuseurs artisanaux face à la rareté des sites miniers à exploiter constitue une menace à la fois pour le secteur minier formel et pour la paix sociale ;
- Taux élevé de chômage dû à l'insuffisance d'emplois représente une menace à la paix sociale ;
- Corruption et clientélisme dans tous les secteurs de la vie nationale constitue un frein à la croissance et au développement, et donc à la création des emplois.

2.3.1.3. ALIMENTATION



Marché

Forces :

- Conditions favorables à l'agriculture, à l'élevage et à la pêche (sol, climat, hydrographie...) ;
- Existence des structures étatiques chargées de la gestion du secteur agropastoral, pêche et du développement rural ainsi que l'appui des partenaires dans ledit secteur ;

- Existence de la volonté politique affichée par l'Etat (5 chantiers de la République avec entre autres l'agriculture comme priorité au sens large) tant au niveau central que provincial dans l'encadrement du secteur pour une maximisation de la production;
- Existence sur le plan local d'une large variété de produits alimentaires ;
- Evolution des habitudes alimentaires ;
- Disponibilité de la demande des produits alimentaires ;
- Existence du Comité Provincial de Coordination du Processus de Développement (CP-CPD).

Faiblesses :

- Insuffisance de la production et de l'offre des produits alimentaires locaux de base et autres ;
- Dépendance excessive des produits alimentaires importés ;
- Faible pouvoir d'achat de la population;
- Insuffisance et délabrement des routes de desserte agricole ainsi que des voies d'évacuation des centres de production à ceux de consommation;
- Absence d'infrastructures de stockage et de conservation de la production ;
- Manque et /ou insuffisance des centres nutritionnels ainsi que du personnel qualifié ;
- Coordination insuffisante des ressources allouées au secteur social par les entreprises du secteur minier et les partenaires au développement;
- Eloignement de grands centres de consommation par rapport aux centres de production ;

- Aléas climatiques ;
- Insuffisance du contrôle des produits alimentaires mis sur le marché.

Opportunités :

- La disponibilité de la main d'œuvre dans le secteur agropastoral et de la pêche ;
- La disponibilité des entreprises minières à répondre favorablement à l'appel du Gouvernement provincial pour la relance du secteur agropastoral ;
- La disponibilité des partenaires au développement d'accompagner les actions du gouvernement.

Menaces :

- Famine ;
- Faible productivité agro-alimentaire due aux aléas climatiques ;
- Consommation des produits alimentaires hors normes et /ou avariés.

2.3.1.4. AFFAIRES FONCIERES, URBANISME ET HABITAT

FORCES :

- Disponibilité des espaces à lotir ;
- Existence en milieu urbain des quartiers urbanisés selon les normes;
- Existence des structures étatiques dans le domaine foncier et de l'urbanisme ;
- Existence des textes et des normes de référence en matière foncière et d'urbanisme;

- Existence d'une école de cadastre;
- Existence au niveau de l'enseignement supérieur et universitaire des filières dans les domaines de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme ;
- Existence d'un personnel formé et qualifié;
- Disponibilité des matériels et appareils topographiques et autres.
- Existence d'un sous sol et d'un sol riches en matières et matériaux de construction (roche calcaire et autres, argile, sable, grès, paille, bois,...) ;
- Disponibilité de l'eau ;
- Disponibilité de la main d'œuvre ;
- Présence des industries des bâtiments (cimenterie, câblerie, laminoir, tréfilerie, briqueterie, industrie de peinture...) ;
- Disponibilité des matériaux de construction
- Existence des structures étatiques en matière d'habitat ;
- Existence des écoles de métiers dans le domaine de la construction ;
- Existence des constructions en matériaux durables répondant aux normes.

Faiblesses :

- Non respect des textes légaux et réglementaires régissant les deux secteurs ;
- Précarité des conditions de travail et salariales ;
- Inadéquation de certaines dispositions des textes en vigueur qui rendent uniquement l'Etat responsable des violations des textes commises par les fonctionnaires,

favorisant ainsi les abus de toutes sortes dans le chef de ces derniers et consacrant ainsi l'impunité ;

- Absence de certains imprimés sécurisés dans la chaîne des documents utilisés dans les deux secteurs ;
- Insuffisance d'une politique d'urbanisation ;
- Insuffisance du personnel qualifié en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'habitat et d'architecture ;
- Absence de visibilité et insuffisance dans la mise en œuvre des plans d'urbanisation ;
- Faiblesse dans la répression des délits commis dans les deux secteurs ;
- Auto construction par manque d'encadrement et le non-respect du plan de lotissement ;
- Incapacité de l'Etat de répondre à la croissance démographique en offrant de nouveaux logements ;
- Pratiques répréhensibles et tolérées dans le chef des fonctionnaires commis à ces deux secteurs (tarifs officiels non appliqués, c'est-à-dire à la tête du client au détriment de l'Etat propriétaire);
- Disfonctionnement entre le service du cadastre et celui de l'urbanisme ;
- Absence d'un plan de développement tant rural qu'urbain ;
- Conflits permanents entre d'une part, l'administration foncière et la population en milieu urbain et d'autre part, l'administration foncière et le pouvoir coutumier en milieu rural;
- Utilisation par une grande majorité de la population des matériaux de construction non durables ;

- Insuffisance et même obsolescence de matériels et équipements topographiques ;
- Existence des bidonvilles ;
- Non-respect des textes et des normes régissant ce secteur ;
- Disfonctionnement entre les deux services en amont et l'habitat ;
- Absence d'une politique des logements sociaux ;
- Absence d'institutions financières de crédits immobiliers ;
- Présence non remarquée de la structure étatique chargée de la gestion du secteur de l'habitat; car actuellement ce service est confiné essentiellement à la gestion administrative des maisons de l'Etat au lieu d'assumer son rôle normatif et de contrôle de la qualité de l'habitat ;
- Sous information de la population en matière d'habitat (qualité, nouvelles méthodes, normes, etc.).

Opportunités :

- La volonté politique affirmée ;
- La disponibilité de nombreuses références et informations en matière des affaires foncières et de l'urbanisme sur le plan international ;
- L'existence des partenaires au développement et autres privés dans le secteur des affaires foncières et de l'urbanisme;
- La disponibilité de plusieurs nouvelles technologies.

- La disponibilité de plusieurs nouvelles technologies et méthodes dans la fabrication bon marché de matériaux de construction durable (des briques, des tuiles, etc.) ;
- La disponibilité de nombreuses références et informations en matière d'habitat sur le plan international ;
- L'existence des partenaires au développement et autres privés dans le secteur de l'habitat.

Menaces :

- Urbanisation sauvage ;
- Inadéquation par rapport aux normes de référence des données utilisées dans les deux secteurs ;
- Ambiance délétère qui règne dans les deux secteurs;
- Guerres, catastrophes naturelles, érosions, etc.
- Inadéquation par rapport aux normes des matériaux de construction utilisés ;
- Absence de la recherche dans le domaine de l'habitat ;
- Détérioration de la qualité de vie de la population ;
- Pauvreté,
- Guerres, catastrophes naturelles, érosions, etc.

2.3.1.5. ASSAINISSEMENT

Forces:

- Existence des structures étatiques : habitat, environnement (brigade d'assainissement), hygiène, santé, développement rural, voiries et drainage et autres;
- Volonté politique déclarée.

Faiblesses :

- Insuffisance de la politique de gestion en matière d'assainissement et d'hygiène ;
- Inopérationalité des structures existantes dans le domaine d'assainissement ;
- Insuffisance des ressources financières allouées au secteur ;
- Insuffisance d'une gestion cohérente et experte des déchets ménagers et industriels ;
- Faible protection des ménages contre les intempéries et les insectes ;
- Résistance de la population à la pratique des mesures d'hygiène et d'assainissement ;
- Absence d'un plan d'aménagement du territoire ;
- Urbanisation calamiteuse ;
- Insuffisance de l'autorité de l'Etat en matière foncière, d'hygiène et d'assainissement du milieu ;
- Vulgarisation insuffisante des activités du Système National d'Informations Sanitaires (SNIS) ;
- Insuffisance de la lutte contre la pollution sous toutes ses formes ;
- Absence du système de drainage des eaux et d'égouts dans les nouveaux lotissements intervenus après l'indépendance ;
- Manque d'entretien et délabrement du système de drainage existant ;
- Difficulté et insuffisance d'accès à l'eau.

Opportunités :

- La présence des partenaires et autres acteurs développement pouvant accompagner le gouvernement dans les actions d'assainissement du milieu ;
- L'existence sous d'autres cieux des modèles de gestion des déchets.

Menaces:

- Pollution sous toutes ses formes;
- Explosion démographique ;
- Autres phénomènes liés au climat ;
- Inconscience de la population en rapport avec l'assainissement et l'hygiène du milieu.

2.3.1.6. CULTURE ET ARTS

Une diversité des valeurs traditionnelles constitue un riche potentiel culturel et artistique pour la Province dont la qualité pourrait induire une activité touristique certaine.



Stand du Katanga dans le village de la
Francophonie

Cependant, aujourd'hui, la société Katangaise est menacée par la disparition progressive de sa riche culture. En effet, on assiste, avec l'emprise des médias, de la cohabitation et des mouvements migratoires, à l'invasion des cultures d'autres

provinces ou de l'extérieur avec comme effets notamment l'abandon progressif de la langue maternelle, la négligence des langues locales, la disparition de l'éthique et de la morale ainsi que de la solidarité, le non respect des aînés et du bien commun, la corruption, la recherche exagérée du lucre au détriment de la communauté, l'impunité, la prostitution, l'asservissement du pouvoir traditionnel au pouvoir politique, la prolifération des mouvements politico religieux et la politisation des associations culturelles, etc.

Forces :

- Existence des textes légaux et réglementaires régissant le secteur ;
- Existence des structures étatiques chargées du secteur de la culture et des arts ;
- Volonté politique de promouvoir la culture et les arts ;
- Prédisposition des peuples à préserver leur patrimoine culturel et artistique, à la base de la création des associations socioculturelles évoluant dans la Province ;
- Existence des corporations patronales et des syndicats dans le secteur de la culture et des arts ;
- Existence des milieux traditionnels, bastions et dépositaires de la culture et des arts ;
- Homogénéité culturelle des milieux traditionnels (langue, coutumes, arts, etc.) ;
- Existence d'un important marché de consommation de la culture et des arts ;
- Diversité culturelle et artistique due à la mosaïque des tribus et des communautés vivant dans la Province ;

- Production et disponibilité des œuvres culturelles et artistiques ;
- Disponibilité des matières premières pour le domaine des arts ;
- Existence des infrastructures de promotion et d'exposition culturelle et artistique (amphithéâtres, salles de cinéma, bibliothèques, librairies, maisons d'édition, musée, marchés d'arts, etc.) ;
- Existence des technologies appropriées dans le secteur de la culture et des arts ;
- Existence des médias, moyen par excellence de promotion et de vulgarisation de la culture et des arts ;
- Existence de mécènes dans le domaine de la culture et des arts ;
- Existence des talents dans le domaine de la culture et des arts ;
- Existence des structures ou d'organisations dans le domaine de la culture et des arts ;
- Organisation des manifestations culturelles et artistiques ;
- Existence des établissements d'enseignements technique, professionnel, supérieur et universitaire dans le domaine de la culture et des arts ;
- Accès facile à l'information relative au secteur.

Faiblesses :

- Faible application des textes légaux et réglementaires régissant le secteur de la culture et des arts ;
- Collaboration insuffisante des structures étatiques chargées de la gestion ou en interface avec le secteur ;

- Délabrement, insuffisance, disparition voire absence des infrastructures et équipements existants relatifs au secteur de la culture et des arts ;
- Disparition progressive des valeurs culturelles et artistiques pour diverses raisons (exode rural, brassage des populations, etc.);
- Absence de plans directeurs dans le secteur de la culture et des arts ;
- Insuffisance voire absence des infrastructures de production et de promotion des œuvres culturelles et artistiques. Il s'agit notamment des studios d'enregistrement de musique et du cinéma, des maisons d'édition des livres, des librairies et des bibliothèques, etc. ;
- Mauvais état des voies de communication qui empêchent des contacts avec les milieux traditionnels, considérés comme dépositaires de la culture et des arts ;
- Insuffisance du budget alloué par l'Etat au secteur de la culture et des arts ;
- Faible investissement privé dans le secteur de la culture et des arts ;
- Recours à l'usage de la tradition orale qui ne garantit pas la fiabilité ainsi que la pérennisation de l'information ;
- Piraterie des œuvres culturelles et artistiques ;
- Désintéressement de la population à la culture, à la lecture et aux arts au profit de l'audiovisuel ;
- Faible pouvoir d'achat de la population ;
- Absence des institutions d'enseignement technique supérieur dans le domaine de la culture et des arts plastiques et dramatiques ainsi que l'insuffisance

des instituts des beaux arts ; le seul existant est localisé au chef lieu de la Province ;

- Mauvais comportement de la population vis-à-vis du patrimoine culturel et artistique (destruction méchante, vols, piraterie, bradage, etc.) ;
- Effritement de l'autorité à tous les niveaux à la base des maux décriés ci-haut ;
- Insuffisance des mécènes ;
- Faible protection et promotion du patrimoine culturel et artistique ;
- Dévoiement des associations socioculturelles de leur mission initiale, à savoir la promotion de la culture, qui devient comme un appendice, au profit de la politisation desdites associations.

Opportunités :

- L'accès facile à l'information relative au secteur de la culture et des arts ;
- La mondialisation avec tous ses atouts (développement technologique, utilisation de nouvelles technologies de l'information et de la communication);
- L'Appartenance de la RDC aux organisations régionales ou sous régionales (SADEC, COMESA, CEPGL, etc.) ainsi que l'existence des accords bipartites entre la Province du Katanga et les provinces voisines des pays limitrophes ainsi que les accords bilatéraux et multilatéraux au niveau du Gouvernement Central ;
- La diversité culturelle des populations vivant dans la Province ;

- La sous exploitation actuelle du secteur de la culture et des arts offre des opportunités d'investissement ;
- La position stratégique qu'occupe la Province du Katanga (trois frontières importantes avec la Tanzanie, la Zambie et l'Angola ; frontières communes avec 4 Provinces de la RDC : le Kasai Oriental, le Kasai Occidental, le Maniema et le Sud-Kivu) est susceptible de favoriser la promotion des échanges culturels et artistiques ;
- L'appui des partenaires nationaux et étrangers dans le secteur de la culture et des arts.

Menaces :

- Epuisement des ressources naturelles intervenant dans le secteur de la culture et des arts ;
- Non recours aux moyens modernes adéquats existants pour la pérennisation de la culture et des arts ;
- Catastrophes naturelles qui peuvent rendre indisponibles certaines ressources utilisées dans le domaine de la culture et des arts ;
- Abandon par la population des valeurs culturelles et artistiques ancestrales dues surtout à l'effritement du patriotisme ;
- Instabilité sociopolitique interne (guerres, insécurité notamment les pillages, tensions sociopolitiques, etc.) ;
- Embargo imposé au pays pour diverses raisons ;
- Antivaleurs susceptibles de polluer les activités culturelles et artistiques ;
- Décisions politiques mal appliquées ou inappropriées ;
- Perte du respect du bien communautaire qui conduit aux actes inciviques débouchant sur le pillage sous toutes ses formes ;

- Non considération du secteur de la culture et des arts par les décideurs politiques ;
- Invasion des œuvres culturelles et artistiques étrangères, des fois de qualité relative ;
- Mimétisme, avec comme conséquence la perte progressive de l'intérêt et partant, le rejet des œuvres d'arts et des valeurs culturelles;
- Mondialisation, en ce qu'elle véhicule aussi, plus particulièrement, à travers les médias, des aspects nocifs à la culture ;
- Ingérence de la politique dans la culture ;
- Abandon progressif des langues maternelles, et pourtant instrument par excellence et socle de toute culture ;
- Tendances hégémoniques de certains peuples, susceptibles de faire disparaître d'autres cultures, surtout des minorités.

2.3.1.7. SPORTS ET LOISIRS



Stade du TP Mazembe

Forces :

■ **Pour les deux domaines :**

- Existence des textes légaux et réglementaires régissant les sports et les loisirs ;
- Existence des structures étatiques chargées du secteur de sports et de loisirs ;
- Volonté politique de promouvoir le secteur;
- Existence et disponibilité de la population à pratiquer les sports et à s'adonner aux loisirs ;
- Existence des médias qui contribuent à la vulgarisation des sports et des loisirs ;
- Existence des mécènes dans le domaine des sports et des loisirs ;
- Accès facile à l'information relative au secteur des sports et des loisirs ;

■ **Sports :**

- Existence des structures (associations sportives) et des athlètes dans les sports individuels et collectifs regroupés, le cas échéant, en équipes selon la spécificité de chaque discipline sportive ;
- Existence des infrastructures pour la pratique de certains sports ;
- Diversité des disciplines sportives due à la mosaïque des populations vivant dans la Province et qui ont leurs habitudes sportives ;
- Existence des règles spécifiques à la pratique de chaque discipline sportive ;

- Présence d'une jeunesse disponible et encline à la pratique sportive ;
- Existence dans le programme scolaire du cours d'éducation physique obligatoire qui prépare à la pratique sportive ;
- Existence des établissements d'enseignements secondaire et supérieur d'éducation physique destinés à l'encadrement de la pratique sportive ;
- Organisation des compétitions sportives réglementées ou non ;
- Existence des équipements et matériels pour la pratique du sport ;
- Existence des technologies appropriées dans le secteur du sport ;
- Existence des talents dans le domaine du sport ;
- Existence de la médecine sportive, indispensable aux athlètes ;
- Existence d'un budget alloué par l'Etat au secteur du sport.

■ **Loisirs :**

- Existence des secteurs pourvoyeurs des loisirs (notamment les sports, la culture et le tourisme);
- Existence des associations de divertissement pour la promotion des loisirs (amicales, plaines des jeux, etc.);
- Diversité des disciplines sportives et des activités culturelles et touristiques qui confère un éventail de choix pour les loisirs ;
- Organisation des activités sportives, culturelles et touristiques, source des loisirs ;

- Existence des infrastructures étatiques et privées destinées aux loisirs.

Faiblesses :

■ **Pour les deux domaines :**

- Faible application des textes légaux et réglementaires régissant les sports et les loisirs;
- Collaboration insuffisante des structures étatiques chargées de la gestion ou en interface avec le secteur des sports et des loisirs ;
- Effritement de l'autorité de l'Etat ;
- Délabrement, insuffisance, disparition voire absence des infrastructures sportives et loisirs ;
- Insuffisance des mécènes dans le domaine des sports et des loisirs ;
- Insuffisance du budget alloué par l'Etat au secteur des sports et des loisirs ;
- Faible pouvoir d'achat de la population qui ne permet pas la promotion des sports et des loisirs, compte tenu des tarifs sociaux appliqués.

■ **Sports :**

- Insuffisance des infrastructures sportives au regard des besoins ;
- Insuffisance d'installations sportives répondant aux standards internationaux ;
- Absence des infrastructures appropriées pour la pratique de certaines disciplines sportives ;

- Insuffisance d'équipements dans les installations sportives ;
- Négligence de l'organisation des sports dans toutes les disciplines au niveau des jeunes, pourtant pépinière du sport de haut niveau. Il s'agit notamment des compétitions interscolaires, interuniversitaires et des championnats des divisions inférieures (minime, cadet, junior et autres divisions) ;
- Absence d'un plan directeur provincial adapté dans le secteur des sports ;
- Faible investissement privé dans le secteur des sports, à cause de son caractère social ;
- Marginalisation de plusieurs disciplines sportives qui font la fierté des nations à l'instar du sport roi, en l'occurrence le football, due à l'insuffisance des infrastructures et au faible budget alloué auxdites disciplines, bref à l'absence de la volonté politique ;
- Insuffisance voire absence de pratique des sports par les jeunes par manque d'infrastructures et d'encadrement adéquats ;
- Insuffisance voire absence des établissements d'enseignements secondaire et supérieur d'éducation physique destinés à l'encadrement de la pratique sportive ;
- Insuffisance des moyens matériels, pour une bonne pratique, dans lesdits établissements ;
- Défaillances, au regard des standards requis par les hautes instances internationales, dans l'organisation de certaines compétitions sportives réglementées dues aux

problèmes d'infrastructures, de budget et de programmation ;

- Absence d'organisation des compétitions, réglementées ou non, dans plusieurs autres disciplines sportives due aux raisons sus évoquées ;
- Exploitation insuffisante des progrès technologiques dans le domaine des sports ;
- Motivation insuffisante des athlètes de haute compétition, susceptible de garantir leur carrière ainsi que leur avenir, à la base de l'obsession d'exode vers l'étranger, qui offre de meilleures conditions, de la quasi-totalité d'entre eux ;
- Pratiques rétrogrades constatées dans le domaine des sports (corruption, clientélisme, trafic d'influence, fétichisme, dopage des athlètes, etc.) ;
- Médecine sportive embryonnaire, à la base de la fin prématurée des carrières de plusieurs athlètes et de nombreuses expatriations médicales ;
- Absence des centres de formation et de perfectionnement des athlètes, des entraîneurs et des officiels (arbitres et dirigeants).

■ **Loisirs :**

- Mauvaise santé du secteur des loisirs due aux faiblesses relevées dans les grands secteurs pourvoyeurs des loisirs, à savoir la culture, le tourisme et les sports ;
- Faiblesse de la culture des loisirs dans le chef de la population ;

Opportunités :

▪ *Sports :*

- L'accès facile à l'information relative au secteur des sports et des loisirs ;
- La mondialisation avec tous ses atouts (développement technologique, utilisation de nouvelles technologies de l'information et de la communication);
- L'appartenance de la RDC aux organisations régionales ou sous régionales (SADEC, COMESA, CEPGL, etc.) ainsi que l'existence des accords bipartites entre la Province du Katanga et les provinces voisines des pays limitrophes sans oublier les accords bilatéraux et multilatéraux au niveau du Gouvernement Central ;
- L'affiliation de la Province du Katanga aux différentes fédérations sportives nationales ainsi que celle de la République Démocratique du Congo aux différentes associations sportives sous régionales, continentales et internationales ;
- La diversité des populations vivant dans la Province constitue un atout pour le domaine des sports et des loisirs, étant donné que chaque communauté apporte ses habitudes dans le secteur ;
- Le faible développement actuel du secteur des sports et des loisirs offre des opportunités d'investissement ;
- La position stratégique qu'occupe la Province du Katanga (trois frontières importantes avec la Tanzanie, la Zambie et l'Angola ; frontières communes avec 4 Provinces de la RDC : le Kasaï Oriental, le Kasaï Occidental, le Maniema

et le Sud-Kivu) est susceptible de favoriser la promotion des échanges sportifs et des loisirs ;

- L'appui des partenaires nationaux et étrangers dans le secteur des sports et des loisirs ;
- L'existence des établissements d'enseignements primaire, secondaire, supérieur et universitaire, à la fois foyer et pépinière de l'activité sportive .

■ *Loisirs :*

Le secteur des loisirs est tributaire des activités culturelles, touristiques et sportives. C'est-à-dire, les opportunités de ces trois secteurs touchent aussi celui des loisirs.

Menaces :

■ *Sports :*

- Faible implication de l'Etat dans la promotion de toutes les disciplines sportives ;
- Urbanisation anarchique qui ne prévoit pas des espaces réservés aux infrastructures sportives ;
- Spoliation des infrastructures sportives avec le concours des services étatiques ;
- Violences lors des compétitions sportives, suite au manque de fair-play ;
- Pillages des infrastructures sportives ;
- Catastrophes naturelles ;
- Politisation du sport ;
- Chauvinisme ;
- Corruption ;

- Dopage ;
- Mauvais arbitrage ;
- Recul de la pratique sportive dans les établissements d'enseignements ;
- Sous développement économique.

■ **Loisirs :**

Les menaces qui affectent les principaux secteurs pourvoyeurs de celui des loisirs, en l'occurrence, la culture, le tourisme et les sports, se répercutent aussi sur ledit secteur.

2.3.1.8. GENRE

Les questions d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes comptent parmi les préoccupations transversales pour l'avènement d'un développement durable en RDC.



La situation sociopolitique qu'a traversée la RDC ces dernières décennies a eu un impact négatif sur la situation du genre. Elle est à la base des nombreuses dislocations des familles, et des situations précaires que vit la femme congolaise à différents niveaux. Au Katanga les femmes

demeurent victimes de plusieurs formes de discriminations dans différents domaines de la vie. C'est un grand défi à relever. Quelques indicateurs sur cette situation nous sont présentés dans le DSCR Katanga, entre autres, 61, 2% des femmes vivent en dessous du seuil de pauvreté contre 59, 3% des hommes. Par ailleurs 62,15% des ménages dirigés par les femmes vivent en dessous du seuil de la pauvreté, contre 54,32% des ménages dirigés par les hommes.

Forces :

- existence des textes légaux, et réglementaires pour la promotion et la protection de femme ;
- existence des associations féminines pour la défense du droit de la femme ;
- existence des structures étatiques pour le Genre ;
- existence des maisons d'encadrement des femmes ;
- existence des partenaires d'appui et de défense pour le droit de la femme ;

Faiblesses :

faible vulgarisation et application des textes légaux sur le genre ;

faible appropriation de l'approche genre par les femmes ;

mauvaise compréhension et interprétation de l'approche genre par la gente féminine ;

faible niveau d'instruction des femmes et des jeunes filles ;

- faible Intégration du genre dans tous les secteurs de la vie;
- faible jouissance des droits et devoirs des femmes et des hommes ;
- surexploitation de la femme et de la jeune fille ;

- persistance des Us et coutumes rétrogrades ;
- persistance des traitements discriminatoires entre H/F, G/F au sein de la famille et la communauté ;
- le taux d'analphabétisme élevé chez la femme ;
- le manque de solidarité entre les femmes ;
- l'insuffisance et l'inefficacité des structures d'encadrement dans la prise en charge du genre ;
- la faible représentativité des femmes dans les organes de prise des décisions ;
- les abus et violences faits à la femme et à l'enfant : nombre élevé des enfants vulnérables dans la rue ; taux élevé d'enfants engagés dans le travail.

Opportunités :

L'existence des organismes nationaux et internationaux d'appui et des filières potentielles créatrices d'emplois (agriculture, forêt, PME, artisanat, culture et arts, ...).

Menaces :

L'insuffisance de briefing des médias ; la dépravation des mœurs dans la société congolaise ainsi que la résurgence de la traite des êtres humains (esclavage sexuel).

2.3.1.9. JEUNESSE

Il s'avère important d'attirer l'attention vers la jeunesse congolaise qui est laissée pour le compte de l'avenir de notre société de demain. Elle est d'autant plus marginalisée que son éducation est fondée sur la négation morale et spirituelle, le mauvais exemple des adultes, l'absence de référence (crise de modèle), la démission de l'Etat qui est resté indifférent à ce cri d'alarme.



Des jeunes désœuvrés

Plusieurs jeunes ne sont ni scolarisé, ni employé ; ils constituent la catégorie de la jeunesse désœuvrés considéré comme asociale, marginalisé. Elle suscite l'aversion de tout le monde.

Le taux d'analphabétisme selon le DSCRP est de 49% pour les jeunes filles contre 22,5% pour les jeunes garçons. 35% des filles n'ont jamais fréquenté l'école contre 28% pour les garçons. Cette situation est encore accentuée en milieux ruraux ; mais qui manque d'un encadrement adéquat est

donc souvent d'une part exposée aux antivaleurs (drogue, banditisme, oisiveté, vol...) et d'autre part utilisée dans les sales besoins.

Forces :

- présence d'une forte proportion de la population jeune ;
- existence des textes légaux ;
- existence des associations des jeunes ;
- existence des infrastructures d'encadrement des Jeunes (maison des jeunes) ;
- existence des intervenants (formateurs et encadreurs) ;
- existence des partenaires d'accompagnement des mouvements des jeunes.

Faiblesses :

- faible insertion des jeunes dans le tissu socio-économique ;
- insuffisance, délabrement et abandon des infrastructures d'encadrement ;
- développement des antivaleurs dans les milieux des jeunes (à la pré disposition, à la délinquance, à l'oisiveté, au banditisme, etc.) ;
- faible participation des jeunes dans la prise des décisions les concernant ;
- faible vulgarisation, appropriation et application des textes légaux en faveur de la jeunesse ;
- sous encadrement de la jeunesse désœuvrée, des enfants dits de la rue et des démobilisés ;
- absence d'implication des pouvoirs publics dans la protection des aires protégées de jeux pour la jeunesse ;

- insuffisance d'équipements dans les infrastructures d'encadrement.

Opportunités :

L'appui des organismes nationaux et internationaux à la jeunesse.

Menaces :

Dépravation des mœurs ; délinquance juvénile ; dégradation de la société ; et exode des jeunes.

2.3.1.10. VIE ASSOCIATIVE



Association pour la lutte contre le VIH/Sida

Forces :

- existence des textes régissant la création et le fonctionnement des structures associatives ;

- Existence au Katanga de plusieurs structures de vie associative notamment :
 - les associations confessionnelles (églises et autres) ;
 - les associations socioculturelles basées sur la tribu ainsi que des ressortissants de non originaires à la province ;
 - les associations non gouvernementales;
 - les partis politiques ;
 - les organisations sportives et des loisirs ;
 - les groupes culturels (théâtre, musique) ;
 - les mouvements des jeunes ;
 - les mouvements féminins,
 - les syndicats et corporations des travailleurs et autres ;
 - les corporations patronales ;
 - les clubs services ;
 - les organisations non gouvernementales, etc.;
- cohésion sociale engendrée par les résultats obtenus dans le domaine sportif, particulièrement le football avec les victoires de l'équipe TP Mazembe Englebert en compétitions nationales, africaines et internationales ;
- liberté d'association consacrée et garantie par la constitution et les lois du pays ;
- solidarité bantoue ;
- existence des structures étatiques chargées de l'encadrement des organisations associatives ;
- existence de la Société Civile.

Faiblesses :

- Tendance à privilégier les intérêts égoïstes et sectaires par rapport à l'intérêt général;

- Pauvreté de la quasi majorité de la population;
- Foisonnement des églises de réveil et autres;
- Insuffisance de la coordination et de l'encadrement des structures associatives ;
- Tendance de politisation de certaines associations à caractère apolitique ;
- Absence et/ou insuffisance des ressources allouées par l'Etat aux structures associatives relevant de sa compétence ;
- Non respect des textes dans le fonctionnement des structures associatives ;
- Délabrement, absence et/ou insuffisance des infrastructures et des équipements des sports et des loisirs ;
- Spoliation des espaces destinés à la pratique des sports et loisirs ;
- Absence de prévision des espaces destinés à la pratique des sports et des loisirs dans les nouveaux lotissements intervenus après l'indépendance ;
- En milieu rural, l'éparpillement des villages suite à des problèmes de diverses natures, constitue un frein à la vie associative et empêche l'Etat de les doter des infrastructures collectives adéquates (de culture, des sports et loisirs, écoles, hôpitaux etc.)

Opportunités :

- La mosaïque culturelle des habitants du Katanga ;
- La tolérance confessionnelle et politique ;
- La présence des partenaires et autres acteurs au développement ;

- La volonté politique ;
- La paix sociale ;
- la cohabitation pacifique.

Menaces :

- Acculturation ;
- Immigration non contrôlée ;
- Marginalisation de certains groupes sociaux;
- Pauvreté ;
- Dislocation et sectarisme;
- Tensions (sociale, intercommunautaire, inter religieuse, politique, etc.) ;
- Intolérance sous toutes ses formes (tribalisme, racisme, xénophobie, intégrisme religieux, hégémonisme culturel, fanatisme sportif, politique, etc.).

2.3.2. FACTEURS DE CHANGEMENT

2.3.2.1. EDUCATION

La Province du Katanga est subdivisée en 4 provinces éducationnelles :

Katanga I (District du Haut Katanga, les villes de Lubumbashi et Likasi), Katanga II (District du Haut Lomami), Katanga III



(District du Tanganyika) et Katanga IV (Districts de Lualaba et Urbano-rural de Kolwezi).

Elle note des améliorations significatives dans le domaine de l'éducation. En effet, le taux brut d'admission est passé de 78% en 2006/2007 à 88% en 2009/2010 et le taux brut de scolarisation qui est resté stationnaire en 2006/2007 et 2007/2008 (61%) est passé à 69% en 2009/2010.

Comme démontré dans le tableau ci-dessous, par rapport à l'objectif 2 des OMD, l'évolution du niveau de scolarisation et d'alphabétisation de la Province du Katanga est encourageante.

Forces :

- Existence des structures étatiques ;
- Existence des textes légaux et réglementaires régissant le secteur de l'éducation ;
- Existence des programmes d'enseignement ;
- Volonté politique affirmée qui fait du secteur de l'éducation une priorité ;
- Décentralisation de la gestion de l'enseignement maternel, primaire et secondaire ;
- Existence d'infrastructures d'enseignement :
 - pour la maternelle : plus ou moins 283 écoles dont 36,2% des locaux en bon état et 91,3% en dur ;
 - pour le primaire : 3.296 écoles dont 87,6% des locaux en bon état et 45,2% en dur ;
 - pour le secondaire, technique et professionnel: 1.525 écoles dont 0,2% des Arts et métiers ; 61,6% Général ; 21,4% Normal ; 1,8% Professionnel ; 14,9% technique avec 92,2% des locaux en bon état et 55,6% en dur.
- Existence dans les écoles des bancs pour les élèves ;
- Régularité, disponibilité et professionnalisme du personnel enseignant ;
- Existence des comités de gestion et des parents dans les écoles ;
- Existence des syndicats ;
- Existence d'un corps d'inspecteurs d'enseignants ;
- Présence des partenaires pour l'accompagnement dans le secteur de l'éducation, notamment, (UNESCO, UNICEF, PAM, CTB, Banque mondiale et autres privés) ;

- Forte présence des femmes parmi le personnel enseignant en conformité aux exigences de la Constitution et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). En effet, selon l'enquête sur ***l'Évaluation citoyenne, services publics Évaluation citoyenne***, au niveau du primaire, par exemple, il y a 26.920 enseignants dont 6.712 femmes, tandis qu'au niveau secondaire il y a 18.802 enseignants dont 10.736 femmes ;
- Selon la même source ci-haut, le ratio élève/enseignant 18(contre la norme) ratio maître/élève est de 41 au niveau maternel; le ratio Enfant/Educateur est de 34 ;
- Evolution positive du taux net de scolarisation qui est passé de 47,2% en 2001 à 66% en 2010 ;
- Gratuité progressive de l'enseignement primaire du secteur public ;
- Développement de nouvelles technologies de l'information.

Faiblesses :

Les résultats de l'enquête sur *l'Évaluation citoyenne, services publics Évaluation citoyenne* dans le cadre de l'évaluation citoyenne de la qualité et de l'intégrité des services publics ont révélé les faiblesses ci-après :

- Insuffisance et délabrement des infrastructures scolaires et d'enseignement supérieur et universitaire ;
- Inadéquation de certains bâtiments affectés à l'enseignement par rapport aux standards ;

- Insuffisance voire absence d'équipements et de matériels didactiques (outils de travail, laboratoires, bibliothèques, bancs, manuels scolaires etc.) ;
- Précarité de conditions de travail et salariales du personnel enseignant l'exposant aux grèves à répétitions et aux antivaleurs telles de demandes intempestives d'argent, de biens en nature, de services assimilables à la corruption ainsi que des cas de débauche, d'harcèlements sexuels et de maltraitance des élèves qui sont signalés ;
- Insuffisance des ressources budgétaires allouées au secteur de l'éducation ;
- Insuffisance d'enseignants qualifiés dans certains cycles et filières ;
- Insuffisance voire absence de recyclage et de mise à niveau du personnel enseignant et d'encadrement pédagogique ;
- Inadéquation des programmes d'enseignement par rapport aux besoins réels de la société ;
- Faible rendement du corps des inspecteurs de l'enseignement lié aux contraintes de toutes sortes (mobilité, recyclage, outils de travail, etc.) ;
- Pauvreté des parents ;
- Faible taux de fréquentation scolaire des filles ;
- Analphabétisme ;
- Insuffisance voire absence de desserte en eau et électricité dans les établissements d'enseignement rendant ainsi précaires les travaux pratiques pour certaines filières, les conditions hygiéniques et

sanitaires (absence de latrines convenables, diminution de l'acuité visuelle, etc.) ;

- Insuffisance des écoles professionnelles, techniques et de métiers ;
- Déperdition scolaire, surtout au niveau primaire, liée essentiellement à l'incapacité des parents à faire face aux frais scolaires ;
- Eloignement des établissements scolaires en milieu rural ;
- Non respect des textes légaux et réglementaires dans le domaine de l'éducation ;
- Non décentralisation de la gestion de l'enseignement supérieur et universitaire à l'instar du primaire et secondaire ;
- Irrationalité dans l'autorisation et l'agrément des établissements d'enseignement supérieur ;
- Insuffisance voire absence des centres et instituts de recherche.

Opportunités :

- La volonté politique qui se traduit par l'engagement de l'Etat d'allouer 10% du budget au secteur de l'enseignement et garantir la gratuité du niveau primaire d'ici 2015 ainsi que la décentralisation de ce secteur;
- La disponibilité des partenaires à accompagner le gouvernement dans ce secteur ;
- L'appartenance du pays aux organisations sous régionales, africaines et internationales ;

- La mondialisation avec tous les atouts qu'elle offre dans ce domaine ;
- La ratification par le pays de plusieurs textes, traités et accords bilatéraux et internationaux.

Menaces :

- Explosion démographique qui contraste avec la disponibilité des infrastructures ;
- Déperdition scolaire, plus accentuée chez les filles que chez les garçons ;
- Dépravation des mœurs ;
- Forte dépendance de paiement de rémunérations des enseignants ainsi que du fonctionnement des écoles des parents des élèves en lieu et place de l'Etat ;
- Coût exorbitant de l'enseignement par rapport au pouvoir d'achat des parents ;
- Mal gouvernance ;
- Effondrement du système éducatif lié à toutes les faiblesses relevées ci-dessus.

2.3.2.2. COMMUNICATION ET MÉDIAS (À RECLASSER DANS LA SECTION ADÉQUATE)

Forces :

- Liberté d'expression et droit à l'information sont garantis par la Constitution (art 23 et 24);
- Existence des structures étatiques chargées de la gestion du secteur dont notamment l'autorité de régulation des postes et télécommunication ainsi que le Conseil

supérieur de l'audiovisuel et de la communication avec ses différents organes ;

- Existence des textes légaux et réglementaire régissant ce secteur ;
- Existence des institutions d'enseignement chargées de la formation en sciences et techniques de l'information et de la communication ;
- Existence des infrastructures (bâtiments, stations, etc.) ;
- Disponibilité d'un personnel qualifié ;
- Existence des syndicats ;
- Existence des réseaux de communication ;
- Existence de plusieurs opérateurs dans :
 - la téléphonie cellulaire privée,
 - la messagerie privée,
 - les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC),
 - la presse audiovisuelle publique, privée et communautaire,
 - la presse écrite publique et privée,
- Libéralisation de l'information et de la presse ;
- Existence des stations terriennes qui desservent par satellite, Lubumbashi, Kolwezi, Kalemie et Kamina et leurs environs en émissions de la radio et de la télévision nationale ;
- Existence des valises satellitaires ;
- Existence des stations de radio et de télévision publiques dans plusieurs territoires de la Province ;
- Possession par la majeure partie de la population des téléphones cellulaires, des postes de radio et de télévision ;

- Détermination des autorités politiques et des opérateurs pour couvrir toute l'étendue de la Province en téléphonie cellulaire ;
- Existence de plusieurs cybers café particulièrement en milieu urbain ;
- Coût relativement abordable des appareils de communication, des postes de radio et de télévision ;
- Usage des langues nationales et locales dans la presse audiovisuelle ;
- Progrès technologique dans le domaine des médias ;
- Disponibilité des partenaires dans l'accompagnement du gouvernement dans le secteur.

Faiblesses :

- Absence de l'Etat dans le domaine de l'exploitation de la poste et des télécommunications depuis la faillite de l'Office Congolais des Postes et Télécommunication (OCPT) ;
- Absence de téléphonie fixe ;
- Secteur de la télécommunication laissé entre les mains des seuls privés ;
- Spoliation du patrimoine de l'Etat dans le domaine de la communication (poste, télécommunication, radio télévision, etc.) ;
- Délabrement des infrastructures du secteur faute de maintenance adéquate ;
- Vétusté et insuffisance des équipements ;
- Mauvaise gouvernance ;
- Vieillesse et insuffisance du personnel dans le secteur ;

- Insuffisance des crédits budgétaires alloués au secteur ;
- Couverture insuffisante de l'étendue de la Province par la chaîne nationale et la presse écrite officielle ;
- Précarité des conditions de travail et salariales ;
- Rareté de la production des programmes radiotélévisés (documentaires, émissions, ...) centrés sur le développement ainsi que la connaissance du pays ;
- Absence de rigueur dans l'agrément des organes de presse ;
- Manque de professionnalisme de gestionnaires et animateurs de certains organes de presse ;
- Inadéquation des programmes par rapport au cahier des charges de certaines maisons de presse ;
- Insuffisance de contrôle par les organes étatiques compétents de la conformité de programmes et de la qualité de l'information diffusée par les organes de presse ;
- Insuffisance de contrôle de l'autorité chargée de la régulation des télécommunications en ce qui concerne particulièrement les fréquences ;
- Insuffisance de desserte en internet ;
- Coût élevé, usage abusif et mauvaise qualité de services de l'internet ;
- Absence de culture de l'internet ;
- Dépravation des mœurs due à la diffusion de certains programmes laxistes sur les médias audiovisuels ;
- Non usage des langues nationales et locales dans la presse écrite.

Opportunités :

- L'existence de Nouvelles Technologies de l'Information et Communication (NTIC) ;
- La mondialisation avec tous les atouts qu'elle offre dans ce domaine ;
- La disponibilité des partenaires pour l'accompagnement du gouvernement ;
- La connexion en cours de la République Démocratique du Congo à la fibre optique ;
- La volonté politique.

Menaces :

- Pauvreté ;
- Fiscalité et taxation excessives des organes de presse ;
- Foisonnement des organes de presse ne poursuivant pas les préoccupations de développement indispensables pour un pays jeune ;
- Insuffisance voire absence de desserte en électricité ;
- absence de la liberté d'expression.
- Faible financement des médias publics.

2.3.2.3. INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

En ce qui concerne les infrastructures de transport en général, l'on rencontre l'existence dans la Province des services étatiques chargés de la gestion, ainsi que des textes légaux et réglementaires régissant le secteur. Par contre l'on déplore notamment le délabrement des infrastructures existantes faute de suivi et d'entretien ; leur insuffisance ainsi que la vétusté du matériel et équipements sur tous les réseaux ; l'effritement de l'autorité de l'Etat dans la gestion de l'ensemble du secteur de transport ; l'absence de rigueur et le non respect des normes généralement admises dans la gestion du secteur qui conduisent à l'impunité et la mauvaise gestion des entreprises publiques du secteur de transport.

2.3.2.3.1. LE RÉSEAU ROUTIER



Réhabilitation des routes

Forces :

- Existence des structures chargées de la création et de la maintenance de routes (Office des Routes, Office de Voiries et Drainages et Direction des Voies de Desserte Agricole) ;

- Volonté politique qui fait du secteur des infrastructures de transport une priorité ;
- Existence d'un important réseau routier de 18.609 km à travers la Province.

Faiblesses :

- Délabrement des réseaux routiers très avancés ;
- Faible connexion du réseau routier en milieu urbain qui débouche sur l'absence de fluidité de trafic communément appelé embouteillage dû principalement à l'impraticabilité de certaines routes ou tronçons et aussi au problème de planification dans ce secteur ;
- Rétrécissement (dû à l'envahissement de la végétation, aux bourbiers et aux érosions) des routes en terre tant d'intérêt national, provincial que de desserte agricole ;
- Construction de la voirie urbaine sans respect de normes (absence des servitudes, absence des pistes pour piétons...) ;
- Mauvais drainage des eaux qui précipitent la destruction des routes ;
- Modicité du budget alloué aux entreprises publiques chargées de la gestion de routes ;
- Insuffisance des parkings aménagés pour les véhicules de transport en commun et les camions de gros tonnage à l'import-export ;
- Insuffisance voire absence des signalisations routières ;
- Insuffisance voire absence de renforcement des capacités du personnel chargé de l'entretien et de la maintenance de routes ;

- Insuffisance de sensibilisation des usagers sur la protection des routes ;
- Insuffisance de ponts et absence d'entretien de ceux existants (320 ponts et en mauvais état supportant difficilement les fréquences de trafic et pour un tonnage ne dépassant pas 45 tonnes de charge à l'essieu) ;
- Non respect des tonnages requis pour les véhicules utilitaires qui précipitent la dégradation précoce des routes ;
- Construction des routes inadéquates au tonnage maximal admis ;
- Insuffisance voire absence de transport en commun confortable qui dessert régulièrement l'ensemble de la province d'une part et même la Province du Katanga à d'autres dû à l'impraticabilité des routes ;
- Absence d'une entreprise publique de transport en commun.

Opportunités :

- Les différentes frontières de la Province sont de nature à développer un réseau routier dense et moderne;
- La disponibilité des partenaires au développement et des bailleurs de fonds à accompagner le sous secteur;
- Les atouts qu'offre la mondialisation;
- La paix ;
- La libre circulation de personnes et de biens ;
- Le progrès technologique et l'existence de Nouvelles Technologies de l'Information et Communication (NTIC) ;
- La volonté politique qui fait du sous secteur routier une priorité.

Menaces :

- Guerre ;
- Tracasseries administratives et policières;
- Catastrophes naturelles (érosions, inondations, glissements de terrain...).

2.3.2.3.2. LE RÉSEAU FERROVIAIRE**Forces :**

- Existence d'un réseau ferroviaire de 2.469 km, illustré sur la carte ci-bas, qui est sans conteste le plus développé du Pays. Il relie les centres vitaux de la Province à savoir Lubumbashi, Likasi, Kolwezi, Dilolo, Sakania, Bukama, Kamina, Kaniama, Kabongo, Kabalo, Kongolo et Kalemie et également le Katanga aux deux provinces du Kasai et au Maniema. Ce réseau est géré par la Société Nationale des Chemins de fer du Congo, SNCC en sigle ;
- Existence d'une compagnie nationale dénommée Société Nationale des Chemins de fer du Congo, SNCC en sigle, dont le siège social est basé au Katanga, qui gère ledit réseau qui s'étend jusque dans les provinces voisines ;
- Interconnexion du réseau ferroviaire à ceux des pays voisins (Angola, Zambie et Tanzanie) ;
- Existence de débouchés sur les ports maritimes de l'Afrique australe ;
- Existence des corporations de transporteurs et des syndicats.

CARTE DU RESEAU FERROVIAIRE DU KATANGA



Faiblesses :

- Délabrement des réseaux ferroviaire très avancés ;
- Passages à niveau non sécurisés ;
- Non électrification de l'ensemble du réseau ferroviaire dans la province ;
- Dépendance de la SNCC sur les tronçons non électrifiés du gasoil, consommable non permanent à l'instar de l'électricité et dont le coût fluctue régulièrement avec un impact sur le coût de transport ;
- Obsolescence de la technologie utilisée dans la gestion ferroviaire ;
- Diminution sensible de la vitesse de train qui est passée d'une moyenne de 50 Km/heure à 5 Km/heure, suite au délabrement de la voie ferrée, à la vétusté du matériel... ;
- Mauvaise gestion des ressources disponibles ;
- Pléthore du personnel par rapport au niveau d'activité ;

- Vieillissement du personnel cheminot.

Opportunités :

- L'appartenance du pays à plusieurs organisations sous régionales, régionales et internationales dans le domaine du transport ferroviaire;
- La disponibilité des partenaires au développement et des bailleurs de fonds à accompagner le pays dans le sous secteur;
- La mondialisation avec tous les atouts qu'elle offre ;
- Le progrès technologique dans tous les domaines du transport ;
- L'existence de Nouvelles Technologies de l'Information et Communication (NTIC) ;
- La disponibilité de l'énergie électrique ;
- L'existence du projet de construction de chemin de fer reliant Ilebo à Kinshasa qui évitera plusieurs ruptures de charges pour les marchandises destinées à l'import-export.

Menaces :

- Guerre ;
- Actes de vandalisme qui détruisent les infrastructures ferroviaires ainsi que les équipements ;
- Insécurité qui décourage le recours au chemin de fer pour le transport de marchandises ;
- Faillite de chemin de fer qui oblige les usagers d'emprunter le réseau routier pour le transport du gros tonnage à la base de la dégradation rapide des routes ;
- Tracasseries dans les trains voyageurs ;

2.3.2.3.3. LE RÉSEAU FLUVIAL ET LACUSTRE

Lac Tanganyika

Forces :

- Existence d'un réseau fluvial et lacustre navigable d'une longueur de 925 km.

Faiblesses :

- Insuffisance du dragage et de balisage des biefs navigables qui affectent la capacité de navigabilité ;

- Vétusté et insuffisance de maintenance des infrastructures portuaires existantes (instruments ou équipements de navigation et au sol) ;
- Absence des ports aménagés selon les normes et standard requis ;
- Laxisme dans le contrôle des standards de navigation fluviale et lacustre par les services compétents ;
- Mise en exploitation des bateaux, embarcations et baleinières non conformes aux exigences en la matière ;
- Insuffisance de recyclage du personnel au sol et navigant ;
- Utilisation du personnel non qualifié ;
- Mauvaise organisation dans les ports et embarcadères par rapport aux normes requises en la matière ;
- Tracasseries dans les ports et embarcadères ;
- Non respect des textes légaux et réglementaires régissant le transport fluvial et lacustre ;
- Absence dans la Province d'une école de navigation ;
- Non respect des règles élémentaires de sécurité de navigation fluviale et lacustre.

Opportunités :

- La disponibilité des partenaires au développement et des bailleurs de fonds à accompagner le pays dans ce sous secteur de transport ;
- La libre circulation de personnes et de biens sur un réseau hydrographique immense ;
- Le progrès technologique pour la modernisation du réseau ;

- L'existence de Nouvelles Technologies de l'Information et Communication (NTIC) ;
- La disponibilité de l'énergie électrique ;
- L'importance de la demande.

Menaces :

- Guerre ;
- Tracasseries administratives et policières;
- Mauvais état des infrastructures portuaires ;
- Catastrophes naturelles (érosions, inondations, etc.) ;
- Ensablement des biefs navigables.

2.3.2.3.4. LE RÉSEAU AÉRIEN



Vue de l'Aéroport de Lubumbashi

Forces :

- Existence d'un aéroport de classe internationale à Lubumbashi, de trois aéroports nationaux à Kamina, à Kolwezi et à Kalemie de cinq aérodromes de deuxième catégorie et de cinquante-deux aérodromes d'intérêt local privé.

Faiblesses :

- Vétusté et insuffisance de maintenance des infrastructures aéroportuaires (aérogares, pistes, instruments ou équipements de navigation et au sol) ;
- Laxisme dans le contrôle des standards aériens et aéronautiques par les services compétents ;
- Envahissement par des lotissements inappropriés (maisons d'habitations et autres) des espaces jadis destinés aux installations aéroportuaires ;
- Absence d'une compagnie nationale aérienne opérationnelle ;
- Mise en exploitation des appareils non autorisés à voler ;
- Insuffisance de recyclage du personnel au sol et navigant ;
- Mauvaise organisation dans les aéroports par rapport aux normes requises par l'aviation civile internationale ;
- Tracasseries dans les aéroports ;
- Non respect des textes légaux et réglementaires régissant le transport aérien ;
- Coût excessif du transport aérien par rapport au pouvoir d'achat des usagers potentiels ;
- Non desserte de plusieurs Territoires de la Province par des compagnies de transport aérien.

Opportunités :

- L'appartenance du pays à plusieurs organisations sous régionales, régionales et internationales ;
- La disponibilité des partenaires au développement et des bailleurs de fonds ;
- La libre circulation de personnes et de biens ;

- Le progrès technologique et l'existence de Nouvelles Technologies de l'Information et Communication (NTIC) ;
- La forte demande dans le sous secteur.

Menaces :

- Guerre ;
- La recrudescence des accidents ;
- Pauvreté de la population ;
- Mauvais état des infrastructures aéroportuaires ;
- Catastrophes naturelles.

2.4. LE PROFIL ECONOMIQUE

2.4.1. LES COMPOSANTES DE L'ÉCONOMIE DE LA PROVINCE

Selon les statistiques disponibles, la structure de l'économie de la Province de Katanga se présente comme indiquée dans le tableau ci-après :

**Tableau : VALEUR DE L'ECONOMIE DE LA PROVINCE DU
KATANGA (2007-2010) EN MILLIONS FC**

	2007		2008		2009		2010	
		En % du PIB		En % du PIB		En % du PIB		En % du PIB
SECTEUR PRIMAIRE	1.142,058	54%	1.799,703	68%	2.974,452	75%	4.463,099	78%
I. AGRICULTURE, PECHE et ELEVAGE	427,652	20%	538,149	20%	777,376	20%	1.044,291	18%
A. AGRICULTURE	398,136	19%	493,341	19%	709,904	18%	940,823	16%
B. PECHE	23,658	1%	33,466	1%	48,929	1%	73,619	1%
C. ELEVAGE	5,856	0%	11,341	0%	18,542	0%	29,848	1%
II. FORESTERIE	6,514	0%	8,491	0%	17,278	0%	20,976	0%
III. MINES	707,892	33%	1.253,061	47%	2.179,798	55%	3.397,831	60%
SECTEUR SECONDAIRE	410,748	19%	375,659	14%	415,968	10%	547,490	10%
I. PRODUCTION INDUSTRIELLE	311,992	15%	272,982	10%	295,293	7%	388,806	7%
II. PRODUCTION D'ELECTRICITE	62,559	3%	57,272	2%	56,815	1%	61,739	1%
III. PRODUCTION D'EAU POTABLE	4,025	0%	3,620	0%	7,622	0%	9,394	0%
IV. TP/INFRASTRUCTURES	32,170	2%	41,784	2%	56,237	1%	87,549	2%
III. SECTEUR TERTIAIRE	571,898	27%	482,214	18%	595,508	15%	695,721	12%
I. SERVICES MARCHANDS	563,641	27%	471,040	18%	565,175	14%	655,057	11%
1. Commerce	423,585	20%	338,868	13%	367,611	9%	387,055	7%
2. Transports	8,128	0%	9,485	0%	11,192	0%	13,957	0%
3. Communications	7,663	0%	8,612	0%	15,653	0%	11,613	0%

4. Tourisme, hôtels, restaur.	541	0%	784	0%	4,727	0%	5,203	0%
5. Intermédiation financière	123,721	6%	113,290	4%	165,990	4%	237,227	4%
6. Autres services		0%		0%		0%		0%
II. SERVICES NON MARCHANDS	8,257	0%	11,174	0%	30,333	1%	40,664	1%
PIB	2.124,705	100 %	2.657.578	100 %	3.985,929	100 %	5.706.311	100 %

Source : Cadrage macro-économique, (Ministère du Plan et Banque Mondiale), février 2011

L'examen du tableau ci-dessus révèle que sur le total de la production en 2010, le secteur primaire représente 78%, suivi du secteur tertiaire (12%) et du secteur secondaire (10%).

Le secteur primaire est constitué principalement du secteur minier (cuivre, cobalt...). La grande partie de la population a comme activité principale l'agriculture, elle est pratiquée surtout pour l'autoconsommation. A part l'industrie minière, il existe aussi d'autres industries de transformation et des unités agro-industrielles. Le secteur informel est très développé dans la Province. Il ne contribue cependant pas à l'amélioration du produit intérieur brut, à cause de l'absence des statistiques y relatives.

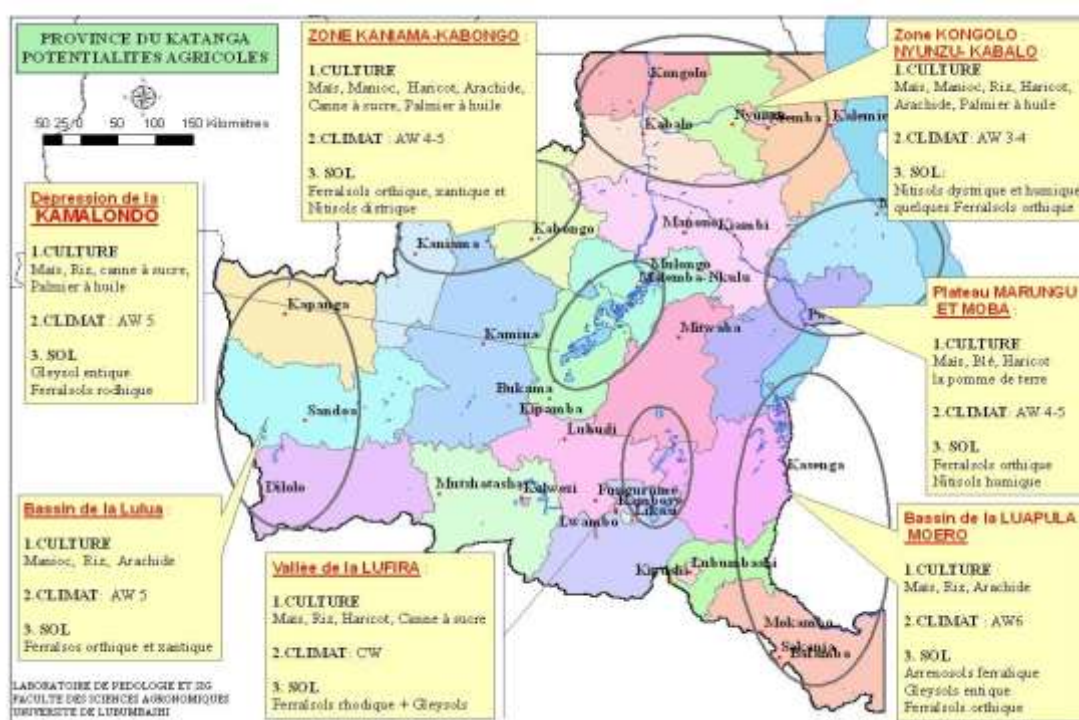
La valeur de la production totale au Katanga pour l'année 2010 est estimée à 5.706,311 milliards FC, dont le secteur mines représente 60 % du total. La valeur de ce secteur est estimée à 3.397,831 milliards FC pour l'année 2010. Il est à noter néanmoins que ce secteur est essentiellement tourné

à l'exportation. Cependant, les prix des matières sont imposés par le marché international.

2.4.1.1. AGRICULTURE, ELEVAGE ET PÊCHE

AGRICULTURE

CARTE DES ZONES AGRICOLES DU KATANGA



Forces :

- Existence des structures étatiques chargées du secteur agricole ;
- Existence des textes légaux et réglementaires régissant le secteur agricole ;
- Existence des structures d'enseignement et de recherche dans le secteur agricole ;

- Volonté politique pour l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire ;
- Deuxième place qu'occupe le secteur agricole dans l'économie de la Province après le secteur minier ;
- Existence d'une diversité de types de sol, donc propice aussi à la diversité des cultures ;
- Démographie (la population du Katanga s'élève à $\pm$ 10 millions d'habitants) ;
- Recours à la mécanisation agricole, utilisation de méthodes modernes adaptées et d'intrants améliorés (semences et boutures améliorées, engrais, pesticides, etc.), principalement dans l'hinterland minier (Lubumbashi, Likasi, Kolwezi et leurs alentours) ;
- Existence des voies de communication (routes d'intérêt national et de desserte agricole, chemin de fer, voies fluviales, lacustres et autres) ;
- Existence des climats favorables à une diversité des cultures (climat tropical humide au Nord et tropical sec au Sud) ;
- Existence des études pédologiques déjà réalisées ;
- Obligation faite par le Gouvernement Provincial du Katanga aux opérateurs miniers d'emblaver un minimum de 500 hectares pour de fins agropastorales ;
- Disponibilité de la main d'œuvre (qualifiée et autres) ;
- Densité du réseau hydrographique favorable à l'irrigation ;
- Paix et cohabitation pacifique des communautés.

Faiblesses :

- Insuffisance de la production agricole ;

- Insuffisance des crédits budgétaires alloués au secteur agricole ;
- Non respect des textes légaux et réglementaires régissant le secteur agricole ;
- Insuffisance de l'encadrement du secteur agricole par les structures étatiques compétentes, faute des capacités (ressources matérielles, financières, managériales et organisationnelles) ;
- Délabrement et impraticabilité des voies de communication dans leur ensemble qui empêchent l'approvisionnement en intrants et en biens de première nécessité des centres de production et l'évacuation de la production agricole vers les centres de négoce et de consommation ;
- Utilisation des techniques et méthodes qui ne permettent pas d'accroître la productivité (houe, brûlis, ...) en lieu et place de la traction bovine, de la mécanisation agricole, des engrais verts et chimiques ;
- Feux de brousse qui appauvrissent le sol ;
- Résistance de la population paysanne aux nouvelles techniques et méthodes agricoles pourtant performantes ;
- Insuffisance voire absence d'organisation du circuit de commercialisation des produits agricoles ;
- Absence des organismes (publics ou privés) de financement du secteur agricole ;
- Absence, à date, d'un programme agricole clairement défini impliquant tous les acteurs du secteur agricole ;
- Absence des corporations des agriculteurs pour la défense de leurs intérêts ;

- Difficultés d'accès aux intrants agricoles améliorés ;
- Insuffisance voire absence des installations de stockage et de conservation des produits agricoles ;
- Précarité de conditions de vie et de travail en milieu rural qui découragent la sédentarisation de la main d'œuvre qualifiée du secteur agricole dans ledit milieu ;
- Abandon de certaines cultures industrielles et de rente (arachides, coton, café, tabac, sisal, palmier à huile, agrumes, banane, ananas,...) qui contribuent pourtant à la prospérité économique de certains pays africains et asiatiques.

Opportunités :

- La permanence et l'importance de la demande des produits agricoles ;
- La forte croissance démographique ;
- L'implantation des industries de transformation (agro-alimentaires) et de production d'intrants ;
- Le caractère inépuisable de l'agriculture qui constitue une ressource renouvelable à l'opposé de ressources minières ;
- La disponibilité des partenaires au développement à accompagner le pays et la Province dans ce secteur ;
- La cohabitation avec d'autres communautés, source d'échanges multiformes et enrichissants;
- L'existence de Nouvelles Technologies de l'Information et Communication (NTIC) ;
- La mondialisation avec tous ses atouts ;

- L'appartenance du pays aux organisations sous régionales, régionales et internationales du secteur de l'agriculture ;
- Les foires agricoles.

Menaces :

- Catastrophes naturelles (sécheresse, inondations, invasion d'insectes dévastateurs, vents violents, etc.) ;
- Changement climatique ;
- Maladies phytos (plantes) ;
- Feux de brousse ;
- Importation massive des produits agricoles qui donne l'impression d'une situation normale et étouffe ainsi la production locale ;
- Désintéressement de la population aux activités agricoles au profit de celles minières, considérées comme rentables dans l'immédiat ;
- Politique de cession des espaces arables aux exploitants miniers débouchera, à terme, sur l'insuffisance et l'indisponibilité des terres agricoles avec comme conséquences la sous production agropastorale, bref la crise alimentaire. En effet, après les récentes attributions de concessions minières au Katanga, la fraction des terres qui reste disponible est d'environ 142.814 km², soit 28,7 % de la superficie totale, de laquelle il convient de soustraire les espaces indisponibles tels que ceux occupés par les parcs nationaux, les cours d'eau, les agglomérations ainsi que ceux dont les reliefs ne se prêtent pas à l'agriculture ;

- Guerres, conflits armés, sociaux et intercommunautaires. Bref, situation d'insécurité.

ELEVAGE



Un éleveur des bovins

Forces :

- Importantes potentialités qui constituent un atout pour l'élevage. En effet, la zone d'élevage occupe 10% de la Province, ce qui représente plus ou moins 5.000.000 d'hectares disséminés sur de vastes savanes et steppes qui se retrouvent sur les plateaux (Lualaba, Nord et Nord –Est de la Province, Bianco, Kundelungu et Marungu, etc.) dont 1.850.000 sont des pâturages naturels. Il convient de signaler aussi que sur les hauts plateaux, la végétation a des caractéristiques qui se prêtent à une vocation pastorale particulièrement favorable à l'élevage du gros bétail. Le Katanga possède donc une flore agropastorale très riche offrant des conditions propices à l'élevage des bovins, équidés, assenés, caprins, ovins, porcins et volailles. Jadis, elle regroupait plus de 75% des élevages bovins de ranching que compte le pays (ELGYMA, GRELKA, KIPIRI, LYAMPENDA, KUNDELUNGU, ONDE...) ;

- Existence des structures étatiques chargées du secteur d'élevage;
- Existence des textes légaux et réglementaires régissant le secteur ;
- Volonté politique pour l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire ;
- Existence des structures d'enseignement et de recherche dans le secteur agrovétérinaire ;
- Existence des climats favorables à l'élevage (climat tropical humide au Nord et tropical sec au Sud);
- Permanence de l'eau et des aliments naturels pour bétail ;
- Elevage pratiqué sur toute l'étendue de la Province du Katanga. Il concerne à la fois le petit bétail, la volaille et le gros bétail. Il est traditionnel (pour la subsistance) et moderne (Ranching) ; ce dernier secteur est tenu par les expatriés ;
- Démographie (la population du Katanga s'élève à ± 10 millions d'habitants) ;
- Existence des voies de communication (routes d'intérêt national et de desserte agricole, chemin de fer, voies fluviales, lacustres et autres) ;
- Disponibilité de la main d'œuvre (qualifiée et autres);
- Paix et cohabitation pacifique des communautés ;

Faiblesses :

- Non respect des textes légaux et réglementaires régissant le secteur de l'élevage ;
- Insuffisance des crédits budgétaires alloués au secteur de l'élevage ;
- Absence des organismes (publics ou privés) de financement du secteur de l'élevage ;
- Insuffisance de l'encadrement du secteur de l'élevage par les structures étatiques compétentes, faute des capacités (ressources matérielles, financières, managériales et organisationnelles) ;
- Absence des structures, dans le secteur de l'élevage, chargées de stimuler la reproduction par la mise à disposition des éleveurs des animaux géniteurs ;
- Absence, à date, d'un programme d'élevage clairement défini impliquant tous les acteurs de ce secteur ;
- Difficultés d'accès aux produits vétérinaires, aux nutriments et aux spécialistes (rareté et coûts onéreux) ;
- Insuffisance de la production d'élevage ;
- Précarité de conditions de vie et de travail en milieu rural qui décourage la sédentarisation de la main d'œuvre qualifiée du secteur d'élevage dans ledit milieu ;
- Délabrement de voies de communication qui oblige les éleveurs de faire parcourir les bêtes, avec toutes les conséquences possibles, sur de longues distances à pied des ranchs jusqu'aux centres de consommation et qui empêche également leur approvisionnement en intrants et en biens et produits de première nécessité ;

- Insuffisance voire absence des installations de conservation des produits d'élevage;
- Déclin de l'élevage et particulièrement l'élevage laitier qui florissaient jadis aux alentours de l'hinterland minier de la Province ;
- Insuffisance de la production dans ce secteur par rapport aux besoins de la Province ;
- Absence des organismes (publics ou privés) de financement du secteur de l'élevage ;
- Absence des corporations des éleveurs pour la défense de leurs intérêts.

Opportunités :

- La permanence et l'importance de la demande des produits de l'élevage ;
- La forte croissance démographique ;
- L'implantation des industries de transformation (agro-alimentaires) et de production d'intrants ;
- Le caractère inépuisable de l'élevage qui constitue une ressource renouvelable à l'opposé de ressources minières ;
- La disponibilité des partenaires au développement à accompagner le pays et la Province dans ce secteur ;
- La cohabitation avec d'autres communautés, source d'échanges multiformes et enrichissants ;
- L'existence de Nouvelles Technologies de l'Information et Communication (NTIC) ;
- La mondialisation avec tous ses atouts ;

- L'appartenance du pays aux organisations sous régionales, régionales et internationales du secteur de l'élevage ;
- Les foires agro-pastorales.

Menaces :

- Catastrophes naturelles (sécheresse, inondations, invasion d'insectes dévastateurs, etc.) ;
- Changement climatique ;
- Maladies vétérinaires (endémiques ou épidémiques) ;
- Feux de brousse incontrôlés ;
- Importation massive de la viande et des produits laitiers souvent de mauvaise qualité, qui donne l'impression d'une situation normale et étouffe ainsi la production locale ;
- Désintéressement de la population aux activités pastorales au profit de celles minières, considérées comme rentables dans l'immédiat ;
- Politique de cession des terres pastorales aux exploitants miniers débouchera, à terme, sur l'insuffisance et l'indisponibilité des terres destinées à l'élevage ;
- Guerres, conflits armés, sociaux et intercommunautaires. Bref, situation d'insécurité. Pour illustrer ces menaces, nous notons qu'avant la guerre qui a affecté à partir de 1998 la région de Marungu, le ranch d'ELGYMA/PEPA qui comptait un cheptel de ± 45.000 bovins, n'a plus qu'environ 1.000 têtes de bétail aujourd'hui. Il en est de même du ranch de l'Office National de Développement de l'Elevage (ONDE) à

Kansimba qui n'existe que de nom et de l'Elevage de Kundelungu (ELKUN) dont le cheptel est passé de $\pm$ 30.000 têtes dans les années 80 à 1.000 têtes. Les ranchs de Grands Elevages de Katongola (GRELKA), la Pastorale Kyabukwa, les Elevages des Salvatoriens respectivement dans le Haut-Lomami, Kolwezi et Lualaba sont les seuls élevages encore opérationnels jusqu'à ce jour, parce qu'épargnés par la guerre.²

PÊCHE



Un pêcheur jetant son filet

Forces :

- Existence des structures étatiques chargées du secteur de la pêche ;
- Existence des textes légaux et réglementaires régissant ce secteur ;
- Existence des structures d'enseignement et de recherche dans le secteur de la pêche (centres d'alevinage et d'initiation à la pisciculture, etc.) ;

² Plan Triennal de Développement/Katanga 2006

- Démographie (la population du Katanga s'élève à $\pm$ 10 millions d'habitants) ;
- Volonté politique pour l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire ;
- Existence d'un fleuve, de plusieurs rivières et lacs qui sont classés parmi les plus poissonneux du Pays. Il sied de rappeler que jadis, en temps normal, le Katanga produisait 31 % de la production nationale de poisson. A titre illustratif, les potentialités des lacs se présentent comme suit :
 - Lac Tanganyika : 450.000 t/an (sous exploité) ;
 - Lacs situés dans la dépression de Kamalondo (Upemba et Kisale) : 30.000 t/an (sous exploités) ;
 - Lac Moero : 12.000 t/an (surexploité) ;
 - Lac Nzilo : 2.500 t/an ;
 - Lac Tshangalele : 1.600 t/an (surexploité) ;
 - Lac Mwadingusha ;
- Densité du réseau hydrographique favorable à la pisciculture ;
- Intérêt croissant de la population à la pisciculture ;
- Disponibilité de la main d'œuvre (qualifiée et autres) ;
- Paix et cohabitation pacifique des communautés ;
- Existence des voies de communication (routes d'intérêt national et local, chemin de fer, voies fluviales, lacustres et autres) pour le transport des intrants et l'évacuation de la production ;
- Existence des climats favorables assurant une pluviométrie suffisante pour garantir

l'approvisionnement suffisant et régulier du réseau hydrographique ;

- Possibilités d'exploitation semi-industrielle (le Lualaba, les rivières Luapula, Lukuga, Lwizi, les lacs Upemba et Kisale ainsi que les lacs de retenue) et industrielle sur les lacs Tanganyika et Moero.

Faiblesses :

- Non respect des textes légaux et réglementaires régissant le secteur de pêche (utilisation des filets à mailles prohibées, non observance de la période de fermeture de la pêche, utilisation des méthodes prohibées pour la capture du poisson, etc.) ;
- Exploitation de type artisanal, donc de subsistance, dans certains endroits notamment les lacs Tanganyika et Moero où la pêche industrielle est recommandée pour assurer une grande productivité. Ainsi, à date, les ressources halieutiques du fleuve et des lacs du Katanga sont sous-exploitées ;
- Insuffisance de la production de la pêche ;
- Insuffisance des crédits budgétaires alloués au secteur pêche ;
- Insuffisance de l'encadrement du secteur de pêche par les structures étatiques compétentes, faute des capacités (ressources matérielles, financières, managériales et organisationnelles) ;
- Absence des organismes (publics ou privés) de financement du secteur de pêche ;
- Faible pouvoir économique des pêcheurs pour l'acquisition des équipements de pêche performants ;

- Mauvaise gestion des écosystèmes et des ressources halieutiques;
- Fermeture des entreprises de pêche, due à des raisons diverses;
- Délabrement et impraticabilité des voies de communication dans leur ensemble qui empêchent l'approvisionnement en intrants et en biens et produits de première nécessité des centres de production et l'évacuation de la production vers les centres de consommation ;
- Insuffisance voire absence des installations de conservation du poisson ;
- Détérioration de la desserte en énergie électrique avec comme conséquence directe sur la conservation de la production ;
- Ignorance par la population des techniques de reproduction, de pêche et de pisciculture.

Opportunités :

- La permanence et l'importance de la demande du poisson ;
- La forte croissance démographique ;
- L'implantation des installations de conservation de poisson (chambre froide, séchage, fumage, salage...) et de reproduction (alevinage) ;
- Le caractère renouvelable des ressources halieutiques, à condition de se conformer à la réglementation en la matière ;
- La cohabitation avec d'autres communautés, source d'échanges multiformes et enrichissants ;

- Les expositions piscicoles ;
- L'existence de Nouvelles Technologies de l'Information et Communication (NTIC) ;
- La mondialisation avec tous ses atouts ;
- L'appartenance du pays aux organisations sous régionales, régionales et internationales du secteur de la pêche ;
- La disponibilité des partenaires au développement à accompagner le pays et la Province dans ce secteur.

Menaces :

- Utilisation des filets à mailles prohibées ;
- Non observance de la période de fermeture de la pêche ;
- Utilisation des méthodes prohibées pour la capture du poisson ;
- Pollution des eaux sous toutes ses formes ;
- Ensablement du fleuve, des lacs et rivières ;
- Catastrophes naturelles (sécheresse, inondations, invasion d'insectes dévastateurs, etc.) ;
- Changement climatique ;
- Importation massive du poisson, souvent de mauvaise qualité, qui donne l'impression d'une situation normale et étouffe ainsi la production locale ;
- Guerres, conflits armés et tracasseries.
- Explosion démographique qui constitue une menace majeure pour les réserves halieutiques, due essentiellement aux besoins toujours pressants et croissants de l'homme pour son alimentation.

2.4.1.2. MINES

Le secteur minier au Katanga est composé de quatre catégories d'exploitants :

- (i) les sociétés minières avec titres miniers ;
- (ii) les négociants ;
- (iii) les fondeurs ;
- et (iv) les exploitants artisanaux.



Quatre entreprises publiques minières sont implantées au Katanga : (i) la Générale des Carrières et des Mines (Gécamines) ; (ii) l'Entreprise Minière de Kisenge-Manganèse (EMK-Mn) ; (iii) la Société Minière de Développement Industriel du Congo (SODIMICO) ; et (iv) Congo-Etain.

En dehors des entreprises publiques qui sont aussi en partenariat avec des privés, il convient de signaler la présence de plusieurs entreprises minières privées.

La Division Provinciale des Mines a répertorié 265 opérateurs miniers détenteurs des Titres dont 203 sociétés (personnes morales) et 62 personnes physiques.

En outre, 137 opérateurs (y compris 17 opérateurs détenteurs des titres miniers) classés dans la catégorie

« fondeurs » sont détenteurs d'arrêtés ministériels les autorisant à traiter et à transformer les substances minérales. Parmi eux : 49 disposent de fours en service, 20 construisent leurs fours, 44 n'ont pas encore matérialisé leur investissement et 24 possèdent uniquement des dépôts de minerais.



Creuseurs dans une Mines

Suite aux difficultés d'exploitation des entreprises publiques minières citées ci-haut ayant conduit à la suppression de nombreux emplois, la population s'est adonnée à l'exploitation minière artisanale incontrôlée qui a débouché sur des conflits persistants avec des entreprises minières évoluant dans le secteur formel.

Forces :

- Existence d'importants gisements de cuivre à haute teneur et des métaux associés tels que le cobalt (un tiers de réserves mondiales connues), le zinc, le nickel, le plomb, l'argent, le cadmium, le germanium, l'or, le rhénium, la platine ainsi que les gisements de manganèse, de cassitérite (étain, colombo-tantalite), d'uranium, de diamant, d'or, de fer, de charbon,...

Ces ressources sont disséminées partout dans les quatre Districts, mais avec une forte concentration dans les Districts du Haut-Katanga et Urbano-rural de Kolwezi, lesquelles ressources sont actuellement exploitées à l'échelle industrielle par des entreprises minières formelles ;

- Affleurement de la plupart des gisements miniers importants et donc faciles à exploiter à moindre coût ;
- Existence des textes légaux et réglementaires régissant le secteur minier ;
- Existence des structures étatiques chargées de la gestion du secteur ;
- Volonté politique ;
- Existence des voies et moyens de communication pour l'évacuation des produits et l'approvisionnement en intrants (chemin de fer, route, voies fluviale et lacustre) ;
- Existence de la demande (acheteurs) ;
- Disponibilité de l'énergie électrique, de l'eau et des autres intrants (consommables) ;
- Organisation structurée du marché des métaux sur le plan international qui détermine les prix des produits miniers ;

- Création de nombreux emplois ;
- Existence des corporations patronales et des syndicats dans le secteur ;
- Existence des entreprises publiques ;
- Utilisation d'une technologie pour l'extraction et la transformation à des coûts compétitifs ;
- Existence des bailleurs de fonds disposés à financer l'industrie minière ;
- Existence d'une main d'œuvre qualifiée ;
- Existence des établissements d'enseignements technique, professionnel, supérieur et universitaire pour la formation de la main-d'œuvre nécessaire pour le secteur minier ;
- Capacité contributive importante du secteur minier dans l'économie et le social de la Province et même du pays par rapport aux autres secteurs ;
- Accès facile à l'information relative au secteur sur le plan international.

Faiblesses :

- Insuffisance de prospection et de recherche géologiques minières pilotées par l'Etat. D'où la concentration des opérateurs miniers sur les gisements déjà connus et/ou confirmés par le Comité Spécial du Katanga (CSK), l'Union Minière du Haut Katanga (UMHK), la Générale des Carrières et des Mines (Gécamines) ainsi que les autres Sociétés Minières d'Etat (Sodimico, Gécamines, Entreprise Minière de Kisenge Manganèse) ;
- Non respect de normes d'exploitation minière dans l'exploitation artisanale hypothéquant de la sorte la

reprise facile des gisements concernés pour une exploitation minière formelle ;

- Insuffisance d'encadrement des exploitants artisanaux qui menacent les exploitants miniers formels en s'attaquant à leurs sites d'exploitation minière ;
- Insuffisance voire absence de capacité contributive tangible et quantifiable du secteur minier informel à l'économie de la Province et même du pays ;
- Ouverture du capital social des entreprises minières publiques aux privés avec une faible participation de l'Etat ;
- Faible application des textes légaux et réglementaires régissant le secteur minier ;
- Collaboration insuffisante des structures étatiques chargées de la gestion du secteur ;
- Accès difficile aux données sur le secteur minier ;
- Vétusté et délabrement des infrastructures de transport (chemin de fer, routes, voies fluviale et lacustre) pour l'approvisionnement en intrants et l'évacuation des produits miniers ;
- Extraversion du marché des produits miniers (quasi-totalité des acheteurs se trouve en dehors du pays);
- Insuffisance de desserte en énergie électrique et en eau;
- Dépendance aux cours des métaux fixés par les marchés internationaux ;
- Organisation insuffisante de la corporation des entreprises minières pour la défense de leurs intérêts ;
- Transformation des entreprises publiques en entreprises d'économie mixte ;

- Difficulté d'accès aux marchés financiers pour le financement de l'industrie minière ;
- Organisation et structuration insuffisantes de l'apport du secteur minier dans l'économie et le social de la Province et même du pays ;
- Non respect des mesures de sécurité du travail dans la plupart d'entreprises minières ;
- Désintéressement de la population vis-à-vis des autres secteurs de production, notamment le secteur agricole, qui se traduit par l'exode rural, au profit du secteur minier ;
- Déstabilisation des autres secteurs productifs par l'illusion du gain facile présenté par le secteur minier ;
- Organisation actuellement en place ne permet pas de garantir la maximisation totale des recettes du secteur minier ;
- Faible valeur ajoutée de la production minière suite à l'insuffisance des usines métallurgiques et à l'absence des industries de transformations des produits finis miniers en produits manufacturiers ;
- Instabilité et volatilité des cours des métaux dues à la complexité du système de leur fixation (en 2008 par exemple, de USD 8.000 la tonne métrique de cuivre en septembre, le cours est passé à USD 2.700 le mois suivant, soit une chute vertigineuse de 66,25%)
- Caractère non renouvelable des minerais dans leur ensemble ;
- Evasion des recettes du trésor due à des pratiques frauduleuses impliquant de fois dans les réseaux mafieux certains fonctionnaires des services étatiques évoluant

dans le secteur (sous-évaluation de la teneur, du tonnage, non déclaration des métaux associés, exportation clandestine ainsi que la contrebande....) ;

- Difficulté d'accès des exploitants artisanaux aux laboratoires d'analyse susceptible de leur garantir la conformité de la teneur, donc la qualité et la quantité des métaux contenus, leur infligeant ainsi de manques à gagner énormes.



Opportunités :

- La disponibilité des réserves importantes des minerais diversifiés ;
- La demande croissante de certains minerais sur le marché de consommation, à l'instar du cobalt dont la consommation annuelle qui s'élevait en 1995 à seulement 24 000 tonnes, a atteint 60 100 tonnes en 2008, soit un accroissement moyen annuel de 7,4 % sur 13 ans ;
- L'embellie persistante des cours de certains métaux produits au Katanga;

- La libéralisation du secteur minier jadis exclusivement public, consacrée par la Loi N°007/2002 du 11 juillet 2002 portant code minier ;
- La volonté politique ;
- La mondialisation avec tous ses atouts ;
- L'attrait et l'engouement du/au secteur minier congolais au reste du monde ;
- La découverte de nouveaux usages, suite au développement technologique, de certains métaux produits au Katanga tel le cobalt illustré et commenté ci-dessous :

Tableau 17: UTILISATION MONDIALE DE COBALT EN 2009

Secteur	% du marché
Batteries : téléphones portables, ordinateurs, véhicules hybrides, outils portatifs, etc.	25
Produits chimiques : pigments et colorants	21
Superalliages : aubes de turbine, turboréacteurs	20
Alliages résistants à l'usure : garnissage et carbure de cobalt	17
Catalyseurs : conversions gaz à liquide	10
Aimants : applications haute performance	7

Source ?

L'utilisation du cobalt dans les batteries rechargeables connaît la plus grande croissance parmi toutes les utilisations, tandis que le pourcentage des utilisations chimiques (comparées aux utilisations métallurgiques) ne cesse d'augmenter.

En 2009, le pourcentage d'utilisation du cobalt dans les batteries rechargeables représentait 25 % de la demande totale de cobalt, soit son niveau le plus élevé jamais atteint, et il devrait, selon les prévisions, passer à environ 45 % d'ici 2018. Les batteries au nickel-métal-hydrure et les batteries au lithium-ion contiennent toutes deux du cobalt et sont utilisées sur les véhicules électriques hybrides, les ordinateurs, les téléphones portables, les outils portatifs, les unités audiovisuelles et de nombreux appareils électroniques.

Le segment présentant la croissance la plus rapide avec l'utilisation de batterie est le secteur des véhicules électriques hybrides (et potentiellement les véhicules électriques ou les véhicules exclusivement électriques), qui réduit la pollution de l'air et la consommation de carburant d'au moins 50 % par rapport aux véhicules classiques.

La transformation locale des produits finis miniers en biens manufacturiers qui devrait apporter une valeur ajoutée considérable à l'économie de la Province et du pays. L'appartenance du pays à plusieurs organisations sous régionales, régionales et internationales.

Menaces :

- Epuisement des réserves minières. En effet, selon certaines études, les réserves minérales connues du Katanga ne devraient permettre leur exploitation que pour les 20-25 prochaines années.³ ;
- Crise financière internationale ;
- Instabilité sociopolitique interne (guerre, insécurité, tensions sociopolitiques) ;
- Instabilité de toutes sortes dans les pays consommateurs des produits miniers (guerres, tensions sociales, ralentissement économique, dérive monétaire...) ;
- Embargo international imposé au pays pour diverses raisons ;
- Chute sensible et persistante des cours de métaux produits par les entreprises minières de la Province ;

³ Robert Crem, « Est-on conscient qu'on est en train de brader 300 milliards de dollars de réserves minières, par la plus grande escroquerie des temps modernes ? » May, 2006

- Modification éventuelle des textes légaux et réglementaires régissant le secteur minier actuellement ;
- Présence des minerais à forte radioactivité dans les gisements des minerais cupro-cobaltifères ;
- Perte de la main d'œuvre disponible dans le secteur minier suite à la radioactivité si les mesures de sécurité drastiques ne sont pas observées ;
- Résistance des collectivités à l'expansion minière face au risque d'expropriation collective. En effet, une carte récente des concessions des terres attribuées aux diverses entreprises minières nationales et étrangères montre que ces concessions occupent 72% du territoire katangais, soit environ 356 220 km² (CAMI, 2007) sur une superficie totale de la province de 496.865 km².

Ce sont des terres sous la menace d'être, si pas totalement soustraites de la jouissance des collectivités et à tout le moins de l'agriculture qui est pourtant très vitale à l'existence des populations du Katanga. Ces terres couvrent la quasi-totalité du Haut-Katanga, hormis les terres occupées par les parcs de Kundelungu et d'Upemba, la quasi-totalité du district de Lualaba, environ la moitié du Haut-Lomami et plus ou moins les trois quart du district de Tanganyika ;

- Découverte ailleurs (hors Katanga ou à l'extérieur du pays) de nouveaux gisements de minerais identiques à ceux extraits au Katanga et dont les conditions d'exploitation seraient attractives et compétitives ;
- Non maîtrise des coûts de production due essentiellement à la désorganisation des systèmes de

suivi des coûts et à l'obsolescence des technologies utilisées dans le secteur minier qui rendent moins compétitifs sur le marché les produits obtenus dans de telles conditions ;

- Découverte et utilisation des métaux de substitution à ceux produits par le Katanga. C'est le cas notamment du cuivre, qui est entrain d'être remplacé par l'aluminium comme conducteur électrique...

2.4.1.3. LE COMMERCE

Forces :

- Existence des textes légaux et réglementaires régissant le secteur ;
- Existence des structures étatiques chargées de la gestion du secteur ;
- Volonté politique ;
- Existence d'une population d'environ 10 millions d'habitants et donc d'un débouché important à l'exercice du commerce;
- Existence des voies et moyens de communication (chemin de fer, routes, voies fluviale, lacustre et aérienne) ;
- Existence d'un important marché de consommation non satisfait (produits agro-alimentaires, manufacturiers, services, etc.) ;
- Organisation structurée de l'exercice du commerce ;
- Existence des corporations patronales et des syndicats dans le secteur ;
- Existence d'un secteur privé dynamique ;

- Existence d'un système bancaire en nette progression ;
- Disponibilité des compétences dans le secteur ;
- Existence des établissements d'enseignements technique, professionnel, supérieur et universitaire pour la formation des compétences nécessaires au secteur ;
- Capacité contributive importante du secteur du commerce dans l'économie et le social de la Province ;
- Stabilité du cadre macro-économique ces dernières années ;
- Position géographique stratégique du Katanga : frontières à l'intérieur avec les Provinces du Kasai Occidental et Oriental, Maniema et Sud Kivu et à l'extérieur avec l'Angola, la Zambie et la Tanzanie ;
- Interconnexion des voies de communication (routes, chemin de fer, voie lacustre) avec les Provinces voisines ainsi que les pays frontaliers lui donnant une ouverture, favorable aux échanges commerciaux, avec les sous régions de l'Afrique Orientale et Australe ;

Faiblesses :

- Faible application des textes légaux et réglementaires régissant le secteur du commerce notamment l'exercice des petits commerces par les étrangers au détriment des nationaux, le recours par des grandes entreprises locales à la sous-traitance étrangère au détriment des PME locales ;
- Collaboration insuffisante des structures étatiques chargées de la gestion du secteur ;
- Faible organisation du marché de distribution ;

- Insuffisance d'encadrement du petit commerce qui menace le commerce formel ;
- Insuffisance voire absence de capacité contributive tangible et quantifiable du secteur du commerce informel à l'économie de la Province et même du pays ;
- Accès difficile aux données du secteur du commerce ;
- Vétusté et délabrement des infrastructures de transport (chemin de fer, routes, voies fluviale et lacustre), épine dorsale des échanges commerciaux ;
- Extraversion du marché :
 - en ce qui concerne les produits miniers (quasi-totalité des acheteurs se trouve à l'extérieur et les cours des métaux sont fixés par les marchés internationaux);
 - insuffisance/absence de la production locale créant une dépendance de la Province vis-à-vis des produits importés (produits manufacturés, agro-alimentaires et autres, biens d'équipement, etc.);
- Organisation insuffisante entre les différentes corporations patronales (COPEMECO, FEC, FENAPEC) constituant ainsi un frein à l'épanouissement de l'activité commerciale ;
- Difficultés d'accès aux crédits pour le financement du secteur du commerce;
- Absence d'institutions financières des crédits de développement et des micro- crédits ;
- Désintéressement des opérateurs économiques du commerce des produits agricoles, pourtant secteur intarissable et rentable, suite à l'insuffisance de l'offre due au délabrement des voies de communication qui

rend d'une part, difficile l'évacuation desdits produits et qui a découragé les agriculteurs, d'autre part ;

- Déstabilisation et désarticulation du secteur du commerce par la ruée vers les secteurs considérés à "gain facile" notamment le secteur minier et l'importation de certains produits manufacturés ;
- Absence/insuffisance de la production locale qui influe négativement sur le commerce ;
- Absence/insuffisance des entreprises de transformation ;
- Tracasseries administratives qui découragent les opérateurs économiques et qui débouchent sur des fraudes qui amenuisent les recettes de l'Etat ;
- Prédominance du secteur du commerce informel sur le commerce structuré ;
- Non participation du commerce informel à la constitution de la richesse Nationale(PIB) ;
- Contraintes liées à la lourdeur administrative, à la multiplicité des documents et des taxes qui constituent un frein à l'exercice du commerce ;
- Non convertibilité de la monnaie locale débouchant sur la dollarisation des transactions commerciales ;
- Non compétitivité des coûts des produits locaux ;
- Consommation limitée à cause du faible pouvoir d'achat de la population ;
- Dépendance totale du commerce vis-à-vis des autres secteurs.

Opportunités

- L'accès facile à l'information relative au secteur du commerce ;
- L'existence des potentialités énormes dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire susceptibles de générer et de stimuler l'activité commerciale ;
- La libéralisation du secteur productif (minier, agro-pastoral, transport, etc.) ;
- La mondialisation avec tous ses atouts (développement technologique, utilisation de nouvelles technologies de l'information et de communication) ;
- La disponibilité des opérateurs économiques nationaux et étrangers à investir dans la Province ;
- Appartenance de la RDC aux organisations régionales ou sous régionales (SADEC, COMESA, CEPGL, etc.) ainsi que l'existence des accords bipartites entre la Province du Katanga et les provinces voisines des pays limitrophes ;
- L'adhésion de la RDC à l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique des Droits des Affaires) ;
- La diversité culturelle des populations vivant dans la Province.

Menaces

- Crise financière internationale (chute des cours des matières premières, difficultés d'accès aux financements, etc.) ;
- Instabilité sociopolitique interne (guerres, insécurité notamment les pillages, tensions sociopolitiques...) ;
- Instabilité de toutes sortes dans les pays consommateurs des produits miniers et dans les pays

producteurs des biens manufacturés (guerres, tensions sociales, récession économique, fluctuations monétaires...);

- Instabilité monétaire interne et externe (principales monnaies de référence dans les transactions internationales);
- Embargo international imposé au pays pour diverses raisons;
- Epuisement des ressources naturelles;
- Décisions politiques mal appliquées ou inappropriées;
- Mal gouvernance avec son cortège d'antivaleurs;
- Pillages et actes inciviques;
- Catastrophes naturelles.

2.4.1.4. INDUSTRIE

Le Katanga dispose à ce jour des industries dans les secteurs minier, agro-alimentaire et de manufacture de certains produits.



Gecamines

Forces :

- Existence des textes légaux et réglementaires régissant le secteur;

- Existence des structures étatiques chargées de la gestion du secteur industriel;
- Volonté politique d'industrialiser le pays en général et la Province en particulier ;
- Existence d'un schéma directeur d'industrialisation de la République Démocratique du Congo qui met l'accent sur les six filières ci-après : agro-alimentaire, matériaux de construction, chimie et pharmacie, pièces de rechange, bioénergie et outillage agricole ;
- Existence d'énormes potentialités naturelles susceptibles de promouvoir le secteur industriel ;
- Libéralisation du secteur productif (minier, agro-pastoral, matériaux de construction, chimie et pharmacie etc.) ;
- Existence des voies et moyens de communication (chemin de fer, route, voies fluviale et lacustre) ;
- Existence d'un important marché de consommation ;
- Disponibilité de l'eau et des ressources énergétiques (hydroélectricité et autres) ;
- Existence des corporations patronales et des syndicats dans le secteur ;
- Existence des technologies appropriées dans chaque secteur industriel ;
- Existence des banques et des institutions financières privées et étatiques (Fonds de Promotion de l'Industrie "FPI") ;
- Existence d'une main d'œuvre ;
- Existence des établissements d'enseignements technique, professionnel, supérieur et universitaire pour

la formation de la main-d'œuvre nécessaire pour le secteur industriel ;

- Accès facile à l'information relative au secteur.

Faiblesses :

- Faible application des textes légaux et réglementaires régissant le secteur de l'industrie ;
- Collaboration insuffisante des structures étatiques chargées de la gestion du secteur ; à titre d'exemple aux termes du Code Minier, le Ministère ayant en charge l'industrie n'a pas de compétence directe sur les industries minières, laquelle est dévolue au Ministère des mines ;
- Absence/insuffisance dans la quasi-totalité des domaines des industries de transformation susceptibles de satisfaire les nombreux besoins de consommation de la population avec comme conséquence la dépendance de la Province vis-à-vis des industries étrangères ;
- Fonctionnement en deçà de la capacité installée pour diverses causes de la plupart d'industries implantées dans la Province ;
- Absence d'un plan d'intégration industrielle dans la Province ;
- Vétusté et obsolescence des infrastructures industrielles existantes ;
- Absence des sites (quartiers) industriels appropriés qui débouche sur des problèmes environnementaux ;
- Gestion insuffisante des pollutions industrielles ;
- Mauvais état des voies de communication (routes, chemin de fer, etc.) qui empêche les entreprises

industrielles de s'approvisionner en intrants et d'évacuer leur production avec comme conséquence la faible compétitivité des produits ainsi que le non respect des délais ; d'où le désintéressement des opérateurs économiques du secteur industriel;

- Faible coopération entre les entreprises évoluant dans le même secteur ;
- Difficultés d'accès aux crédits pour le financement du secteur de l'industrie ;
- Absence d'institutions financières des crédits de développement du secteur industriel. Pour l'unique organisme opérationnel à ce jour, en l'occurrence le FPI, sa capacité de financement est très limitée ;
- Absence/insuffisance des structures de recherche dans le secteur de l'industrie ;
- Absence de culture d'initiative industrielle dans la population de la Province ;
- A l'instar du commerce, déstabilisation et désarticulation du secteur de l'industrie par la ruée vers les secteurs considérés à "gain facile" notamment le secteur minier et l'importation de certains produits manufacturés ;
- Insuffisance et coût élevé de l'énergie électrique moyenne et haute tensions ainsi que de l'eau ;
- Insuffisance des matières premières pour alimenter les industries de transformation, d'où leur nombre très restreint ;
- Tracasseries administratives qui affectent les initiatives dans le secteur industriel ;

- Contraintes liées à la lourdeur administrative, à la multiplicité des documents et des taxes qui constituent un frein à l'exercice des activités industrielles ;
- Vulnérabilité du secteur de l'industrie car étroitement dépendant de l'extérieur (pour son approvisionnement en intrants, pour le transport et pour l'écoulement de la production) ;
- Non convertibilité de la monnaie locale ;
- Non compétitivité des coûts des produits locaux les rendant vulnérables aux produits importés due à la non maîtrise des coûts de production imputable essentiellement à la désorganisation des systèmes de suivi des coûts et à l'obsolescence des technologies utilisées et à l'insuffisance du contrôle de qualité pour les produits obtenus dans de telles conditions.

Opportunités :

- L'accès facile à l'information relative au secteur de l'industrie ;
- La mondialisation avec tous ses atouts (développement technologique, utilisation de nouvelles technologies de l'information et de communication);
- La disponibilité des opérateurs économiques nationaux et étrangers à investir dans la Province ;
- L'Appartenance de la RDC aux organisations régionales ou sous régionales (SADEC, COMESA, CEPGL, etc.) ainsi que l'existence des accords bipartites entre la Province du Katanga et les provinces voisines des pays limitrophes

ainsi que les accords bilatéraux et multilatéraux au niveau du Gouvernement Central ;

- L'adhésion de la RDC à l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique des Droits des Affaires) ;
- La diversité culturelle des populations vivant dans la Province ;
- La sous exploitation actuelle du secteur industriel dans tous les domaines offre des opportunités d'investissements dans toutes les filières ;
- La position stratégique qu'occupe la Province du Katanga (trois frontières importantes avec la Tanzanie, la Zambie et l'Angola ; frontières communes avec 4 Provinces de la RDC : le Kasai Oriental, le Kasai Occidental, le Maniema et le Sud-Kivu) fait d'elle, avec ses 10 millions d'habitants (et donc de consommateurs) le plus grand marché de la contrée, où peuvent se déployer à grande échelle les activités de production des biens et services, qui n'auront aucune difficulté à être écoulés localement ou distribués, pour le surplus, dans les contrées voisines ou lointaines .

Menaces :

- Epuisement des ressources naturelles ;
- Catastrophes naturelles.
- Instabilité sociopolitique interne (guerres, insécurité notamment les pillages, tensions sociopolitiques...) ;
- Instabilité de toutes sortes dans les pays consommateurs des produits d'exportation (guerres, tensions sociales, récession économique, fluctuations monétaires...) ;

- Crise financière internationale (hausse des cours des intrants, chute des prix de vente des produits finis, difficultés d'accès aux financements, etc.) ;
- Instabilité monétaire interne et externe (principales monnaies de référence dans les transactions internationales) ;
- Embargo économique imposé au pays pour diverses raisons ;
- Chute des entreprises minières qui a occasionné aussi celle des industries, de petites et moyennes entreprises et artisanat tributaires de ce secteur ;
- Décisions politiques mal appliquées ou inappropriées ;
- Pillages et actes inciviques ;
- Absence d'une politique de protection de l'industrie locale face à la machine du libéralisme économique et de la mondialisation ;
- Mal gouvernance avec son cortège d'antivaleurs.

2.4.1.5. ENERGIE (EAU ET ELECTRICITE)



Manque d'eau potable

Forces :

- Existence des textes légaux et réglementaires régissant le secteur ;
- Existence des structures étatiques chargées de la gestion du secteur ;
- Volonté politique qui a retenu l'eau et l'électricité parmi les secteurs prioritaires ;
- Existence des sociétés de production, de distribution et de commercialisation de l'eau et de l'électricité ;
- Existence des études pour la maîtrise et le développement du secteur ;
- Existence des potentialités hydroélectriques ainsi que de plusieurs autres sources énergétiques (charbon, solaire, éolienne, géothermique, biomasse, nucléaire, etc.) ;
- Existence dans la Province de plusieurs centrales hydroélectriques dont :

- quatre centrales principales totalisant une puissance installée de 476 MW, soit une capacité moyenne annuelle de plus de 2.875 millions de KWh. Il s'agit de N'seke (260 MW) et Nzilo (108 MW) sur le Lualaba ; Mwadingusha (66 MW) et Koni (42 MW) sur la Lufira ;
- d'autres centrales hydroélectriques de moindre importance comme celles de Bendera (17,2 MW), de Kalule Sud, de Kilubi (9 MW) et de Mpiana Mwanga ;
- quelques centrales privées ;⁴
- Connexion de la Province du Katanga par une ligne très haute tension, d'environ 1.700 kilomètres, à courant continu, à partir du barrage d'Inga au Bas-Congo vers la Station de Conversion de Kolwezi (SCK) qui assure le soutirage d'environ 120 MW ;
- Connexion sur/avec le réseau électrique zambien ;
- Possibilité d'exportation de l'énergie électrique en Afrique australe;
- Abondance d'eau (de surface ou souterraine, douce et autres) due à une pluviométrie régulière et à une hydrographie dense;
- Existence des stations de captage et de traitement d'eau ;
- Libéralisation du secteur de l'eau et de l'électricité ;
- Existence d'un important marché de consommation interne et externe ;
- Existence des corporations patronales et des syndicats dans le secteur ;

⁴ Division Provinciale de l'Energie, Katanga

- Disponibilité des technologies appropriées pour chaque type de source d'énergie ainsi que pour le traitement de l'eau ;
- Existence des établissements d'enseignements technique, professionnel, supérieur et universitaire pour la formation de la main-d'œuvre nécessaire au secteur de l'eau et de l'électricité ;
- Existence d'une main d'œuvre ;
- Existence des banques et des institutions financières ;
- Disponibilité de l'information relative au secteur de l'eau et de l'électricité.

Faiblesses :

- Faible application des textes légaux et réglementaires régissant le secteur de l'eau et de l'électricité ;
- Collaboration insuffisante des structures étatiques chargées de la gestion ou en interface avec le secteur ;
- Vétusté, obsolescence et insuffisance des infrastructures et équipements existants relatifs aux secteurs de l'eau et de l'électricité ;
- Fonctionnement en deçà de la capacité installée pour diverses causes de la plupart des centrales hydroélectriques et des stations de captage et de traitement d'eau dans la Province ;
- Absence de plans directeurs actualisés dans le secteur de l'eau et de l'électricité au niveau de la Province ;
- Pollutions multiformes de l'eau ;
- Mauvais état des voies d'accès aux différents sites de production de l'eau et de l'électricité ;

- Faible investissement dans le secteur de l'eau et de l'électricité dû aux difficultés d'accès aux crédits pour son financement ;
- Absence/insuffisance des structures de recherche dans le secteur de l'eau et de l'électricité ;
- Insuffisance de l'offre de l'eau et de l'électricité par rapport à la demande de consommation domestique et surtout industrielle;
- Non paiement par l'Etat des factures de consommation d'eau et d'électricité ou à tout le moins faible taux de recouvrement des factures dues par les services étatiques ;
- Prolifération de forages des puits individuels qui ne constituent qu'une solution palliative à la desserte en eau. En effet, ceux-ci ne peuvent remplacer un système d'adduction et de raccordement intégré au service de toute la collectivité. D'ailleurs, dans les milieux urbains, ces forages n'offrent pas de garantie à la qualité de l'eau, suite à la pollution des nappes souterraines ;
- Déséquilibre de la desserte en eau et en électricité entre:
 - les centres urbains et les milieux ruraux, en ce que ces derniers ne sont pas du tout desservis ou insuffisamment desservis;
 - les anciens quartiers et les quartiers lotis après l'indépendance dans les centres urbains, en ce que ces derniers ne sont pas du tout desservis ou insuffisamment desservis ;
- Explosion démographique qui accroît toujours la demande de l'eau et de l'électricité ;

- Coût élevé de protection et de maintenance des infrastructures et équipement de production de transport et de distribution de l'eau et de l'électricité suite aux actes de vandalisme répétés ;
- Constructions et lotissements anarchiques qui envahissent ou ne prévoient pas les servitudes, indispensables au raccordement en eau et en électricité ;
- Raccordements frauduleux dits "pirates" qui occasionnent une détérioration précoce des équipements des Sociétés de distribution de l'eau et particulièrement de l'électricité ; lesdits raccordements altèrent aussi gravement la qualité de service de ces deux produits ;
- Mauvais comportements du personnel des entreprises chargées de la gestion du secteur de l'eau et de l'électricité ainsi que de la communauté bénéficiaire, à la base du désordre et du laisser aller constaté dans le secteur ;
- Effritement de l'autorité à tous les niveaux à la base de l'impunité qui menace le secteur ;
- Dépendance du secteur de l'eau et de l'électricité vis-à-vis des ressources naturelles soumises aux aléas climatiques et autres ;
- Désinvestissement dans le secteur de l'eau et de l'électricité observé pendant plusieurs années à cause d'une mauvaise gestion et planification ;
- Innombrables problèmes et litiges entre les deux sociétés de distribution de l'eau et de l'électricité avec la clientèle, dus à la facturation ;

- Détérioration de la qualité de service offert à la clientèle des centres urbains en ce qui concerne l'eau et l'électricité, débouchant sur un phénomène nouveau appelé "délestage" qui consiste à l'alternance de desserte entre des différents quartiers, accompagnée des coupures intempestives répétées, ponctuelles ou de longue durée. Ce phénomène est la conséquence de la plupart de faiblesses relevées ci-haut ;
- Dépendance totale de la Province vis-à-vis de l'extérieur en ce qui concerne son approvisionnement en produit pétrolier ;
- Non exploitation/exploitation insuffisante des autres sources d'énergies alternatives autres que l'hydroélectricité ;
- En dehors des trois villes : Lubumbashi, Likasi, Kolwezi et des centres miniers qui connaissent ces dernières années un approvisionnement régulier en produits pétroliers, le reste de la Province éprouve d'énormes difficultés d'approvisionnement dues essentiellement au mauvais état des voies de communication.

Opportunités :

- L'accès facile à l'information relative au secteur de l'eau et de l'électricité ;
- La mondialisation avec tous ses atouts (développement technologique, utilisation de nouvelles technologies de l'information et de la communication);
- La disponibilité des bailleurs de fonds à investir dans le secteur ;

- L'Appartenance de la RDC aux organisations régionales ou sous régionales (SADEC, COMESA, CEPGL, etc.) ainsi que l'existence des accords bipartites entre la Province du Katanga et les provinces voisines des pays limitrophes ainsi que les accords bilatéraux et multilatéraux au niveau du Gouvernement Central ;
- La sous exploitation actuelle du secteur de l'eau et de l'électricité, face à une demande toujours croissante, offre des opportunités d'investissements dans ce secteur ;
- La position stratégique qu'occupe la Province du Katanga (trois frontières importantes avec la Tanzanie, la Zambie et l'Angola ; frontières communes avec 4 Provinces de la RDC : le Kasai Oriental, le Kasai Occidental, le Maniema et le Sud-Kivu) fait d'elle, avec ses 10 millions d'habitants (et donc de consommateurs), offre des opportunités dans le domaine de l'électricité ;
- Les perspectives d'industrialisation de la Province qui garantissent une demande plus importante de l'eau et surtout de l'électricité ;
- L'existence des traces de pétrole dans la Province. En effet, les différentes prospections d'hydrocarbures réalisées depuis l'époque coloniale et pendant la Deuxième République ont confirmé l'existence de quelques dizaines de millions de tonnes de pétrole dans le Graben du Lac Tanganyika (District de Tanganyika) qui, à ce jour, demeurent inexploitées.

Menaces :

- Epuisement de certaines ressources naturelles ;

- Catastrophes naturelles ;
- Instabilité sociopolitique interne (guerres, insécurité notamment les pillages, tensions sociopolitiques...) ;
- Instabilité de toutes sortes dans les pays importateurs de l'électricité (guerres, tensions sociales, récession économique, fluctuations monétaires...) ;
- Crise financière internationale (hausse des cours des intrants, chute des prix de vente des produits finis, difficultés d'accès aux financements, etc.) ;
- Instabilité monétaire interne et externe (principales monnaies de référence dans les transactions internationales) ;
- Embargo économique imposé au pays pour diverses raisons ;
- Chute des entreprises minières et autres, consommatrices de l'eau et de l'électricité ;
- Décisions politiques mal appliquées ou inappropriées ;
- Mal gouvernance avec son cortège d'antivaleurs ;
- Pillages, actes inciviques, etc. ;
- Problèmes environnementaux (déforestation, gestion insuffisante des pollutions des eaux de surface et souterraine, etc.);
- Risques dus au changement climatique (inondations, sécheresse, etc.)
- Ensablement, baisse des cours d'eau (étiage) et tarissement de la nappe phréatique due à l'insuffisance ou à l'absence des précipitations.

2.4.1.6. TOURISME

La Province du Katanga regorge des potentialités

touristiques énormes notamment sa diversité culturelle et artistique, ses sites touristiques tels que les parcs, les chutes, la densité de



l'hydrographie (lacs naturels et artificiels, rivières et fleuve) et de la flore, l'exploitation minière, etc.

Forces :

- Existence des textes légaux et réglementaires régissant le secteur du tourisme ;
- Existence des structures étatiques chargées du secteur ;
- Existence des structures ou d'organisations privées dans le domaine du tourisme ;
- Volonté politique de promouvoir le tourisme ;
- Existence d'un plan directeur national régissant le secteur du tourisme ;
- Diversité culturelle et artistique due à la mosaïque des tribus et des communautés vivant dans la Province ;
- Existence des corporations patronales et des syndicats dans le secteur du tourisme ;
- Existence des potentialités et sites touristiques (naturels, historiques et artificiels) classés et non classés;

- Production et disponibilité des œuvres culturelles et artistiques ;
- Existence des infrastructures de promotion et d'exposition culturelle et artistique (musée, marchés d'arts, etc.);
- Existence des infrastructures d'accueil (hôtels, centres d'accueil, auberges, guest-house, restaurants, etc.) dans les villes, centres urbains et milieux ruraux ;
- Organisation des manifestations culturelles et artistiques susceptibles de promouvoir le tourisme ;
- Existence des établissements d'enseignement dans certains domaines en rapport avec le tourisme ;
- Disponibilité de l'information relative au secteur du tourisme ;
- Hospitalité de la population Katangaise.

Faiblesses :

- Faible application des textes légaux et réglementaires régissant le secteur du tourisme ;
- Collaboration insuffisante des structures étatiques chargées de la gestion ou en interface avec le secteur ;
- Effritement de l'autorité de l'Etat ;
- Délabrement, insuffisance, disparition voire absence des infrastructures et équipements relatifs au secteur dus essentiellement aux facteurs ci-après :
 - absence de la culture du tourisme dans le chef de la population katangaise y compris les services compétents à la base de l'abandon, de la destruction des vestiges historiques et des sites touristiques ainsi

que du manque d'inspiration et de vision dans ce domaine ;

- constructions anarchiques, insalubrité et pollution qui défigurent les villes qui n'offrent plus de ce fait un attrait touristique ;
- destruction des réserves animalières (parcs), pourtant un des piliers par excellence du tourisme due, entre autres, au braconnage et aux conflits armés;
- destruction, insuffisance voire absence et mauvais état des infrastructures d'accueil (hôtels, restaurants et autres);
- faible maintenance des sites touristiques ;
- spoliation du patrimoine et sites touristiques ;
- Mauvais état voire absence des voies d'accès aux sites touristiques ;
- Mauvaise qualité des transports publics (routier, aérien, ferroviaire, fluvial et lacustre), épine dorsale du tourisme ;
- Absence d'un plan directeur provincial adapté dans le secteur du tourisme ;
- Insuffisance du budget alloué par l'Etat au secteur du tourisme ;
- Faible investissement privé dans le secteur du tourisme ;
- Faible promotion de l'industrie touristique due à l'absence ou à l'insuffisance de la documentation ad hoc et d'une faible vulgarisation ;
- Piraterie des œuvres culturelles et artistiques, avec comme conséquence le manque d'attrait dans le chef du touriste ;
- Faible pouvoir d'achat de la population ;

- Insuffisance voire absence des établissements d'enseignement technique du niveau inférieur, supérieur et universitaire dans les domaines en rapport avec le tourisme ;
- Insuffisance des promoteurs de l'industrie touristique ;
- Faible capacité contributive du secteur du tourisme à l'économie de la Province ;
- Difficulté/absence d'approvisionnement en eau et en électricité qui affecte la qualité des services offerts par les partenaires et auxiliaires du tourisme (hôtels, restaurants, etc.) ;
- Absence de la téléphonie fixe et faible couverture de la téléphonie mobile ;
- Absence d'inventaire exhaustif formel des sites et potentialités touristiques de la Province ;
- Mauvaise qualité de l'accueil des services étatiques aux portes d'entrée et de sortie de la Province (aéroports, gares, ports et postes frontaliers) qui ternit l'image d'hospitalité de la Province, pourtant valeur indispensable pour le tourisme ;
- Absence de rigueur dans l'homologation des hôtels ;
- Coûts prohibitifs des hôtels et restaurants par rapport à leur standing ;
- Forte dépendance de l'approvisionnement des hôtels et restaurants vis-à-vis de l'extérieur.

Opportunités :

- La disponibilité de la demande nationale et étrangère ;

- La mondialisation avec tous ses atouts (développement technologique, utilisation de nouvelles technologies de l'information et de la communication);
- L'appartenance de la RDC aux organisations régionales ou sous régionales (SADEC, COMESA, CEPGL, etc.) ainsi que l'existence des accords bipartites entre la Province du Katanga et les provinces voisines des pays limitrophes sans oublier les accords bilatéraux et multilatéraux au niveau du Gouvernement Central ;
- La richesse culturelle des populations vivant dans la Province constitue un atout pour le secteur du tourisme ;
- Les énormes potentialités touristiques (faune et flore, hydrographie, sol et sous-sol, relief, diversité culturelle, immensité de la Province, etc.) ;
- Le développement du secteur touristique dans certains pays voisins, frontaliers à la Province du Katanga notamment la Tanzanie et la Zambie constitue une référence à laquelle la Province peut s'inspirer ;
- L'appui des partenaires nationaux et étrangers dans le secteur du tourisme.

Menaces :

- Disparition des certaines ressources naturelles exploitées par le secteur du tourisme (dépeuplement de parcs, déforestation des réserves botaniques, etc.) ;
- Exode rural qui rend moins attractif le milieu rural, bastion des valeurs traditionnelles, à la base d'une activité touristique ;

- Disparition de la culture ainsi que le manque d'inspiration et de créativité dans le domaine des arts ;
- Catastrophes naturelles qui peuvent rendre indisponibles les sites touristiques ;
- Disparition des valeurs culturelles et artistiques ancestrales susceptibles d'attirer les touristes au profit des œuvres de qualité inférieure ainsi que celles provenant de l'étranger ;
- Instabilités sociopolitique et économique interne et externe (guerres, insécurité notamment les pillages, tensions sociopolitiques, grèves, etc.) qui affecte sensiblement l'industrie touristique ;
- Embargo imposé au pays pour diverses raisons ;
- Décisions politiques mal appliquées ou inappropriées ;
- Non respect des biens communautaires, à la base des actes inciviques susceptibles de déboucher sur le pillage sous toutes ses formes du patrimoine touristique ;
- Braconnage dans les réserves animalières protégées ou non ;
- Manque d'intérêt, dans les faits, au secteur du tourisme des décideurs politiques ;
- Effets pervers de la mondialisation sur la culture affectent indirectement et négativement le tourisme ;
- Effritement du pouvoir d'achat de la population ;
- Protection insuffisante du patrimoine touristique due à la faiblesse du budget alloué au secteur, conjuguée avec l'incivisme de la population sus relevé ;
- Urbanisation anarchique à la base de la destruction des vestiges historiques, de la disparition de l'architecture

ancienne, d'une nouvelle architecture non réglementée ainsi que de la naissance des bidonvilles.

2.4.2. ANALYSE DU REVENU TERRITORIAL DE LA PROVINCE

2.4.2.1. INTRODUCTION

En vue de faciliter la compréhension des acteurs provinciaux et locaux sur les enjeux économiques de leur territoire et d'assurer une participation large des acteurs de développement, le guide méthodologique de planification provinciale et locale a simplifié la dimension économique du développement. En effet, le diagnostic de l'économie provinciale/locale doit dépasser l'inventaire des infrastructures et des chiffres de production. Il peut être établi à partir de l'analyse du revenu territorial.

Le revenu territorial, défini comme la somme des revenus d'origine extérieure à la Province perçus par les acteurs, privés et publics, après déduction de leurs dépenses à l'extérieur, constitue un instrument opérationnel acceptable pour une analyse économique d'une province ou d'une entité.

L'utilisation de ce concept qui fonctionne surtout comme support d'animation, permet de construire une image acceptable de l'économie locale dans la mesure où le revenu territorial est à la fois le résultat direct de l'activité économique locale, la condition première de la croissance de cette activité, et l'indicateur du potentiel de création de

richesses supplémentaires.

La création ou la stimulation d'un « marché intérieur », c'est-à-dire l'augmentation du pouvoir d'achat des populations pour l'acquisition des biens et services, est vue comme un objectif ou un résultat du développement économique de l'entité. Augmenter le volume des revenus des populations constitue donc une condition première pour créer ou améliorer la capacité du marché intérieur.

L'analyse du revenu territorial comporte 4 volets :

- a. La vente à l'extérieur des biens et services produits localement (exportations) ;
- b. Les transferts financiers entrants sans contrepartie en biens et services ;
- c. Les transferts financiers sortants sans contrepartie en biens et services ;
- d. L'achat des biens et services venant de l'extérieur (importations).

analyses de ces quatre composantes au niveau de la Province, découlent des estimations faites sur base des données du cadrage macroéconomique provincial, l'enquête 1-2-3 sur l'emploi et la consommation des ménages réalisés en 2005 (et dont une actualisation est prévue en 2012), et les enquêtes participatives au niveau provincial et national.

Il est à noter que la faiblesse de l'appareil statistique dans la Province a constitué la contrainte majeure tout au long de cet exercice.

2.4.2.2. VENTE DES BIENS ET SERVICES A L'EXTERIEUR (EXPORTATIONS)

**Tableau n°6 : PRODUCTION EXPORTEE DE LA PROVINCE DU
KATANGA**

	Type de production	Valeur production 2010 (en millions Fe)	Taux de consommation locale (en %)	Taux d'exportation (en %)	Taux de bénéfices restant dans la province (en%)	Valeur nette des exportations	Parts relatives (en%)
	Cobalt	2826323	10	90	40	1017476	38
2	Cuivre	1939644	20	80	40	620686	23
3	Commerce	1488673	70	30	60	267961	10
4	Production industrielle informelle	948452	70	30	80	227628	8
5	Coton	533587	60	40	80	170748	6
6	Manioc	500427	70	30	90	135115	5
7	Intermédiation	266880	50	50	50	66720	2
8	BTP /	291832	90	10	90	26265	1
9	Transports	76766	50	50	50	19192	1
10		88169	70	30	70	18515	1
11	Maïs	123011	80	20	70	17222	1
12	Poissons	32753	40	60	70	13 756	1
13	Poissons salés	31652	60	40	80	10129	0
14	Ananas	125776	90	10	80	10062	0
15	Haricots	50711	80	20	90	9128	0
16	Divers	866450	ND	ND	ND	68906	3
	TOTAL	10191106	ND	ND	ND	2699509	100

Source : Cadrage macroéconomique 2010

Analyses :

Au cours de l'année 2010, les exportations de la Province estimées à 2.699.509,1 millions de FC sont essentiellement constituées du cobalt (38%), du cuivre (23%), du commerce (10%), de la production industrielle informelle (8%), du coton (6%) et du manioc (5%), soit 90% de total des exportations; d'où l'obligation de la Province de se spécialiser en vue de l'accroissement sa capacité de production desdits produits en y apportant aussi la valeur ajoutée, pour augmenter son revenu.

Les taux d'exportation du cobalt et du cuivre sont respectivement de 90% et de 80% tandis que les parts relatives revenant effectivement à la Province se situent à 38 et 23% ; dégageant ainsi un manque à gagner moyen de 54,5%. Cette situation n'est pas de nature à favoriser l'enrichissement de la Province.

Le secteur informel est très développé dans la Province. Par ailleurs, il convient de noter que la grande partie de la population a comme activité principale l'agriculture. Celle-ci est pratiquée surtout pour l'autoconsommation.

2.4.2.3. ACHATS DES BIENS ET SERVICES VENANT DE L'EXTERIEUR (IMPORTATIONS)

Fonctions	Coût de la consommation total par ménage	%de la consommation totale importée	Coût total de la consommation importée par ménage	Coût total de la consommation importée 2005 (en millions FC)	Coût, total de la consommation importée 2005 (en USD)	Coût total de la consommation importée 2010 (en millions FC)	Coût total de la consommation importée 2010 (en USD)	%
01.Alimentation et boissons non alcoolisées	288679	19,54	56408	78918	168628332	94639	103543763	69
02 . Boisson alcoolisées et tabac	10782	0	ND	ND	ND	ND	ND	0
03.Habillement et chaussures	20134	60,68	12217	17093	36522 999	20498	22426414	15
04. Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	45682	0,93	425	594	1270044	713	779852	1
05. Meubles, articles de ménages, Gaz et entretien courant,	16 100	17,2	2769	3874	8278375	4646	5083215	3
06. Santé	10528	25,49	2684	3755	8022 440	4502	4926062	3
07. Transports	15344	0	ND	ND	ND	ND	ND	0

08. Communications	5991	0	ND	ND	ND	ND	ND	0
09. Loisirs et culture	4308	53,58	2308	3229	6900319	3873	4237040	3
10. Enseignements	12 681	0	ND	ND	ND	ND	ND	0
11. Hôtels et restaurants	4310	0	ND	ND	ND	ND	ND	0
12. Biens et services divers	15 080	33,21	5 008	7007	14971352	8402	9192940	6
Total	449619	20,66	92891	114470	244593862	137273	150189286	1

Source : Enquête 1-2-3, Tableau 6.6 et 7.13

Au cours de l'année 2010, les importations de la Province ont été principalement constituées d'alimentation et boissons non alcoolisées (69%), habillement et chaussures (15,2%), biens et services divers (5,0%), santé (3,9%), ainsi que les meubles, articles de ménages, gaz et entretien courant (3,4%) à concurrence de 92,5% de l'ensemble des importations.

La relance et la diversification de l'industrie agro-alimentaire et brassicole résorberaient l'importation des alimentaires et boissons qui pèsent sur la balance commerciale de la Province.

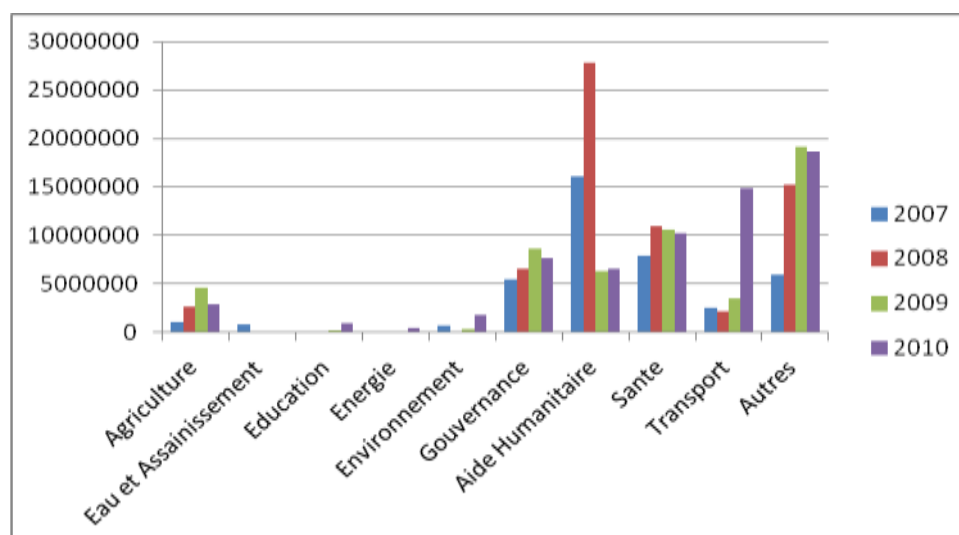
2.4.2.4. LES TRANSFERTS FINANCIERS ENTRANTS

2.4.2.4.1. LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Secteurs	2007	2008	2009	2010
	Décaissements effectifs (en USD)	Décaissements effectifs (en USD)	Décaissements effectifs (en USD)	Décaissements effectifs (en USD)
Agriculture	1118554	2665483		2902618
Eau et	801218	ND	ND	ND
Education	ND	ND		974622
Energie	ND	ND	ND	420471
Environnement	652323	100523	327	1842669
Gouvernance	5413 660	6613	8676577	7618174
Aide	16098863	27 807	6311 010	6560073
Santé	7965553		1054154	
Transport	2477 869		3527 220	
Autres	5917420		1910270	
Total/Katanga	40445460	65574322	5325592	64069994

Source : PGAI, Ministère du Plan

ND :Données non disponibles



2.4.2.4.2. LES SALAIRES DES FONCTIONNAIRES DE LA PROVINCE

Rodriguez	Année	Année	Année	Année
	(En millions FC)	(En millions FC)	(En millions FC)	(En millions FC)
Salaires et traitements/fonctionnaires provinciaux	633,0	1054,0	3289,0	5563,0
Salaires Education	9441,0	9437,0	10615,0	12994,0
Salaires Santé	1501,0	1 797,0	2378,0	4356,0
Salaires Agriculture	286,0	399,0	484,0	979,0
Salaires autre personnel	3017,0	4037,0	8677,0	10621,0
Total	14878,0	16724,0	25443,0	34513,0

Source : Cadrage macro-économique, 2010

2.4.2.4.3. LES TRANSFERTS FISCAUX

Rodriguez	Année 2007 (En millions FC)	Année 2008 (En millions FC)	Année 2009 (En millions FC)	Année 2010 (En millions FC)
Recettes rétrocédées	1563,0	12990,0	18584,0	22361,0
Subventions de l'Etat à la Province	0	0	1687,0	389,0
Total	1563,0	12990,0	20271,0	22750,0

Source : Cadrage macro-économique, 2010

2.4.2.4.4. LES TRANSFERTS PAR LES MENAGES

	Type de ménage	En millions FC (pour l' année 2005)
Transferts reçus	Public	5651,1
	Privé formel	9808,3
	Privé informel	7147,9
	Chômeur et inactif	5287,0
	Ensemble	6837,2

Source : Enquête 1-2-3, 2005

2.4.2.5. TRANSFERTS FINANCIERS SORTANTS

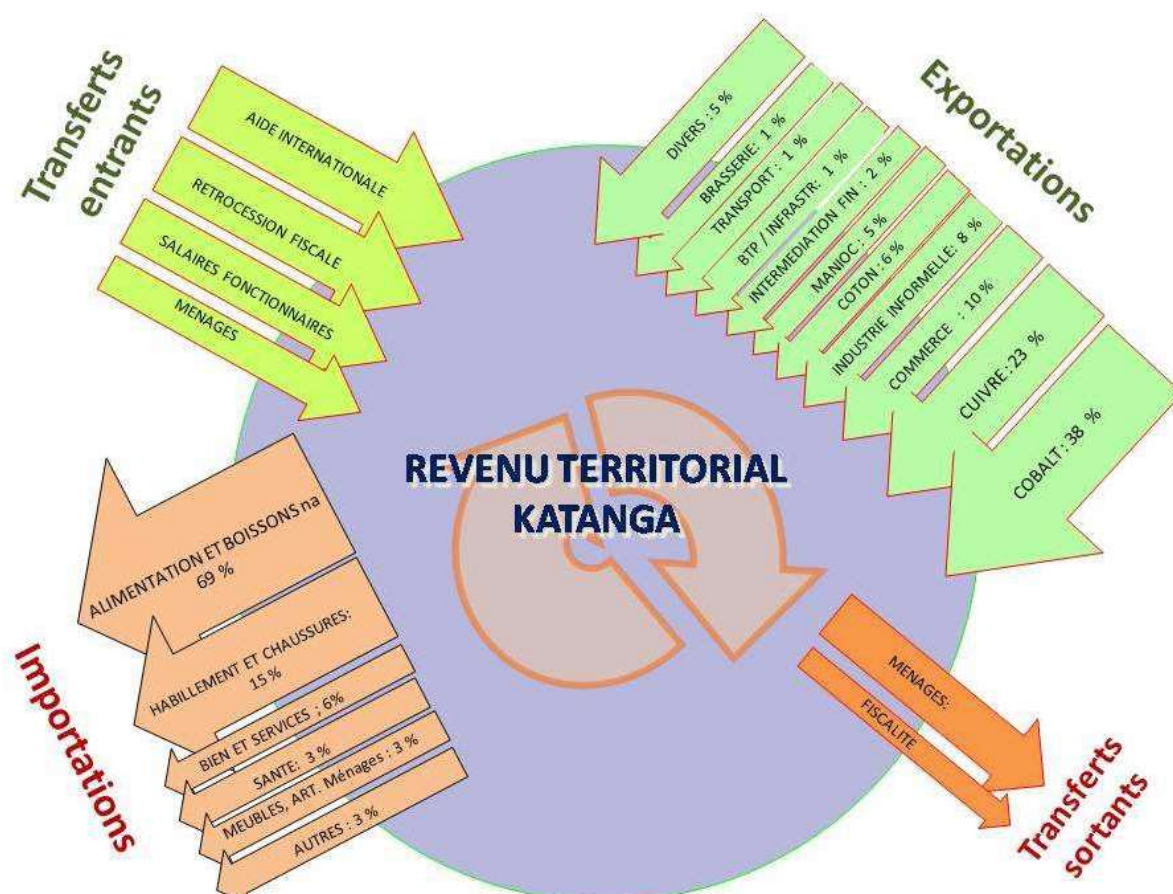
Tableau: TRANSFERTS VERSES PAR MENAGE

	Type de ménages	En millions FC (Année 2005)
Transferts versés	Public	5358,6
	Privé formel	5997,7
	Privé informel	5242,0
	Chômeur et inactif	9916,7
	Ensemble	5873,7

Enquête 1-2-3, 2005

SCHEMA DES FLUX FINANCIERS

KATANGA: LES SOURCES DE REVENUS ET DE DEPENSES



2.5. SITUATION DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT (OMD) DANS LA PROVINCE DU KATANGA

Il convient de rappeler ici que la République Démocratique du Congo à l'instar d'autres pays du monde a adopté le 08 septembre 2000 la Déclaration du Millénaire dite « Initiative du Millénaire ». Cette dernière a pour principale mission la définition d'une vision consensuelle du développement à l'horizon 2015 et le renforcement de la sensibilisation et de l'engagement de la communauté internationale aux idéaux de paix, de justice et d'égalité des peuples. Face à cet engagement, le Gouvernement dans l'opérationnalisation de la résolution 22 de la Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies de 2005 consacrée au suivi de la Déclaration du Millénaire stipule que tous les pays engagés par rapport à la Déclaration du Millénaire devaient mettre en place, avant fin 2005, un plan national pour la réalisation des OMD, élaborer et valider en décembre 2008 un document de plaidoyer pour la mobilisation des ressources en faveur des OMD. Ce rapport a révélé l'impossibilité pour la RDC, et bien entendu pour la Province du Katanga, d'atteindre les cibles des OMD dans un cadre macroéconomique stable et assaini en 2015. Compte tenu des problèmes existants du fait de la situation post conflit du pays et d'une partie de la Province, cet horizon pourrait plutôt être ramené en 2020.

Il est utile de rappeler ci-dessous lesdits OMD tels qu'arrêtés en 2000. Ils sont au nombre de 8 et composés chacun des cibles :

Objectif 1: Eliminer l'extrême pauvreté et la faim

Cible 1: Réduire de moitié, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour.

Cible 2: Réduire de moitié la population qui souffre de la faim

Objectif 2: Assurer une éducation primaire pour tous.

Cible 3: Donner à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever le cycle complet d'études primaires.

Objectif 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Cible 4: Eliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015, au plus tard.

Objectif 4: Réduire la mortalité infantile

Cible 5: Réduire de deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

Objectif 5: Améliorer la santé maternelle

Cible 6: Réduire de trois quart le taux de mortalité maternelle.

Objectif 6: Combattre le VIH / SIDA, le paludisme et d'autres maladies

Cible 7: Stopper la propagation du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance actuelle.

Cible 8: Maîtriser le paludisme et d'autres grandes maladies, et commencer à inverser la tendance actuelle.

Objectif 7: Assurer un environnement durable

Cible 9: Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales; inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales.

Cible 10: Réduire de moitié, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable.

Cible 11: Améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis d'ici à 2020.

Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Cible 12: Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire. Cela suppose un engagement en faveur d'une bonne gouvernance du développement et de la lutte contre la pauvreté aux niveaux tant national qu'international ;

Cible 13: S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés. La réalisation de cet objectif suppose l'admission en franchise et hors contingents de leurs exportations, l'application

du programme renforcé d'allégement de la dette des pays pauvres très endettés, l'annulation des dettes bilatérales envers les créanciers officiels, et l'octroi d'une aide publique au développement plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté.

Cible 14: Répondre aux besoins particuliers des Etats enclavés et des petits Etats insulaires en développement.

Cible 15: Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme.

Cible 16 : En coopération avec les pays en développement formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile.

Cible 17: En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement.

Cible 18: En coopération avec le secteur privé, mettre les avantages des nouvelles technologies en particulier des technologies de l'information et de la communication, à la portée de tous ;

A ce propos, au niveau de la Province du Katanga, l'évaluation des progrès accomplis vers l'atteinte des OMD a été réalisée

par la Direction Provinciale de l'Institut National de la Statistique qui a exploité les données ci-après :

- Pour l'année 1990, les données utilisées proviennent du rapport de la Banque Mondiale ;
- Les autres données proviennent des rapports des enquêtes MICS 2001, 123 (2004), EDS 2007 et MICS2010 pilotées par le Ministère du Plan sur financement de la Banque Mondiale, de l'UNICEF et de l'UNFPA.

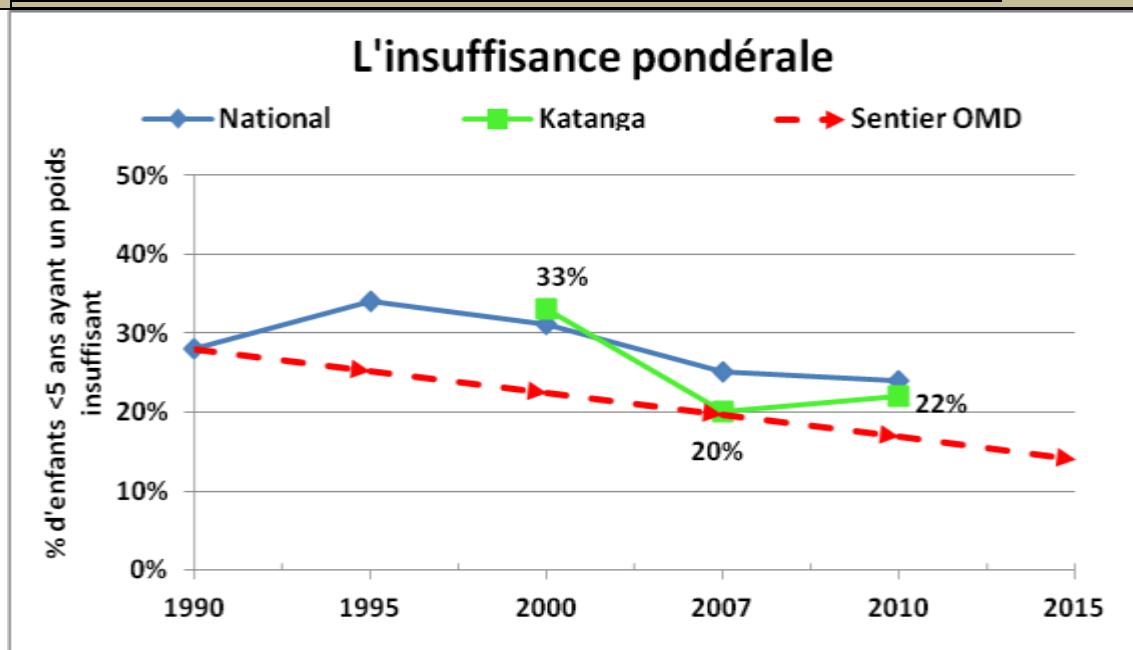
Concernant l'approche :

- Pour chaque Objectif du Millénaire pour le Développement sélectionné, une seule cible a été choisie et pour celle-ci un seul indicateur a été retenu dans cette présentation ;
- Pour raison de comparabilité, les données de l'indicateur pourcentage de la population utilisant les toilettes hygiéniques de MICS2001 au niveau de l'OMD 7 : "Assurer un environnement durable", Cible 10 "accès durable aux services d'assainissement de base" ont été modifiées pour se conformer à la nouvelle définition des toilettes hygiéniques utilisée dans MICS2010 ;
- Au sujet des données de l'éducation, il a été évité de comparer le Taux net de scolarisation des enquêtes par sondage et celui du recensement réalisé dans toutes les écoles de la Province à cause de la différence des méthodologies utilisées.

Il est présenté ci-dessous les analyses ainsi que les conclusions sur l'évolution de l'atteinte de quelques OMD en 2015 dans la Province du Katanga :

OMD 1: Eradiquer l'extrême pauvreté et la faim

Cible 2 : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim

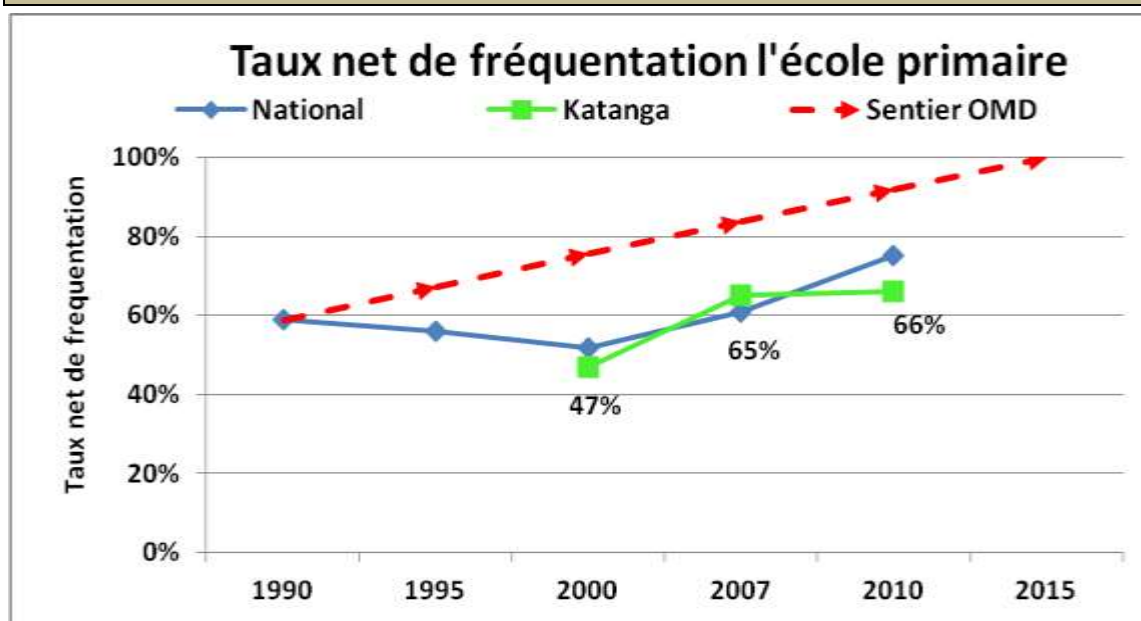


Comme révélé dans le graphique ci-dessus, l'OMD 1 est loin d'être atteint dans ce sens qu'une majorité de la population vit dans une pauvreté chronique, surtout en milieu rural. En effet, la tendance en ce qui concerne l'évolution de l'insuffisance pondérale des enfants de moins cinq ans au Katanga est passée de 33% en 2000 à 20% en 2007 atteignant ainsi le seuil fixé par l'OMD avant de s'en écarter pour se situer à 22% en 2010. Ainsi donc,

des efforts doivent être fournis pour se situer à moins de 15% en 2015, seuil fixé par l'OMD à cette échéance.

OMD 2: Assurer l'éducation primaire pour tous

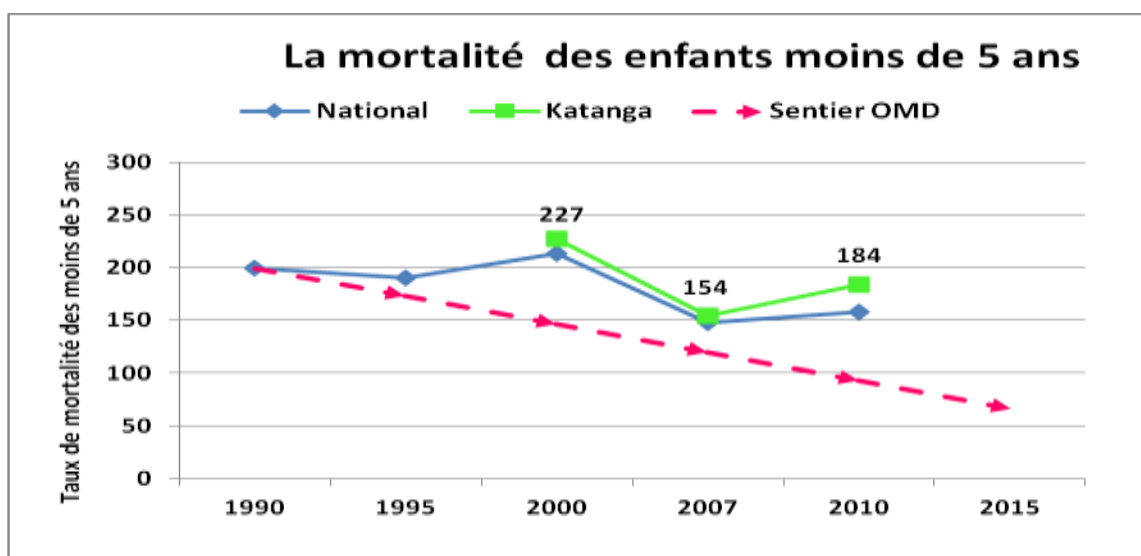
Cible 3 : D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires



Au regard de l'évolution du taux net de fréquentation de l'école primaire par les enfants de la Province du Katanga de 2000 à 2010, il est fondé de conclure que si un effort considérable n'était pas consenti l'objectif de 100% en 2015 ne sera pas atteint. En effet, la tendance haussière observée entre 2000 (47%) et 2007 (65%) s'est ralentie pour atteindre 66% en 2010.

OMD 4: Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans

Cible 5 : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans



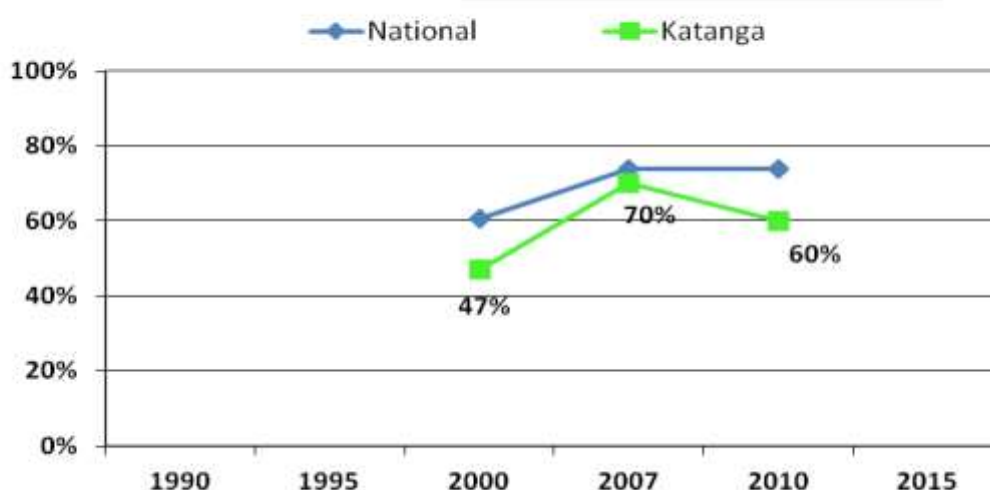
INS/Katanga

Au Katanga, entre 2001 et 2010, le taux de la mortalité des enfants de moins de 5 ans est passé de 227 à 154 pour 1000 naissances vivantes en 2007 ; soit une réduction de 32%. Toute fois, une légère augmentation de 19% est observée de 2007 à 2010. L'atteinte de l'objectif d'avoir un taux de mortalité infantile de 67 pour 1000 naissances vivantes d'ici 2015 nécessite un suivi permanent des indicateurs. (MICS1, MICS2, EDS 2007 et MICS 2010).

OMD 5: Améliorer la santé maternelle

Cible 6: Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

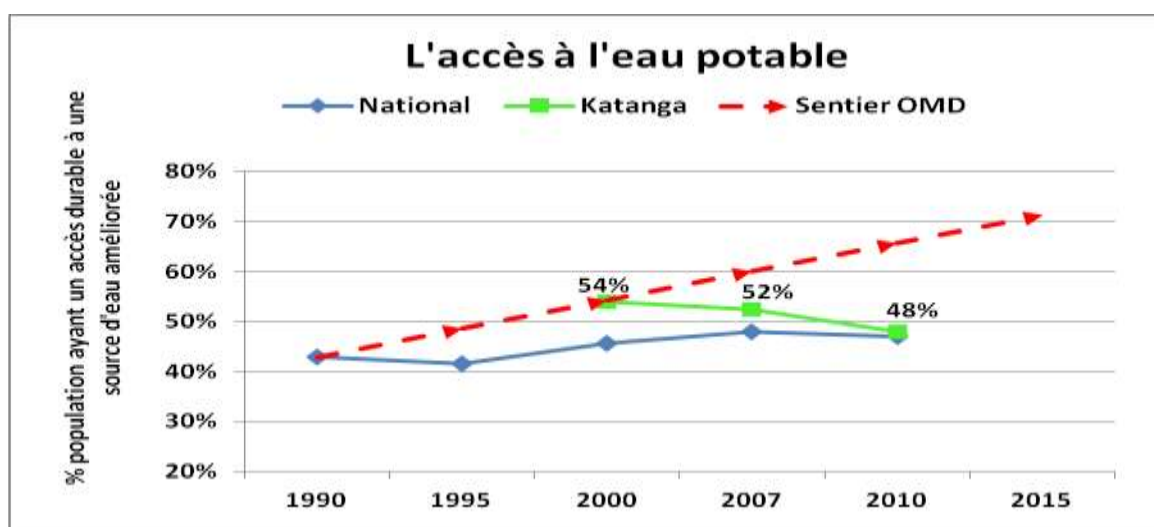
% de femmes âgées de 15-49 ans ayant eu une naissance vivante
au cours des 12 derniers mois assisté par du personnel formé



La stratégie peut être atteinte avec l'indicateur de suivi de progrès 5.2 de la cible 5A en 2015 car l'évolution décrite par MICS 2010 se base sur un taux d'accroissement annuel de 3,9%. Le % des femmes ayant eu des naissances vivantes assistées par un personnel qualifié, reste inférieur à la moyenne nationale entre 2007 « 70% contre 74 au niveau national » et 2010 « 60% contre 74% ». Ceci montre que les accouchements assistés par un personnel de santé qualifié nécessite une attention particulière pour que la proportion 100% soit atteinte d'ici 2015.

OMD 7: Assurer un environnement durable

Cible 10: Réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population sans accès durable à un approvisionnement en eau potable et à des services d'assainissement de base



Le taux d'utilisation d'une source d'eau améliorée par la population du Katanga est de 48% en 2010 suivant MICS 2010. Avec cette proportion, la Province doit fournir des efforts pour atteindre cette cible d'ici 2015. Mais seulement 6% de la population utilisent des installations sanitaires hygiéniques améliorées en 2010.

Le problème de l'habitat reste encore une préoccupation majeure des questions de développement dans la Province du Nord-Kivu.

Le degré de promiscuité reste préoccupant avec en moyenne 4 personnes et plus par chambre. Le Nord-Kivu est parmi les Provinces qui accusent des taux déficitaires de desserte en électricité.

Chapitre 3 : ATOUTS ET CONTRAINTES MAJEURS DE DEVELOPPEMENT

3.1. SUR LE PLAN DE LA GOUVERNANCE

3.1.1. ATOUTS MAJEURS

1. La mise en œuvre de différents programmes et accords de paix : AMANI, STAREC, CNDP.
2. Le fonctionnement effectif des institutions provinciales : Assemblée provinciale et gouvernement provincial ;
3. La forte proportion des jeunes sur la population totale de la Province ;
4. Le dynamisme du personnel dévoué au travail dans la Fonction publique ;
5. L'existence des structures, organismes et associations pour la défense du droit de la femme.

3.1.2. CONTRAINTES MAJEURES

1. La persistance de certains groupes armés résiduels et étrangers surtout dans les Districts de Tanganyika et Haut-Lomami ;
2. La non organisation des élections municipales, urbaines et locales ;
3. La faible insertion des jeunes dans le tissu socioéconomique ;
4. Les mauvaises conditions de travail dans l'administration publique ;

5. La discrimination féminine dans les différents domaines de la vie.

3.2. SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL

L'environnement du Katanga est propice à l'atteinte des OMD 1, 7 et 8 qui consistent respectivement à réduire l'extrême pauvreté et la faim, à assurer un environnement humain durable et à construire un partenariat mondial pour le développement.

3.2.1. ATOUTS MAJEURS

1. L'existence des textes légaux et réglementaires ;
2. L'existence des structures compétentes étatiques et autres ;
3. La diversité et la richesse du sol et du sous sol ;
4. L'abondance des eaux de surface et souterraines ;
5. La variété et la richesse de la faune et de la flore qui contribuent à l'équilibre de l'écosystème, de la biodiversité et à la promotion de la recherche scientifique ;

3.2.2. CONTRAINTES MAJEURES

1. La non application ou l'application insuffisante des textes légaux et réglementaires ;
2. Le non respect des politiques environnementales et de gestion durable des ressources naturelles à la base de :

- l'appauvrissement du sol dus aux feux de brousse incontrôlés et la pratique de l'agriculture traditionnelle sur brûlis et de nombreux rendant de ce fait le sol inapte à l'agriculture ;
 - nombreux conflits fonciers et problèmes d'urbanisation ;
 - l'exploitation irrationnelle du sol et du sous-sol. En effet, l'ensemble de l'espace physique de la Province est morcelé en carrés miniers et autres lotissements au détriment des préoccupations environnementales ;
 - l'extinction de la faune ;
 - le changement climatique ;
3. La déforestation et la pollution de l'environnement sous toutes ses formes,;
 4. L'assèchement progressif des eaux de surface et souterraines ;
 5. Le faible budget alloué au secteur de l'environnement.

3.3. SUR LE PLAN SOCIAL

3.3.1. ATOUTS MAJEURS

1. L'existence des textes légaux et réglementaires ainsi que des structures compétentes étatiques et autres dans les différentes composantes du social (santé, éducation, emploi, alimentation, affaires foncières, urbanisme et habitat, assainissement, culture et arts, sports et loisirs, vie associative, moyens de communications, transports, etc.) ;

2. La décentralisation en cours comme mode de gestion notamment dans les domaines de la santé, de l'enseignement primaire et secondaire, de l'agriculture pêche, élevage et développement rural ;
3. La volonté politique d'assurer le social de la population, associée à la dynamique communautaire;
4. L'existence des infrastructures dans toutes les composantes du social ;
5. La mondialisation avec tous ses atouts.

3.3.2. CONTRAINTES MAJEURES

1. La non application ou l'application insuffisante des textes légaux et réglementaires régissant les différentes composantes du secteur social, particulièrement la mise œuvre du processus de la décentralisation ;
2. Le mauvais état et l'insuffisance des infrastructures et des équipements du domaine du social ;
3. Les mauvaises conditions de travail, particulièrement la rémunération, du personnel œuvrant dans le secteur du social ;
4. Les problèmes ci-après qui ne sont pas exhaustifs peuvent être relevés dans ce secteur :
 - la sous-alimentation et les difficultés d'accès à l'eau potable ;
 - le chômage ;
 - la faiblesse du taux de scolarisation et l'insuffisance de la qualité de l'enseignement ;

- la mauvaise qualité et l'insuffisance des soins de santé avec comme conséquence un taux élevé de mortalité, particulièrement infantile et maternelle ;
 - l'insuffisance des conditions hygiéniques et de salubrité à la base d'un taux élevé de morbidité dus à la non maîtrise de certaines endémies telles le VIH/Sida, le paludisme et les autres maladies ;
 - la faiblesse du pouvoir d'achat de la population face au renchérissement permanent des frais scolaires et des soins de santé qui contribue de manière significative au taux élevé de déscolarisation et d'accès difficile aux soins de santé ;
 - l'inexistence d'un système organisé de prise en charge des soins de santé ;
 - la pauvreté de la population et la dépravation des mœurs ;
 - la désorganisation et l'insuffisance du transport, la mauvaise qualité et l'insuffisance de l'habitat ;
 - l'inadéquation entre la croissance démographique exponentielle et l'évolution lente des infrastructures et équipements dans les services sociaux de base notamment la santé, l'éducation, l'habitat, le transport, l'emploi, l'eau et l'électricité, etc. ;
5. La faiblesse du budget alloué au secteur social par rapport au défi à relever.

3.4. SUR LE PLAN ECONOMIQUE

3.4.1. ATOUTS MAJEURS

1. L'existence des textes légaux et réglementaires ainsi que des structures compétentes étatiques et autres dans les différentes composantes du secteur économique (agriculture, pêche et élevage, mines, commerce, industrie, énergie, tourisme, etc.) ;
2. La volonté politique de réaliser le développement économique de la Province ;
3. L'existence d'immenses ressources naturelles telles :
 - la diversité du sol et du sous sol, favorable à la relance de l'agro-industrie et du développement de l'industrie minière. En effet, leur exploitation judicieuse peut booster l'ensemble de l'économie de la Province ;
 - l'abondance des eaux de surface et souterraines dues à la présence de plusieurs cours d'eau et lacs, tributaires, entre autres, des conditions éco-climatiques favorables susceptibles de garantir à la Province l'eau potable, la production de l'énergie hydroélectrique, indispensable à l'industrialisation, la pêche et le transport fluvial et lacustre ;
 - la variété de la faune et de la flore, de nature à promouvoir le tourisme et à développer l'élevage et la recherche scientifique ;
4. Les facteurs ci-dessous méritent aussi d'être épinglés :
 - l'existence des infrastructures et d'un réseau de transport multimodal, épine dorsale de l'économie ;

- la position géographique de la Province (frontières avec trois pays voisins et quatre provinces voisines) ;
 - l'existence d'une population d'environ 10 millions d'habitants qui constitue à la fois un grand marché de consommation et un réservoir de la main d'œuvre ;
 - la disponibilité des opérateurs économiques tant nationaux qu'étrangers à investir dans la Province ;
5. La mondialisation avec tous ses atouts.

3.4.2. CONTRAINTES MAJEURES

1. La non application ou l'application insuffisante des textes légaux et réglementaires régissant les différentes composantes du secteur économique ;
2. Le mauvais état, l'insuffisance voire l'absence des infrastructures et des équipements dans la quasi-totalité des composantes du secteur économique ;
3. La sous exploitation des ressources naturelles de la Province, dans tous les domaines, n'est pas de nature à relancer et à garantir l'activité économique et donc son développement ;
4. Les autres problèmes ci-dessous nécessitent d'être épinglés dans le secteur économique :
 - l'insuffisance de la production locale, à l'instar de l'ensemble du pays, qui crée une forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur pour l'approvisionnement de la Province en produits de base alimentaires, manufacturés et autres, influant ainsi négativement sur sa balance commerciale ;

- la non transformation locale en biens manufacturés des ressources naturelles empêchant ainsi la Province à conférer une valeur ajoutée à sa production, source des richesses et de création d'emplois ;
- le recours insuffisant à la technologie moderne dans le secteur productif ;
- l'insuffisance voire l'absence des organismes spécialisés (publics ou privés) de financement dans les différentes composantes du secteur économique ;
- la précarité de conditions de travail dans le secteur productif qui n'est pas de nature à motiver la main d'œuvre ;
- l'abandon de certaines cultures industrielles et de rente (arachides, coton, café, tabac, sisal, palmier à huile, agrumes, bananes, ananas,...) qui contribuent pourtant à la prospérité économique de plusieurs régions du monde ;
- les guerres, conflits armés, sociaux et intercommunautaires. Bref, la situation d'insécurité et d'instabilité politique ;
- la crise financière internationale ;
- l'insuffisance de desserte en énergie électrique et en eau qui handicape le développement du secteur productif ;
- la dépendance aux cours des matières fixés par les marchés internationaux rend vulnérable le secteur productif et particulièrement celui des mines ;
- la prédominance du secteur minier due à l'illusion du gain facile qui fait ombrage au développement des autres secteurs productifs ;

- le caractère non renouvelable de certaines ressources naturelles notamment les minerais ;
 - la non maîtrise des coûts de production dans plusieurs secteurs de l'économie due essentiellement à la désorganisation des systèmes de suivi des coûts, à l'obsolescence des technologies utilisées et à l'insuffisance du contrôle de qualité dans la plupart des secteurs productifs qui rendent moins compétitifs sur le marché les produits obtenus dans de telles conditions ;
 - la non convertibilité de la monnaie locale avec comme conséquence la dollarisation de l'économie et ses effets pervers ;
 - les pillages et actes inciviques qui menacent les investissements ;
 - l'absence d'une politique engagée de protection de l'industrie locale face à la machine du libéralisme économique et de la mondialisation ;
 - la mal gouvernance avec son cortège d'antivaleurs ;
 - le faible investissement dans le secteur productif ;
 - la pression exercée par le secteur informel sur le formel qui empêche de saisir et d'accroître la richesse de la Province ;
 - l'absence de la culture fiscale dans le chef de la population qui amenuise les ressources de la Province ;
5. La faiblesse du budget alloué au secteur productif par rapport aux défis à relever ;

Chapitre 4 : VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES

4.1. VISION DE DEVELOPPEMENT

Le Plan Quinquennal 2011- 2015 de développement de la Province du Katanga intervient au moment où le processus de la décentralisation est en cours en République Démocratique du Congo, avec notamment la libre administration des provinces et l' autonomie de gestion de leurs ressources économiques, humaines, financières et techniques.

Dans ce processus de la décentralisation, la Province du Katanga a l' ambition d'être la Province locomotrice pour le développement de la République Démocratique du Congo. Dans le présent Plan Quinquennal, la Province s'inspire de la vision nationale, dite « Vision 25/ 26» qui tient compte d'une génération de 25 ans et des spécificités de 26 futures provinces.

La Vision nationale 25/26 voudrait que la République Démocratique du Congo soit bâtie sur les valeurs cardinales et les orientations fondamentales ci-après :

- 1)une République Démocratique du Congo en paix avec elle-même dans un Etat de droit retrouvé ;
- 2)un contexte sous régional pacifié et favorable à l'intégration économique ;
- 3)une pauvreté en voie d'éradication ;
- 4)une unité nationale et une intégrité territoriale

consolidées ;

- 5) une population ayant accès aux services sociaux essentiels de base: éducation, santé, hygiène et assainissement et eau potable;
- 6) une jeunesse bénéficiant d'un haut niveau d'éducation de qualité et de l'emploi ;
- 7) un secteur agricole dynamique, diversifié et moderne ;
- 8) une économie industrialisée, compétitive et pleinement intégrée dans une dynamique d'échanges nationaux, régionaux et mondiaux ;
- 9) une croissance démographique maîtrisée ;
- 10) des institutions fondées sur une gestion transparente et décentralisée des pouvoirs et des ressources.

La contribution de la Province à la matérialisation de cette vision sera possible à travers les orientations, les objectifs généraux et les stratégies repris dans les paragraphes ci-après :

4.2. ORIENTATION ET OBJECTIFS GENERAUX

La vision partagée de tous et que le Plan doit concrétiser à l'horizon 2015, est celle d'une Province désenclavée, dotée d'infrastructures de transport adéquates, des services socio-économiques de qualité et accessibles à tous ; une Province sans disparité entre les sexes et où les populations jouissent des conditions de vie meilleures, dans un environnement protégé et où la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme sont érigés en pratique.

Pour réaliser la vision de développement et se référant aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), aux Documents de la Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté national (DSCR 1et2) et provincial, la Vision nationale 25/26, le Gouvernement du Katanga a identifié, dans ce Plan, les orientations suivantes :

- améliorer les voies de communication et les conditions de transport;
- améliorer l'accès aux services sociaux essentiels ;
- contribuer à la promotion du genre ;
- améliorer la protection de l'environnement ;
- contribuer au développement durable par la relance de tous les secteurs productifs avec comme priorité l'agriculture en vue de préparer l'après mines;
- améliorer l'implication des structures communautaires de base au processus de développement ;
- améliorer la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme.

L'objectif global de ce Plan est de contribuer au développement socio-économique de la Province du Katanga, à la protection de son environnement et à l'amélioration durable du niveau et des conditions de vie de sa population.

Durant cette période, le Gouvernement Provincial se propose d'atteindre les objectifs spécifiques ci-après :

- Assurer l'autosuffisance alimentaire et dégager un surplus dans le domaine agropastoral et de la pêche

susceptible de soutenir la naissance d'une Petite et Moyenne Industrie agro-alimentaire, pastorale et halieutique. La réalisation de cette orientation devrait être accompagnée par une valorisation des activités agropastorales en tant que sources principales d'emplois durables et de revenu pour les populations rurales ;

- Renforcer la performance du secteur minier en vue d'accroître le revenu de la Province, de soutenir son secteur agropastoral et de contribuer de manière plus significative à l'économie de la RDC ;
- Promouvoir une classe moyenne Katangaise, susceptible de constituer la colonne vertébrale de l'économie de la Province, appuyer et renforcer la dynamique communautaire ;
- Réduire sensiblement, à tout le moins de moitié, la prévalence au VIH/SIDA et couvrir tous les besoins en antirétroviraux (ARV) ;
- Renforcer le respect du Genre et l'Autonomisation de la femme ;
- Améliorer les conditions de vie des Populations au niveau de desserte en eau potable, de l'habitat, de la scolarité, de la santé, de l'électrification urbaine et rurale ;
- Sauvegarder l'environnement, lutter contre et surtout prévenir les effets néfastes des changements climatiques.

L'objectif ultime de ce Plan est de réaliser le développement humain de la Province et de converger vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). De

manière stratégique, il s'agit de l' amélioration durable et effective des conditions de vie des populations, en s'attaquant aux principales causes de la pauvreté telles que relevées dans le diagnostic établi. C'est pourquoi, les actions prioritaires qui découlent du Plan Quinquennal devront impérativement être retenues dans les choix budgétaires et les allocations des ressources dans le Cadre des Dépenses en Moyen Terme (CDMT).

4.3. PILIERS STRATEGIQUES

Le DSCRP 1 avait défini cinq piliers pour le développement de la RD Congo que sont :

1. Bonne gouvernance
2. Consolider la stabilité macroéconomique et la croissance
3. Améliorer l'accès aux services sociaux et réduire la vulnérabilité
4. VIH/SIDA
5. Dynamique communautaire

Le DSCRP 2 en définit quatre énoncés ci-dessous :

1. Promouvoir la bonne gouvernance et consolider la paix
2. Diversifier l'économie, accélérer la croissance et promouvoir l'emploi
3. Améliorer l'accès aux services sociaux de base et renforcer le capital humain
4. Protection de l'environnement et lutte contre le changement climatique

Ce changement provient des progrès constatés, après l'évaluation du DSCRP 1, dans l'atteinte de ses objectifs et

l'amélioration quoique mitigée du train de vie quotidien de la population.

Il convient de signaler que c'est ici le point de convergence entre l'analyse globale et l'analyse sectorielle. C'est aussi la prise en compte des piliers du DSCR 2 du niveau national et le Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi défini dans la Province.

4.3.1. Pilier 1 : PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET CONSOLIDER PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET CONSOLIDER LA PAIX LA PAIX		
Secteur : Gouvernance administrative, politique et judiciaire		
Droit des personnes	- Vulgariser les instruments juridiques nationaux et internationaux traitant des droits de l'homme, des femmes et des enfants ; - Faire appliquer les instruments juridiques pertinents	- Elaboration et diffusion des indicateurs de développement humains; - Lutte contre l'impunité; - Promotion d'un Etat de droit.
Décentralisation	- Rendre effective la décentralisation	- Finalisation du cadre légal par rapport au processus de décentralisation; - Sensibilisation de la population sur le contenu réel du processus de la décentralisation.
Médias et Informations	- Renforcer le Code de déontologie journalistique ; - Assurer la prise en charge correcte des journalistes.	- Vulgarisation du Code de déontologie des médias; - Subvention des médias officiels; - Amélioration de la couverture des médias officiels sur toute l'étendue de la province.
Elections	- Organiser les élections à tous les niveaux ; - Assurer la prise en charge du processus électoral par l'Etat.	- Organisation du recensement général de la population; - Respect des échéances électorales; - Organisation des élections générales le plus vite possible; - Vulgarisation des textes légaux; - Formation des personnes impliquées

		dans le processus.
Parlement	- Renforcer le code de déontologie parlementaire; - Promouvoir l'esprit national.	- Accélération de l'adoption des différents projets ou proposition - des lois pour faire asseoir la démocratie et la bonne - gouvernance ; - Respect du code de déontologie parlementaire.
Administration territoriale	- Améliorer le système de l'Etat civil ; - Respecter la coutume et l'arbre généalogique; - Assurer la succession au pouvoir coutumier	- Renforcement des capacités des officiers de l'Etat civil; - Uniformisation des actes de l'Etat civil et maîtrise des données démographiques; - Maitrise des arbres généalogiques des dynasties (chefferies, groupements, villages); - Organisation des ateliers de sensibilisations sur les conflits coutumiers et leurs implications sur le développement et la paix sociale.
Police	- Assurer la sécurité des personnes et des biens ; - Réorganiser efficacement la police.	- Renforcement des capacités des éléments de la police ; - Amélioration de la politique de recrutement des éléments de la police ; - Amélioration des capacités humaines, matérielles et logistiques - Rémunération décente de la police.
Tribunal et Parquets	- Rapprocher la justice aux justiciables ; - Réorganiser l'appareil judiciaire.	- Installation des tribunaux de paix dans les communes et territoires; - Création d'autres institutions judiciaires dans les 4 districts; - Construction des bâtiments; - Equipement des parquets et tribunaux; - Renforcement des capacités du personnel; - Informatisation de l'administration des tribunaux et parquets.
Fonction publique	- Réorganiser la fonction publique; - Améliorer les conditions de travail des agents de la Territoriale ; - Restaurer l'autorité de l'Etat.	- Renforcement des capacités humaines, institutionnelles, matérielles et logistiques des agents et fonctionnaires de l'Etat ; - Séparation du rôle de la Territoriale de celui de la politique pour mettre fin à l'empiétement ;

		- Redynamisation des territoriaux.
Culture	- Réorganiser la promotion de la culture ; - Reconstruire les infrastructures.	- Promotion de la culture; Renforcement des capacités humaines, - matérielles et logistiques ; - Réglementation de cette opération à des fins économiques et faire gagner à l'Etat son dû.
Violences faites aux femmes et aux enfants	- Promouvoir les droits des femmes et des enfants ; - Prendre en charge les femmes et enfants victimes de violences; - Assurer la réinsertion socio-économique des femmes et enfants victimes de violences.	- Elaboration des lois favorables aux droits des femmes et des enfants ; - Vulgarisation de ces droits en vue de leur application ; - Instauration de la prise en charge médicale ; Accompagnement psychosocial, juridique et judiciaire des femmes et enfants victimes de violences et de violation de leurs droits ; - Organisation de la réinsertion socio économique des femmes et enfants victimes de violences et de violation de leurs droits ; - Lutte contre les antivaleurs ; - Sensibilisation des hommes et des femmes à plus de rationalité dans la fixation de la dote.
Femmes et élections	- Augmenter de 30% la représentativité des femmes dans les instances politiques à tous les niveaux.	- Mobilisation des électeurs et des candidates ; - Appui conséquent des candidates aux élections ; - Plaidoyer en faveur des femmes dans les partis politiques et auprès des autres partenaires ; - Suivi et accompagnement du processus électoral ; - Coordination efficace des activités de préparation des femmes aux élections.
Secteur : Gouvernance économique		
Sous-secteurs	Objectifs	Idées d'actions
	- Accroître l'allocation intersectorielle des budgets de la province à moyen terme	- Mise en place de l'Unité provinciale en charge du cadrage macro et CDMT provincial (UPCM&CDMT); - Application des instruments de cadrage macro et CDMT dans la

		préparation du budget ;
Cadre macro économique	- Créer des banques et des caisses d'épargne; - Réduire la dépendance extérieure.	- Accompagnement du projet des budgets de la note de cadrage budgétaire et du rapport CDMT comme documents explicatifs; - Renforcement des capacités pour l'appropriation des instruments au profit du Gouvernement, de l'Assemblée provinciale, de l'administration et de la société civile ; - Réhabilitation et construction des industries de transformation des produits finis ; - Sensibilisation et vulgarisation du nouveau code d'investissement; - Demande aux bailleurs de fonds de l'aide pour la création des banques.
Statistique	- Accroître l'allocation intersectorielle des budgets de la province à moyen terme surtout aux secteurs prioritaires ; - Créer des banques et des caisses d'épargne; - Réduire la dépendance extérieure.	- Développement d'une stratégie nationale de récolte des données statiques ; - Financement et équipement des institutions chargées de récolte des données particulièrement l'INS; - Sensibilisation des autorités ainsi que de la population de l'importance des statistiques dans la planification et la prise des décisions; - Promulgation de la loi statistique ; - Organisation des enquêtes de conjoncture pour la récolte de certaines données en vue d'obtenir les agrégats économiques au niveau de la province.
Planification	- Former les membres en planification et en logistique	- Renforcement des capacités institutionnelles et humaines.
Coordination	- Mettre en place une coordination forte et concertée	- Appui et renforcement des capacités institutionnelles de la coordination ; - Appui à l'installation des comités locaux de coordination.
Femme et économie	- Favoriser l'intégration des AGR des femmes dans le secteur formel.	- Implantation des cases et maisons de la femme à travers toute la province.

4.3.2. DIVERSIFIER L'ECONOMIE, ACCELERER LA CROISSANCE ET PROMOUVOIR L'EMPLOI

Secteur : Agriculture, Pêche, Elevage et Développement rural

Sous-secteurs	Objectifs spécifiques	Idées d'actions
Agriculture	- Approvisionner les grands centres en denrées alimentaires de base, à savoir : le maïs, le riz, le manioc, haricot, niébé etc. - Lutter contre la malnutrition dans tous les districts et accroître le revenu des populations paysannes, notamment en leur facilitant l'accès à des marchés plus rémunérateurs.	- Incitation des agriculteurs à reprendre les activités dans le domaine de production végétale ; - Vulgarisation des nouvelles techniques culturales pour augmenter la productivité et le rendement à l'hectare ; - Mise à disposition des ménages agricoles des outils aratoires (houes, machettes, haches, etc.) ; - Amélioration de la fertilité des sols en introduisant des méthodes agrobiologiques de conservation et d'amélioration des sols (jachère, agroforesterie, engrais verts, etc.) - Utilisation des semences améliorées: produire localement les semences améliorées, mettre à disposition les semences améliorées - Augmentation des superficies à emblaver par l'introduction progressive de la mécanisation agricole - Augmentation de la production de l'huile de palme en introduisant l'équipement de transformation et de production de l'huile à base des noix palmistes ; - Réhabilitation des routes de desserte agricole pour permettre l'accès facile vers les centres de production et construire les dépôts agricoles ; - Appui à la recherche pour le développement des centres de recherche (CRM, CRAA, INERA) et de la Faculté des Sciences Agronomiques (Unilu) pour la mise au point des variétés à haut rendement ; - Mise en place du programme de

		vulgarisation des cultures pérennes et de l'arboriculture ; - Renforcement des capacités du personnel technique et administratif - Accroissement de la productivité et de la production agropastorale (agriculture, élevage, pêche, pisciculture) ; - Organisation des producteurs en associations ou coopératives agricoles ; - Promotion de la transformation des produits agropastoraux et leurs commercialisations ; - Création des opportunités d'emplois et facilitation de la réinsertion harmonieuse des rapatriés, des ex-combattants, pygmées, etc. ; - Facilitation de l'accès aux services et infrastructures sociaux de base et établissement de la synergie des initiatives de relance socio-économique.
Pêche, Elevage et Pisciculture	- Approvisionner suffisamment les grands centres en viandes et poissons; - Lutter contre la malnutrition dans tous les districts et accroître le revenu des populations paysannes, notamment en leur facilitant l'accès à des marchés plus rémunérateurs.	- Incitation des opérateurs économiques à investir dans les domaines d'élevage, de la pêche et d'aquaculture, en vulgarisant les textes légaux de ces secteurs et en mettant en place des mesures incitatives, tels que l'exonération à l'importation des produits vétérinaires ; - Réglementation de l'exploitation des ressources halieutiques et animales à travers la Province. - Introduction des géniteurs de meilleure qualité en milieu rural (Volaille, petits ruminants et gros bétails) - Appui sous forme de crédit intrants aux ménages pratiquant l'élevage de la volaille et aux groupements de pêcheurs et d'aquaculteurs ; - Appui à l'organisation des campagnes de vaccination obligatoire contre la rage et la

		pseudo peste aviaire sur toute l'étendue de la Province ; - Appui au contrôle sanitaire obligatoire du bétail des fermes de la province contre la brucellose et la tuberculose ; - Réhabilitation / construction des infrastructures sanitaires publiques dans les territoires (abattoirs publics, tueries et cliniques vétérinaires, Pharmacies vétérinaires, Parcs de nuit pour bétail).
Développement rural	- Promouvoir l'habitat rural, l'hydraulique rurale et les routes de desserte agricole ; - Viabiliser les structures d'appui à la production agro-pastorale ; - Promouvoir la Pisciculture familiale intégrée à l'agroforesterie.	- Réhabilitation / construction des infrastructures sanitaires de base ; - Formation des techniciens de développement en techniques d'aménagement des sources, d'entretien, de réparation des pompes et de fabrication des dalles des latrines ; - Mise à disposition des équipements et les petits matériels (motos, vélos, appareils de mesure,...) pour les animateurs des territoires et du programme.
Secteur : Industries, Mines, PME et Artisanat, Hydrocarbures, Energie		
Industrie	- Stabiliser et relancer la production des industries manufacturières encore opérationnelles dans la Province; - Lever toutes les entraves et tous les freins aux investissements productifs et créer les conditions favorables à des nouveaux investissements ; - Encadrer et développer les industries utilisant les matières premières locales notamment les produits de l'agriculture (palmier à huile, coton, maïs, arachide, Fruits, soya,...) ; - Promouvoir les industries à	- Instauration de concert avec l'antenne de l'ANAPI (Agence Nationale pour la Promotion des Investissements), d'une structure provinciale d'accompagnement des nouveaux investisseurs au Katanga ; - Protection de l'industrie locale ; - Inventaire exhaustif des articles produits dans la Province; - Identification des filières stratégiques pour la production agricole et industrielle et conception d'une politique de sauvegarde et de développement de ces filières - Lutte contre la corruption et la fraude ; - Réduction des taxes et des tracasseries administratives locales; - Consolidation de la stabilité

	effets d'entraînement sur les hommes de métier indépendants ; - Actualiser le fichier des opérateurs du secteur des industries ; - Lutter contre la concurrence déloyale des produits similaires importés ; - Supprimer les tracasseries administratives ; - Veiller à la modernisation de l'outil de production des industries locales et renforcer les normes de contrôle ; - Suivre l'exécution des plans d'implantation de l'industrie minière ; - Créer un cadre permanent de concertation avec les opérateurs économiques pour combattre les tracasseries et la fraude.	politique et de la sécurité judiciaire, des personnes et des biens; - Réhabilitation des infrastructures de base pour permettre un accès à moindre coût aux matières premières locales et aux marchés intérieurs ; - Augmentation de la production locale en vue de diminuer certaines importations et relancer un marché intérieur bien rémunérateur; - Accroissement de l'accès aux crédits bancaires à des taux d'intérêts raisonnables. - Engagement de l'Etat à honorer la dette intérieure.
Mines	- Renforcer la performance du secteur minier en vue de conforter son rôle moteur de l'économie de la RDC et de la province du Katanga en général et du secteur agropastoral de la province du Katanga en particulier.	- Amélioration des aspects juridiques et stratégiques ; - Développement des ressources humaines et des infrastructures de base pour accroître la production minière et de sa valeur ajoutée ; - Gestion rationnelle, intégrée et rigoureuse du secteur minier de la province du Katanga ; - Renforcement des capacités de perception des impôts, taxes et redevances en vue de la maximisation des recettes du secteur minier ; - Lutte contre la corruption et la fraude ; - Appui dans la rétrocession des revenus à la province et aux territoires et/ou villes et le déblocage des financements aux entités bénéficiaires ; - Gestion du secteur minier pour un

		développement socioéconomique durable de la Province.
PME et ARTISANAT	- Favoriser l'émergence d'une classe moyenne Katangaise grâce à la création des PME viables par des indépendants ; - Créer une synergie entre les grandes entreprises (notamment minières) et les PME pour ouvrir des espaces de sous-traitance pour ces dernières ; - Promouvoir la formation aux méthodes de gestion à l'intention des opérateurs économiques, plus particulièrement au bénéfice des nationaux ; - Faciliter l'accès des PME aux marchés publics ; - Encourager la sous-traitance - Promouvoir la formation des entrepreneurs aux méthodes modernes de gestion ; - Recenser les PME.	- Appui au regroupement des hommes de métier dans des PME avec des structures légales adéquates ; - Prise en compte des clauses de sous-traitance obligatoire de certaines tâches légères au profit des PME animées par les Congolais dans les contrats des travaux et/ou marchés publics. - Accroissement de l'accès des PME aux marchés publics et appels d'offres des entreprises paraétatiques ; - Utilisation de la sous-traitance de certains travaux et services par les PME ; - Application stricte de la loi sur le commerce de détail réservé aux nationaux ; - Réhabilitation et relance des centres de formation professionnelle pour renforcer les capacités des PMEA dans les domaines techniques et de gestion ; - Accroissement de l'accès des PMEA aux crédits bancaires par la création d'un fond de garantie et de cautionnement mutuel ainsi que l'adaptation de la formule créatrice du Fond de Promotion de l'Industrie (FPI) à la réalité de la Province ; - Promotion des articles de l'artisanat Katangais dans des manifestations foraines ; - Création des conditions d'ouverture des capitaux des PMEA aux Katangais.
Hydrocarbures	- Veiller à l'application de la structure des prix des carburants et assurer l'approvisionnement régulier de la Province en produits	- Fiabilisation des statistiques des produits pétroliers ; - Sensibilisation des importateurs et fournisseurs des produits pétroliers sur la nécessité d'accroître la

	- pétroliers ; - Veiller au respect du délai de paiement des taxes dues à l'Etat en matière d'importation des produits pétroliers et lutter contre les importations frauduleuses du carburant ; - Tenir les statistiques fiables (importations, ventes, consommation); - Assurer le suivi du contrôle de la qualité des produits pétroliers mis sur le marché; - Veiller au contrôle technique des unités de stockage des hydrocarbures; - Former le personnel.	- capacité de stockage ; - Suivi adéquat des approvisionnements au niveau de la Province ; - Assainissement du secteur pétrolier ; - Contrôle régulier du respect de la structure des prix ; - Réhabilitation et construction des infrastructures de stockage et de vente des hydrocarbures dans les territoires qui en manquent ; - Régulation des importations en fonction des consommations.
Energie	- Accroître le niveau de desserte d'environ 20% actuellement à au moins 30% endéans cinq ans pour les villes et Grandes cités de la province qui comptent environ 3 millions d'habitants sur les 9,5 millions pour toute la province.	- Réhabilitation et modernisation des centrales hydroélectriques existantes ; - Construction de nouvelles centrales hydroélectrique, notamment NSEKE 2 et BUSANGA, sur le LUALABA ; - Construction en milieu rural de micro-unités de production hydroélectrique d'une capacité d'environ 1 MW destinées à soutenir la relance économique locale et les besoins domestiques ; - Recours à l'énergie solaire pour des applications spécifiques telles que l'éclairage public et les centres hospitaliers en milieux ruraux ; - Introduction des appareils électroménagers fonctionnant avec moins de charbon, notamment dans le secteur domestique, pour limiter la coupe du bois.
Emploi et travail	- Promouvoir la création d'emplois et de revenus durables dans tous les secteurs ; - Encourager la politique incitative à l'investissement productif créateur d'emplois	- Relance des investissements à travers la Province ; - Amélioration de l'environnement des affaires (intermédiation financière, cadre légal et réglementaire, fiscalité, système judiciaire, dette interne) afin de

	bien rémunéré ; - Appuyer les initiatives privées porteuses d'emplois - Renforcer les capacités humaines et institutionnelles des structures d'encadrement des partenaires du monde du travail ; - Renforcer l'autorité de l'Etat par l'application stricte des lois en matière du travail et particulièrement le salaire, les honoraires, les droits des travailleurs, la sécurité de travail.	permettre la croissance d'entreprises compétitives capables de créer de l'emploi et de la valeur ; - Amélioration de l'efficacité économique et de la transparence de gestion dans les entreprises publiques, à travers un processus de restructuration, afin d'adapter les entreprises aux nouvelles réalités économiques et faciliter le partenariat entre divers secteurs ; - Encadrement du secteur informel.
Secteur : Infrastructures		
Sous-secteurs	Objectifs spécifiques	Idées d'actions
Réseau ferroviaire	- Réhabiliter le réseau ferroviaire ; - Fournir les matériels tractant et tractés ; - Planter les euphorbes.	- Rationalisation du réseau ferroviaire
Réseau fluvial et lacustre	- Réhabiliter, moderniser et construire des ports, signaux de balisage et embarcadères - Draguer et aménager les lacs et rivières pour l'agriculture et la pêche,	- Réhabilitation de la voie navigable ; - Facilitation d'obtention des crédits aux transporteurs lacustres et fluviaux ; - Aménagement des bas-fonds du fleuve, lacs et rivières pour l'agriculture et la pêche ; - Application de la réglementation en matière de la navigation lacustre et fluviale ; - Dotation de l'administration fluviale et lacustre des moyens pour la surveillance, l'interception et le contrôle des unités navigantes.
Routes de desserte agricole	- Réhabiliter/construire les routes de desserte agricole afin de faciliter la circulation des produits agricoles et des personnes.	- Responsabilisation les ETD dans le financement des travaux de Canton nage et dans l'entretien des routes de desserte agricole ; - Pérennisation des tronçons réhabilités par les moyens de cartonnage manuel ou semi mécanisé ;

		- Disponibilisation des fonds pour le cantonnage manuel par la méthode HIMO, - Création d'un système de péage pour les routes de desserte agricole.
Routes en milieu urbain	- Enrober toutes les routes et chaussées.	- Augmentation du taux de péage des camions transportant les produits miniers aux fins de contraindre les exploitants miniers à utiliser la voie ferroviaire comme par le passé ; - Entretien régulier des routes et chaussées.
Ouvrages d'art	- Réhabiliter/construire les ouvrages d'art et d'assainissement.	- Construire, réhabiliter, entretenir les ouvrages d'art et d'assainissement.
Habitat (domaine public)	- Construire de nouveaux immeubles ; - Développer la politique de construction des logements sociaux ; - Améliorer l'habitat en milieu rural par des logements viabilisés.	- Réhabilitation des immeubles existants ; - Construction de nouveaux immeubles modernes et confortables ; - Création des sites dans les villes pour des logements sociaux ; - Instauration du plan d'urbanisation comportant l'architecture de logement confortable de type du village du millénaire en milieu rural.
Urbanisme	- Créer de nouveaux quartiers urbanisés et complètement équipés (routes déjà tracées, électricité fournie, adduction en eau potable et ouvrages d'assainissement construits)	- Instauration d'un plan d'urbanisation et de lotissement respectant les normes architecturales d'urbanisation relatives au développement du millénaire.
Cadastre	- Rationnaliser les espaces lotis et à lotir par une concertation entre l'Urbanisme, les Titres Immobiliers et le Cadastre	- Instauration d'une banque des données
Titres immobiliers	- Améliorer les services rendus par les titres immobiliers aux usagers ; - Délimiter des attributions de la Territoriale.	- Vulgarisation de la loi foncière ; - Indemnisation des paysans cultivateurs proportionnellement à leurs droits perdus pour leur délocalisation ; - Sécurisation des paysans cultivateurs en leur remettant leurs titres d'occupation de terre à temps.

Aéroports, Aérodromes et autres pistes d'atterrissages	- Reconstruire les aéroports, aérodromes et autres pistes d'atterrissages	- Reconstruire les aéroports, aérodromes et autres pistes d'atterrissages dans les normes requises ; - Renforcer le partenariat avec l'extérieur.
Postes et télécommunications	- Moderniser le secteur des postes et télécommunication	Réseau postal - Encadrement, sécurisation et rajeunissement du personnel - Réhabilitation, équipement et réouverture des bureaux fermés dans tous les Districts et Territoires ; Transport des colis postaux et dépêches - Revisitation des contrats de location de bâtiments, de messageries et de transport ; - Dotation de l'OCPT de moyens de transport adéquats. Distribution postale - Recrutement et formation des facteurs chargés de la distribution ; - Etablissement et application d'un plan et des horaires de distribution ; - Conscientisation et responsabilisation des facteurs. Finances - Renforcement du contrôle à chaque étape des opérations des comptes courants postaux ; - Restauration du service des mandats et chèques internationaux ; - Redéfinition des relations entre les comptes courants postaux et les banques par l'adhésion à la chambre de compensation de la Banque Centrale du Congo ; - Extension du système de gestion autonome sur tous les autres bureaux de comptes courants postaux ; - Dotation de la Poste d'un fonds de démarrage pour la liquidation des titres éventuels existants. Télécommunications

		- Utilisation localement des recettes issues de tous les exploitants de la communication ; - Réhabilitation des équipements et infrastructures ; - Amélioration de la qualité des services pour attirer davantage les abonnés. - Equipement du réseau de télécommunication existant en appareils modernes permettant l'interconnexion facile. - Installation du matériel de télécommunication et informatique de pointe dans tous les Districts et Territoires - Implantation dans chaque District des départements de recherche et de développement avec couverture dans les Territoires pour la planification ; - Adoption d'un tarif de communication compétitif.
Informations et presse	- Moderniser le secteur d'information et presse	- Dotation de la RTNC/Katanga de stations relais pour la radio et la télévision pour couvrir toute la province ; - Proscription de la diffusion d'émissions à caractère obscène ; - Application scrupuleuse de la loi fixant les modalités de l'exercice de la liberté de presse ; - Facilitation de la presse à l'accès aux sources d'informations notamment par la connexion aux autoroutes de l'information ; - Proscription de la vente de photocopies des journaux.

4.3.3. AMELIORER L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ET RENFORCER LE CAPITAL HUMAIN.

Secteur : Secteurs sociaux

Sous-secteurs	Objectifs spécifiques	Idées d'actions
Ecole primaire et	Promouvoir l'éducation de base	Création, construction et

secondaire	pour tous par la gratuité de l'enseignement primaire ; Viabiliser toutes les infrastructures scolaires tant en milieu urbain que ruraux ; Réhabiliter toutes les infrastructures scolaires dans les villes et villages de la Province là où elles existent et construire des nouvelles écoles en fonction de la présence des enfants en âge de scolarisation ; Pourvoir les écoles et autres centres de formation des équipements de base (pupitres, fournitures didactique etc.) et manuels scolaires ; Encourager la scolarisation des filles pour atteindre une proportion de 1/1 ; Permettre l'adaptation des enfants à l'école primaire ; Rendre l'enfant capable de lire, écrire et calculer ; Réorganiser l'enseignement primaire et secondaire ; Recycler le personnel enseignant ; Créer des instituts supérieurs et universitaires pédagogiques ; Réduire le taux de déperdition scolaire surtout chez les filles ; Rendre l'environnement scolaire propice à l'épanouissement intégral de l'enfant.	équipement des écoles maternelles et espace d'éveil ; Formation et recyclage du personnel enseignant ; Sensibilisation des parents ; Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures scolaires ; Réactualisation de la cartographie scolaire et collecte des données statistiques ; Renforcement des capacités humaines et institutionnelles ; Motivation des enseignants ; Réhabilitation du service d'approvisionnement.
Santé	- Assurer des soins de santé primaire à tous ; - Réduire sensiblement les taux de la mortalité infantile, de la mortalité maternelle, de la mortalité néonatale, de la	- Définition du cadre juridique, administratif, réglementaire et financier à tous les niveaux incluant le partenariat avec les ONG de la santé ; - Mobilisation et décaissement des fonds alloués à la santé ;

	malnutrition aigüe sévère et de la prévalence du VIH/SIDA ; - Augmenter le nombre de lits pour 100.000 habitants ; - Augmenter le nombre de médecin par population ; - Augmenter le taux de raccordement et d'accès à l'eau et l'électricité aux installations sanitaires en milieu rural et urbain ; - Accroître l'espérance de vie des populations à plus de 48,5 ans ; - Restaurer l'autorité de l'Etat - Augmenter l'accessibilité aux soins et services de santé ; - Soutenir les ZS pour une meilleure administration des SSP ; - Augmenter l'accès de la population à des médicaments de qualité ; - Accroître la disponibilité des RHS par l'application d'un processus de gestion adéquate ; - Mettre les agents en fin de carrière à la retraite ; - Rémunérer la fonction et la profession médicales et paramédicales ; - Augmenter le taux d'utilisation des services sanitaires ; - Augmenter la couverture de 100% d'ici à 2015 ; - Augmenter la couverture vaccinale de tous les antigènes à 100% d'ici à 2015.	- Exécution du budget alloué au secteur de la santé (Crédits publics, financement communautaire et le financement des différents partenaires) ; - Amélioration de la coordination des interventions et des activités sanitaires au niveau de la province ; - Promulgation d'une politique provinciale permettant de pourvoir au système de santé d'une législation et d'une organisation adaptées au contexte sociopolitique ; - Promotion de la recherche sur le système de santé ; - Augmentation de la part du budget alloué à la santé ; - Amélioration du cadre et des conditions de travail dans tous les secteurs placés sous sa responsabilité, notamment par la réhabilitation, l'équipement en outil de travail adéquats, les infrastructures de base, bâtiments, HGR, CS ; - Accroissement de la disponibilité et de l'accessibilité des services de santé offrant des soins de qualité ; - Augmentation des capacités de gestion des épidémies et des maladies à potentiel épidémique ; - Développement d'un système d'approvisionnement en médicaments, réactifs de laboratoire, en fourniture pour imagerie, en plantes et en recettes médicinales.
Santé de la reproduction	- Augmenter le taux	- Renforcement de la

	d'utilisation des services d'accès de santé de la reproduction de 16, 2 à 40% - Améliorer la qualité de la prise en charge des couples mères –enfant ; - Améliorer le système de référence et contre référence ; - Améliorer le système de prévention ; - Diminuer la proportion des grossesses précoces et non désirés.	sensibilisation de la population (vulgariser l'éducation familiale) ; - Elaboration, diffusion des messages de sensibilisation ; - Formation des pairs éducateurs ; - Sensibilisation de la communauté sur l'importance de l'éducation de la jeune fille ; - Elaboration et mise en œuvre d'un PDRHS ; - Etablissement d'une cartographie de l'exclusion aux interventions obstétricales d'urgence ; - Promotion des mutuelles de santé ; - Sensibilisation de la communauté sur la santé de la reproduction ; - Approvisionnement régulier des structures sanitaires en intrants ; - Renforcement des capacités des RHS ; - Redynamisation du système d'approvisionnement en médicaments.
VIH/SIDA	- Réduire le taux de nouvelles infections ; - Améliorer la prise en charge globale et de qualité des PVVIH (médical, nutritionnel et psychosocial ; - Atténuer l'impact socioéconomique des IST et VIH/SIDA ; - Appuyer la coordination, suivi et évaluation de tous les intervenants dans la lutte au niveau de la province.	- Appui à la formation et à l'éducation sexuelle ; - Appui au marketing et distribution des préservatifs ; - Amélioration de la qualité de conseil et dépistage volontaire (CDV) ; - Intensification et intégration de la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (PTME) dans la pratique courante des consultations prénatales ; - Promouvoir une couverture équitable de la sécurité sanguine dans la province ;

		- Promotion de la prise en charge de qualité des infections sexuellement transmissibles ; - Intensification ciblée des activités de lutte dans les zones à haut risque (prisons, frontières, axes routiers, zones minières, site de pêche, ...) ; - Mise en place d'un cadre de concertation transfrontalière avec les provinces voisines, SADC et GLIA ; - Prise en charge des accidents d'exposition accidentelle ; - Prise en charge globale et de qualité : médicale, communautaire, psychosociale et surveillance de la résistance ; - Amélioration de la prévention et la prise en charge des infections opportunistes ; - Intégration de la prise en charge de la co-infection VIH/tuberculose et VIH-hépatites ; - Amélioration de la couverture et de l'accès aux services de suivi biologique ; - Prise en charge nutritionnelle et intégration de la sécurité alimentaire ; - Mise en place d'un cadre permanent de concertation et de planification de tous les intervenants ; - Instauration de la bonne gouvernance du VIH sous le leadership des APA et leaders communautaires ; - Implication et mobilisation de tous les secteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action
--	--	---

		sectoriels (surtout communication, éducation, transport, entreprises et communautaire) ; - Elaboration d'un plan d'action de communautaire ; - Intégration de la lutte dans le système de santé (zones de santé, districts, villes) ; - Renforcement du partenariat et respect des engagements ; - Mise en place de service des urgences et catastrophes humanitaires ; - Mobilisation et suivi des ressources locales ; - Mise en place des équipes de recherche opérationnelle ; - Appui à la surveillance épidémiologique et comportementale ; - Mise en place des Task Force concerté ; - Vulgarisation des lois sur les violences sexuelles et portant sur les droits et devoirs des PVVIHs ; - Intensification les services de médias et communication ; - Encadrement des personnes vulnérables au plan socioéconomique ; - Amélioration de l'accès aux services sociaux de base.
Eau, assainissement et hygiène	- Augmenter l'accessibilité des populations à l'eau potable ; - Augmenter la couverture en eau potable à travers la Province.	- Accroissement de la part du budget alloué aux programmes d'approvisionnement d'eau et d'assainissement ; - Implication des hommes et femmes dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'eau et d'assainissement ; - Aménagement des points d'eau (le rendre potable) ;

		- Création et réhabilitation des nouveaux points d'eau ; - Redynamisation du système d'eau, d'hygiène et d'assainissement ; - Amélioration du taux de recouvrement des factures des consommateurs publics et privés : Appui aux Programmes d'investissement de la REGIDESO et du SNHR.
Nutrition	- Accroître la production locale agricole et piscicole ; - Améliorer l'état nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans d'ici 2015 ; - Intégrer le programme de nutrition dans toutes les FOSA et en prendre en charge.	- Réhabilitation des infrastructures d'évacuation des produits agricoles et de pêche ; - Encadrement des associations paysannes ; - Promotion des petites activités d'autosuffisance alimentaire (jardin, pisciculture, élevage, etc. ; - Formation des prestataires ; - Ouverture des UNTA et UNTI en les dotant des intrants de programme ; - Renforcement des capacités des routines (consultation préscolaire, restauration de la médecine scolaire).
Protection sociale	- Améliorer le statut social des enfants et leur faciliter l'accès aux services sociaux de base ; - Promouvoir le développement communautaire ; - Sensibiliser les communautés sur la prévention de l'enrôlement des enfants dans l'Armée ; - Améliorer le statut social de ces Personnes - Placer des jeunes dans le secteur emploi.	- Renforcement de la protection légale et sociale de ces enfants ; - Développement des mécanismes d'insertion familiale ; - Application de la politique de « tolérance zéro » dans le chef des auteurs de maltraitance des enfants ; - Redynamisation des AGR pour l'auto prise en charge ; - Renforcement des capacités des centres de transit pour récupérer les enfants de la rue ; - Renforcement des capacités

		institutionnelles des Etablissements des Gardes et d'Eductions des Enfants (EGEE) ; - Instauration de l'assistance judiciaire gratuite ; - Séparation des mineurs des prisonniers adultes ; - Mise sur pied de la police d'enfance ; - Identifier les OEV - Mise à jour d'une banque des données sur la protection sociale ; - Appui direct aux OEV et à leurs parents et / ou tuteurs ; - Organisation des réunions de coordination ; - Renforcement des capacités humaines des structures de prise en charge; - Construction, réhabilitation et équipement des centres d'apprentissage professionnel pour handicapés; - Organisation des AGRs; - Sensibilisation et appui à la campagne de vaccination contre la poliomyélite ; - Appui/réhabilitation et équipement des centres d'appareillage orthopédique ; - Renforcement du cadre institutionnel régissant la catégorie des personnes âgées vulnérables et des établissements d'accueil ; - Promotion de l'emploi chez les jeunes ; - Organiser l'alphabétisation.
Travail et prévoyance sociale	- Faire respecter les textes en la matière ; - Contribuer à la diminution de la prévalence croissante du VIH/SIDA en milieu professionnel ;	- Vulgarisation des textes légaux et réglementaires sur l'emploi, le travail et la prévoyance sociale ; - Redynamisation des services d'inspection du travail ;

	- Lutter contre les pires formes de travail des enfants ; - Actualiser la liste des maladies professionnelles ; - Promouvoir l'emploi des jeunes ; - Promouvoir la paix sociale ; - Améliorer la santé des travailleurs ; - Réduire les charges médicales sur les ménages ; - Faire immatriculer tous les travailleurs à l'INSS.	- Installation de la cellule provinciale de lutte contre le VIH/ Sida ; - Sensibilisation et vulgarisation des textes légaux de lutte contre le VIH/SIDA ; - Sensibilisation de la population active à accéder volontairement au centre de dépistage ; - Etablissement des états des lieux des maladies professionnelles ; - Renforcement des mesures d'hygiène et de protection de la santé des travailleurs ; - Promotion de l'entrepreneuriat - Installation du bureau administratif provincial ; - Mise à la retraite légale du personnel éligible à la retraite - Assainissement du climat social en milieu professionnel; - Renforcement des capacités des RHS ; - Vulgarisation des textes en matière de mutuelle de santé - Sensibilisation des employeurs à immatriculer leurs travailleurs à l'INSS.
Genre et autonomisation de la femme	- Instaurer un environnement institutionnel, socioculturel, juridique et économique favorable à la réalisation de l'équité de genre; - Instaurer un environnement qui favorise l'égal accès des hommes et des femmes, des garçons et des filles aux ressources de la société ; - Assurer l'intégration effective du genre en tant que variable à toutes les étapes de la planification de l'exécution du suivi et de l'évaluation des	- Mise en œuvre de la politique provinciale du genre - Vulgarisation de la politique provinciale du genre - Mise en place des structures opérationnelles de coordination à tous les niveaux ; - Promotion de l'adoption des comportements favorables au genre ; - Mise en place des mécanismes de suivi évaluation des programmes et projets de développement tenant compte du genre, en

	programmes et projets de développement; - Amener les femmes, les jeunes, les petites filles à jouir totalement de leurs droits; - Assurer une communication de proximité en faveur de la promotion de droits de la femme et de l'enfant; - Garantir l'application des droits des femmes et des enfants conformément à la constitution, la CEDEF et la CDE et autres instruments juridiques nationaux et internationaux; - Promouvoir les AGRs des femmes dans le secteur formel ; - Promouvoir le leadership féminin, dans la production de biens et services et dans la gestion des revenus à tous les niveaux ; - Promouvoir l'épanouissement intégral de la femme et de la jeune fille ; - Contribuer à l'amélioration des conditions de travail et de la coordination des activités ciblées sur les personnes vulnérables.	s'inspirant du plan d'action de Beijing ; - Plaidoyer pour la prise des mesures facilitant l'application des textes et lois adoptés à l'égard de la femme et de l'enfant ; - Vulgarisation du cadre légal de lutte contre toutes formes de discrimination à l'égard de la femme et l'enfant ; - Mise en oeuvre du principe constitutionnel de la Parité Homme et Femme. - Vulgariser des textes en faveur de la protection de l'enfant ; - Facilitation de l'accès des femmes aux micros finances ; - Appui aux AGRs des femmes ; - Poursuite d'implantation des cases et maisons de la femme à travers toute la province ; - Redynamisation des entreprises en faillite et création des nouveaux emplois ; - Création des activités d'autonomisation des femmes ; - Construction et équipement des bureaux du genre dans les districts et territoires.
Jeunesse	- Améliorer la prise en charge des problèmes de la jeunesse ; - Faire participer les enfants à la mise en œuvre de leurs droits ; - Accélérer le processus de mise en œuvre d'un parlement d'enfant ; - Rendre opérationnel le conseil provincial ; - Réorganiser les sports d'âge.	- Renforcement des capacités des acteurs ; - Création, réhabilitation et équipement des espaces verts - Renforcement des capacités humaines, techniques et matérielles en vue d'une plus grande opérationnalisation des structures de participation, du parlement des enfants et du Conseil provincial de l'enfant;

		- Appui au processus de mise en place et au fonctionnement du parlement des enfants ; - Appui au processus de redynamisation et au fonctionnement du Conseil provincial de l'enfant.
Sports et loisirs	- Réorganiser les ententes pour différentes disciplines sportives	- Construction des infrastructures omnisports à travers la Province ; - Organisation des séances de formation ou de recyclage des responsables de différentes disciplines pour renforcer leur capacité de gestion des sports - Organisation des séances de sensibilisation pour l'intériorisation des textes qui régissent les sports ; - Rétablissement de la communication avec les entités de l'intérieur de la Province ; - Réorganisation des ententes pour différentes disciplines sportives.

4.3.4. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Secteur : Environnement

Sous-secteurs	Objectifs spécifiques	Idées d'actions
Pêche	- Protéger la biodiversité aquatique	- Création d'un corps et d'une brigade de garde de pêche ; - Création des réserves de pêche. - Sensibilisation de la population, des miniers, et des pétroliers ; - Création des régies de pêche
Eau	- Prévenir les maladies et lutter contre la pénurie d'eau ; - Sécuriser les points de	- Augmentation et entretien des points d'eau ; - Vulgarisation de l'approche Villages et Ecoles Assainis ;

	captage et les périmètres de protection ; - Desservir une grande partie de la population en eau potable.	- Aménagement des sources d'eau ; - Sensibilisation des miniers, industriels et ménagers au respect de la loi ; - Démolition des constructions anarchiques ; - Intensification du contrôle et répression les infractions. - Sensibilisation des hommes et femmes à la politique de reboisement ; - Forage des puits d'eau en tenant compte de la distance à parcourir. - Aménager les sources d'eau. - Etendre les activités de la REGIDESO. - Equiper la REGIDESO, la SNEL et la SNHR
Assainissement du milieu	- Prévenir ou éradiquer les maladies infectieuses ; - Améliorer le système de drainage des caniveaux ; - Assurer la propreté des voies publiques	- Réhabilitation et extension du service CRAM dans toute la province ; - Vulgarisation de la politique village assaini et construction des latrines publiques ; - Education de la population à l'usage de latrines propres ; - Appui à la propreté des voies publiques ; - Création d'un laboratoire de toxicologie ; - Formation des experts ; - Création d'une brigade de lutte contre les « marchés pirates » ; - Redynamisation du service d'hygiène et mise en quarantaine des animaux suspects ; - Création des dépotoirs publics.
Pollution et climat	- Lutter contre la pollution de l'air, du sol, de l'eau ; - Reconstituer la couche d'ozone ;	- Détection du degré de pollution dans les sites suspects ; - Renforcement des capacités

	- Réduction des bruits de tous genres.	humaines, matérielles et techniques des structures impliquées; - Désinfection des sites pollués, - Promotion de la technologie appropriée dans la lutte contre le réchauffement climatique ; - Formulation des politiques et stratégies de protection de l'environnement ; - Application des textes réglementant les heures d'ouverture et de fermeture des débits de boisson ainsi que la sonorisation .
Faune	- Préserver la biodiversité animale	- Lutte contre les feux de brousse (vulgarisation, constitution d'équipes de surveillance) ; - Création des infrastructures pouvant permettre à la population riveraine de se développer ; - Recensement et désarmement des détenteurs illicites d'armes ; - Implication de la magistrature dans la répression des infractions en matière de chasse ; - Acquisition des titres de propriété des aires protégées - Création du corps des gardes de chasse ; - Vulgarisation des textes préservant la biodiversité animale.

Chapitre 5 : CADRE DE MISE EN ŒUVRE

5.1. MÉCANISMES DE MISE EN ŒUVRE

5.1.1. ACTEURS

La mise en œuvre du Plan quinquennal de Croissance et de l'Emploi de la Province du Katanga requiert nécessairement la mobilisation des énergies de tous les acteurs et partenaires de développement ; d'où la nécessité de mettre en place de nouveaux partenariats entre les secteurs public-privé, la société civile et les partenaires techniques et financiers opérant dans la province en spécifiant clairement les rôles des uns et des autres.

1. Le pouvoir central devra allouer et rétrocéder à la Province les ressources financières telles que prévues par la constitution et les lois organiques (rétrocessions, subventions, dotations, etc.).



2. L'exécutif provincial devra notamment : appuyer la réalisation des projets, mobiliser les recettes provinciales et locales, assurer la coordination et la cohérence des politiques, structurer les espaces de concertation en homogénéisant les procédures, procéder à la reddition des comptes auprès de la population à travers les organes délibérants, renforcer le partenariat avec d'autres acteurs, capitaliser les expériences acquises en matières d'interventions des partenaires, améliorer l'environnement des affaires au profit du secteur privé et instaurer un dialogue inclusif entre les acteurs.
3. Comme partout dans le monde, c'est le secteur privé qui est le vecteur de croissance et de l'emploi. Dans la phase de mise en œuvre du Plan quinquennal, le secteur privé, comprenant les commerçants, les entrepreneurs, les artisans et autres acteurs opérant dans l'informel etc., devra notamment :
- Influencer sur une croissance durable pro-pauvre par la création des emplois et exploiter son potentiel afin de contribuer efficacement à la croissance;
 - Offrir des opportunités d'emplois aux pauvres pour que ces derniers puissent en tirer profit ;
 - Stimuler la productivité par l'accès aux nouvelles technologies et pratiques de gestion moderne favorisant l'innovation ;

- S'intégrer dans les activités commerciales avec le secteur privé d'autres provinces et pays voisins pour stimuler les investissements directs étrangers afin d'augmenter la productivité et générer d'autres avantages grâce à de nouvelles connaissances et compétences.
4. La société civile dans son ensemble devra s'impliquer dans la réalisation et le suivi des actions du Plan Quinquennal et renforcer le partenariat avec les autres acteurs et partenaires au développement.
5. Les partenaires techniques et financiers, les ONGs internationales de développement et autres agences de coopération devront notamment : (i) renforcer les capacités des structures institutionnelles ; (ii) assurer la cohérence et la complémentarité des initiatives de développement (iii) assurer l'appui matériel, financier et technique nécessaire à travers toute la Province (iv) veiller à la concertation de tous les intervenants et à la participation effective des populations dans la mise en œuvre et le suivi des actions du Plan Quinquennal (v) favoriser l'émergence et la promotion de l'économie locale (vi) redéfinir les modalités d'appui et de soutien au secteur privé afin que ce dernier réalise des avantages substantiels et durables en faveur des populations.

5.1.2. DISPOSITIF INSTITUTIONNEL

Le plan quinquennal est l'unique cadre de référence pour l'élaboration des programmes d'investissement et de plans sectoriels de développement. Pour sa mise en œuvre et dans le souci de renforcer la transparence, la responsabilité et l'efficacité d'aboutir à des résultats probants, il y a nécessité d'instaurer une coordination et une supervision participative en redynamisant le comité provincial et les comités locaux de développement existants.

Dans la Province, plusieurs acteurs de développement dont le Gouvernement provincial, les Agences du système des Nations Unies, les partenaires bilatéraux, les organismes internationaux, les Eglises, les Organisations non gouvernementales de développement et les opérateurs économiques, opèrent sur terrain, mais souvent en ordre dispersé. Il est indispensable de mettre en place des mécanismes de coordination et de suivi des actions de développement de la Province.

5.2. FINANCEMENT DU PLAN QUINQUENNAL

Le financement du Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi (2011-2015) de la Province à travers les outils opérationnels à savoir le Programme d'Actions Prioritaires, le Budget d'Investissement Provincial, le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT), est l'œuvre de tous les acteurs de développement : le Gouvernement Central, le Gouvernement Provincial, les ETD, le Secteur Privé, la Société Civile et les Partenaires Techniques et Financiers.

Le cadrage du Plan de développement provincial devrait permettre de déterminer le profil des agrégats macroéconomiques de la Province compatibles avec les objectifs et axes stratégiques du Plan Quinquennal.

L'évaluation des coûts des différentes interventions et actions nécessaires pour la mise en œuvre de ce plan est estimée dans le Plan d'Actions Prioritaires qui l'accompagne.

Les besoins de financement pour la mise en œuvre des différentes stratégies ont été appréhendés à travers des mesures prioritaires et des projets, identifiés dans le PAP et comparés aux ressources disponibles dans les programmes existants.

5.3. ANALYSE DES RISQUES

Les risques sont liés à la gouvernance, à la décentralisation et au processus participatif.

5.3.1. GOUVERNANCE

La bonne gouvernance politique, à savoir la consolidation de la paix sur tout le territoire provincial, constitue la base sur laquelle toutes les stratégies devront se greffer. Une bonne gestion des rapports entre les organes délibérants et les organes exécutifs au niveau provincial et des Entités territoriales Décentralisées est aussi un défi majeur de la gouvernance politique, gage de la mise en œuvre et du suivi efficace du Plan quinquennal de Croissance et de L'Emploi. En effet, les conflits inter institutionnels peuvent facilement porter atteinte à la réalisation de l'objectif de développement de la province.

La gouvernance économique et financière est le deuxième défi majeur à relever pour la mise œuvre du Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi de la province, car l'amélioration des conditions sociales de la population passe par une gestion économique et financière rigoureuse à tous les échelons de la province.

A cet effet, la croissance économique qui se traduit par l'augmentation de la production de la province est une exigence incontournable. Il en est de même de l'allocation régulière des rétrocessions de recettes à caractère national, calculées sur des critères objectifs, par le gouvernement central à la province pour permettre à cette dernière de réaliser des grands travaux d'investissements.

Le non respect de cette disposition constitutionnelle par le gouvernement central pourra constituer une contrainte dans le processus de la mise en œuvre du Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi dans la Province.

5.3.2. DÉCENTRALISATION

La constitution de la RDC prône la décentralisation politique, administrative et économique. Le plan quinquennal provincial a été conçu et élaboré dans cette optique de la décentralisation. Le blocage du processus serait un frein majeur à la mise en œuvre cohérent de la stratégie de la réduction de la pauvreté dans la province. Certaines compétences jadis du gouvernement central devront être cédées à la province. Le retard dans l'exécution de cette disposition constitue également une entrave dans la mise en œuvre du plan quinquennal.

5.3.3 PROCESSUS PARTICIPATIF

L'absence d'un processus participatif constituerait un handicap pour l'adhésion des partenaires à la mise en œuvre du Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi. Il en est de même de l'absence de coordination et de la faible implication des institutions provinciales qui pourraient être de nature à fragiliser la mise en œuvre des axes stratégiques du Plan et affecter en conséquence son efficacité.

5.4. MECANISMES DE SUIVI-EVALUATION

5.4.1. SYSTÈME D'INFORMATION

5.4.1.1. OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES

La collecte des informations nécessaires au suivi-évaluation reposera sur quatre outils :

Les enquêtes périodiques :

Au cours de la période 2011-2015, outre l'enquête 1-2-3 en préparation et l'enquête entreprises, la programmation minimale comporte la réalisation des enquêtes suivantes : (i) une nouvelle Enquête sur l'Emploi, le Secteur Informel et la Consommation des ménages (enquête 1-2-3) en fin de période ou une enquête légère fondée sur le QUIBB ; (ii) une Enquête Démographique et de Santé (EDS) ; (iii) une Enquête à indicateurs multiples (MICS). Les questions relatives à la satisfaction des services publics et à d'autres dimensions de la perception des populations seront prises en compte par les enquêtes ménages citées.

Les statistiques administratives :

Le développement de celles-ci est essentiel pour assurer une production d'informations détaillées dans plusieurs secteurs-clés (éducation, santé, eau et énergie, transport, justice, etc.).

Les missions de supervision.

Dans les principaux ministères, des missions de supervision seront systématisées progressivement afin de vérifier l'avancement des programmes et projets. Planifiées

annuellement, elles devront faire l'objet d'une préparation minutieuse et reposer sur l'utilisation des services déconcentrés ou dépendant des gouvernements provinciaux pour la collecte des données.

Les réunions périodiques de suivi.

Outre les réunions périodiques de suivi propres aux différents départements ministériels, le Ministère Provincial du Plan veillera à un meilleur fonctionnement du dispositif institutionnel de suivi de la mise en œuvre du Plan Quinquennal provincial dont chaque organe devra établir un calendrier annuel de réunions. Les groupes sectoriels seront stabilisés (opérationnalité effective, composition, périodicité respectée des réunions, etc.) et leur supervision administrative renforcée (Secrétariat Général au Plan).

5.4.1.2. OUTILS DE REPORTING

Le système de reporting, qui devrait être pleinement opérationnel d'ici 2015, comporte les outils indiqués dans le tableau. Leur mise en œuvre devra s'effectuer par étapes.

Tableau 7. OUTILS DE REPORTING

Périodicité	Reporting	Responsable.
Mensuelle	• Compte rendus des travaux des groupes sectoriels	Groupes sectoriels
Trimestrielle	• Tableaux de bord « sectoriels » (documentation sur la mise en œuvre des actions indiquées dans les PAP ministériels)	Ministères sectoriels
	• Tableaux de bord provincial (documentation sur la mise en œuvre des actions indiquées dans les PAP provinciaux)	Min. Prov. Plan
	• Tableau de suivi budgétaire par ministère (états d'exécution financière par programme)	Min. Prov. Plan et Budget
	• Synthèse trimestrielle sur la mise en œuvre du Plan quinquennal	Div. Provincial du Plan
Annuelle	• Rapports annuels de performance des budgets programmes ministériels	Ministères provinciaux
	• Rapport annuel de performance des plans d'actions/BP provinciaux	Min. Plan des Provinces
	• Rapport sur l'utilisation de l'aide extérieure et le suivi sur le partenariat (post-Déclaration de Paris)	Min. Plan/PGAI Provincial
	• Tableau de bord pour le suivi des OMD ; rapport consolidé de mise en œuvre du Plan Quinquennal provincial.	OCPI, Div. Prov. plan

Rapports supra-annuels	• Rapport OMD	OCPI, Div. Prov.plan
	• Profils de pauvreté provinciale	INS/DP-Provinces
	• Evaluation du Plan Quinquennal ;	Min Prov. Plan

5.4.2 INDICATEURS DE SUIVI-ÉVALUATION

Les indicateurs de suivi-évaluation sont spécifiés à deux niveaux de suivi, à savoir :

1. Le suivi de l'exécution qui concerne la réalisation physique et financière de l'ensemble des projets et programmes identifiés dans le PAP. Il s'effectuera en impliquant les administrations sectorielles, les entités territoriales décentralisées et déconcentrées, les secteurs privés, les partenaires au développement, donateurs et les populations bénéficiaires ;
2. Le suivi d'effets et d'impact qui porte sur l'analyse de l'évolution de la pauvreté et des conditions de vie des populations.

En ce qui concerne le suivi d'exécution, deux types d'indicateurs seront calculés en vue de mesurer le niveau d'exécution des activités de différents programmes et projets : (i) les indicateurs des moyens ou d'inputs (financiers et physiques) mesurant des ressources fournies par la Province et les partenaires au développement, par exemple les dépenses pour l'Education et (ii) les indicateurs de résultat opérationnel ou d'outputs évaluant les résultats

opérationnels générés, par exemple le nombre d'écoles construites.

Par contre, deux types d'indicateurs seront calculés pour mesurer l'impact des politiques, projets et programmes ; (i) les indicateurs de résultats ou d'effets évaluant les résultats finaux en fonction de l'objectif poursuivi (ex : Taux brut de scolarisation) et (ii) les indicateurs d'impacts mesurant les conséquences de l'évolution des résultats (ex : taux d'alphabétisation) dans les dimensions clés du bien-être des populations.

Les indicateurs des objectifs du millénaire pour le développement constituent la base sur laquelle les indicateurs de suivi de progrès réalisés dans la province seront calculés.

5.4.3 SYSTÈME DE SUIVI-ÉVALUATION

Le système de Suivi / Evaluation doit être par conséquent simple et efficace et doit assurer l'alignement entre ces différents outils. Le but final, c'est d'aligner les ressources et les dépenses publiques aux objectifs, stratégies et priorités du Plan Quinquennal afin d'aboutir à une véritable Gestion axée sur les Résultats.

Pour un système de Suivi/Evaluation opérationnel et efficient, il serait nécessaire de disposer d'un cadre de référence simple et logique, devant contribuer à une meilleure articulation des indicateurs aux différents niveaux du

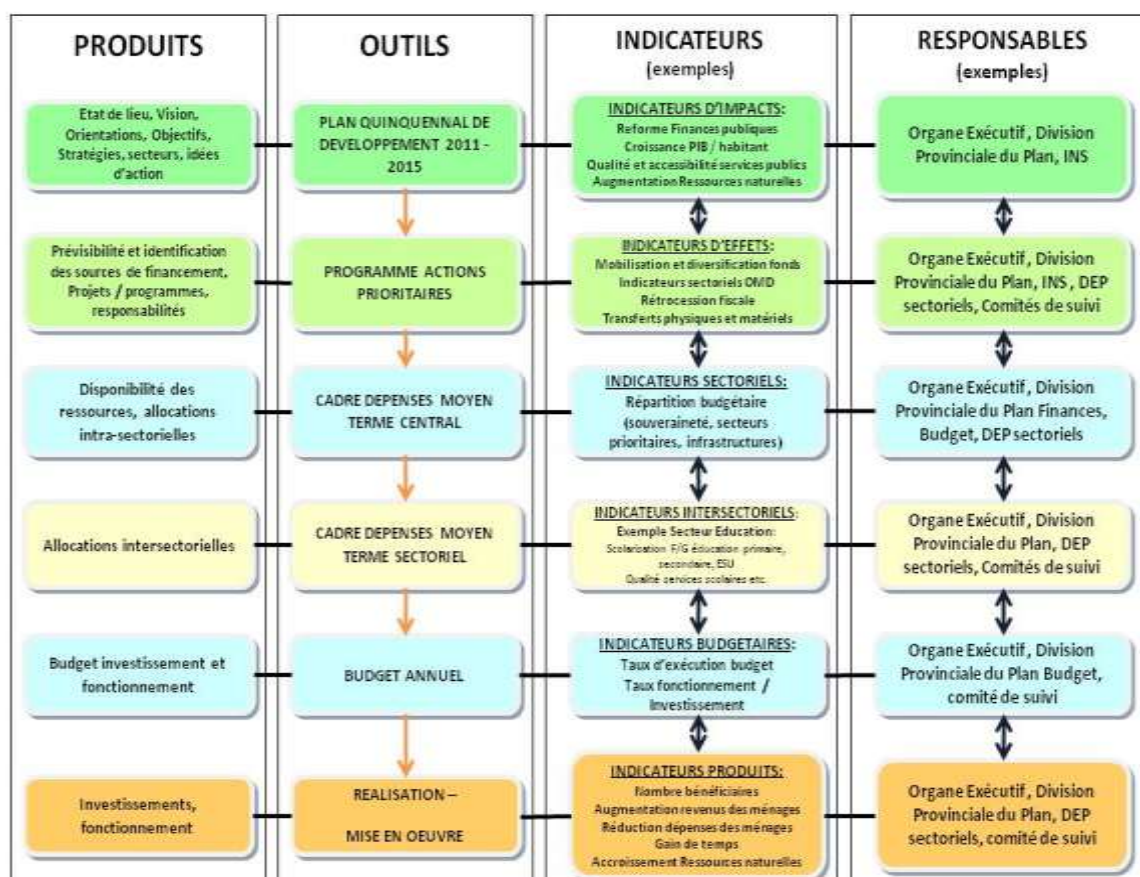
processus Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi (PPBS).

Le schéma récapitulatif ci-dessous constitue un cadre de suivi-évaluation, basée sur une gestion de planification et programmation budgétaire axée sur les résultats. Ce schéma permet en outre d'identifier à chaque niveau les structures responsables pour la collecte et le traitement des données et devrait aussi contribuer à une meilleure synergie entre les structures impliquées dans ce processus.

Dans ce cadre, cinq étapes peuvent être distinguées :

- Etape 1: L'alignement de la chaîne du processus PPBS ;
- Etape 2: Définition des produits attendus à chaque niveau ;
- Etape 3: Identification des indicateurs les plus adéquats à chaque niveau ;
- Etape 4: Identification des structures responsables à chaque niveau de la chaîne PPBS ;
- Etape 5: Définition d'un système de reporting pour la mise en cohérence des données.

La mise en œuvre de ce Plan Quinquennal sera concentrée sur les projets et programmes ayant trait aux activités économiques, sociales et environnementales. La mobilisation des ressources devra prendre en compte les financements existants et potentiels de tous les acteurs de développement.

SCHEMA - Gestion Axée sur les Résultats – Processus PPBS 2011-2015

ANNEXE

Tableau 1: POPULATION CONGOLAISE DE LA PROVINCE DU KATANGA EN 2009

VILLES OU TERRITOIRES	2007			2008			2009		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
LUBUMBASHI	694 017	669 428	1 363 445	719 696	694 197	1 413 893	746 325	719 882	1 466 207
LIKASI	262 802	253 441	516 243	272 526	262 818	535 343	282 609	272 542	555 151
KOLWEZI	272 271	260 493	532 765	282 345	270 131	552 477	292 792	280 126	572 919
District de Kolwezi	236 033	235 677	471 711	244 766	244 398	489 164	253 823	253 440	507 263
District de Lualaba	421 316	443 074	864 390	436 905	459 468	896 373	453 071	476 468	929 539
District du Haut Lomami	1 065 958	1 084 842	2 150 800	1 105 399	1 124 981	2 230 379	1 146 298	1 166 605	2 312 903
District du Tanganyika	1 088 392	1 138 361	2 226 753	1 128 662	1 180 480	2 309 143	1 170 423	1 224 158	2 394 581
District du Haut Katanga	698 211	705 683	1 403 894	724 045	731 794	1 455 838	750 834	758 870	1 509 704
TOTAL PROVINCE	4 739 000	4 791 000	9 530 000	4 914 343	4 968 267	9 882 610	5 096 174	5 152 093	10 248 267

Source : INS Katanga, le Katanga en chiffre, novembre 2010